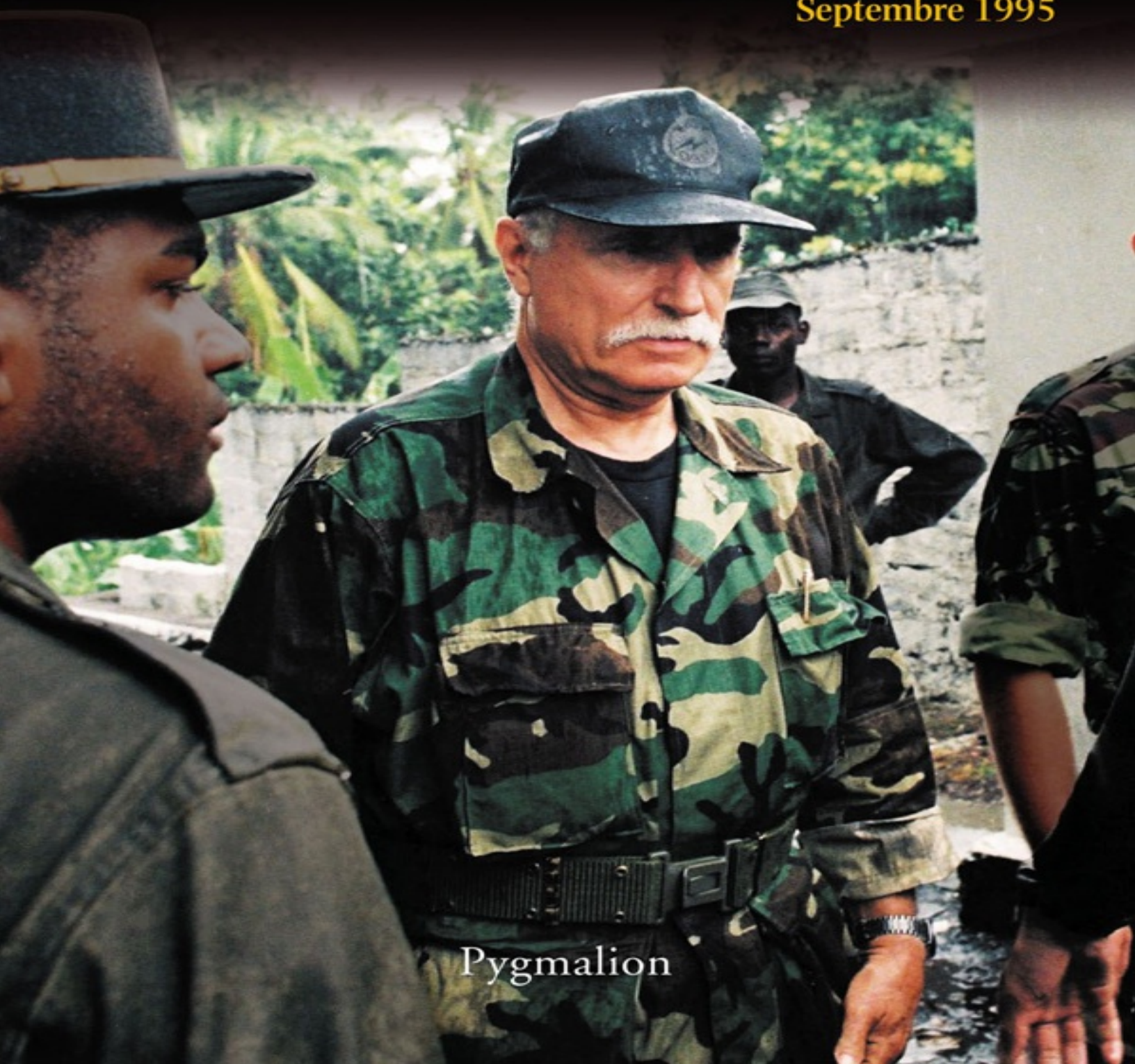


JEAN-CLAUDE SANCHEZ

# La dernière épopée de Bob Denard

Septembre 1995



Pygmalion

JEAN-CLAUDE SANCHEZ

LA DERNIÈRE  
ÉPOPÉE  
DE BOB DENARD

Septembre 1995

Documents et témoignages

Pygmalion

JEAN-CLAUDE SANCHEZ

LA DERNIÈRE

ÉPOPÉE

DE BOB DENARD

Septembre 1995

Pygmalion

Documents et témoignages

Le livre imprimé contient un cahier hors-texte de 8 pages en couleur, que nous n'avons pas repris dans l'édition numérique.

© 2010, Pygmalion, département de Flammarion

Dépôt légal : Juin 2010

ISBN numérique : 978-2-7564-0446-2

N° d'édition numérique : N.01EUCN000167.N001

Le livre a été imprimé sous les références :

ISBN : 978-2-7564-0361-8

N° d'édition : L.01EUCN000331.N001

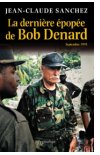
62 868 mots

Ouvrage composé et converti par PCA (44400 Rezé)

# Présentation de l'éditeur :

27 septembre 1995 : début d'un coup d'État aux Comores. Son instigateur : Bob Denard. Jean-Claude Sanchez fut l'un des principaux organisateurs du putsch. Pour la première fois, il en raconte le déroulement, de sa genèse à son apocalypse. Au fil des pages, le lecteur plonge dans l'atmosphère des préparatifs ; il accompagne les équipes chargées de préparer le débarquement des mercenaires dans cette île paradisiaque de l'océan Indien ; il assiste à l'arrivée des hommes d'assaut ; il participe enfin aux « journées folles » qui précèdent le second débarquement, celui des troupes françaises.

Sur cette affaire d'État qui a fait couler beaucoup d'encre, voici donc un témoignage de premier plan et un éclairage nouveau. Il pourrait faire l'objet d'un roman ou d'un film d'aventures tant la réalité dépasse parfois la fiction.



Création Studio  
Flammarion  
Coup d'État de  
Bob Denard  
aux Comores  
en 1995 ©  
Anne Nosten /  
Gamma.

Jean-Claude Sanchez, ancien parachutiste des troupes de marine, est consultant en sécurité. Très impliqué dans le milieu associatif, il est le responsable du journal de l'Union Nationale des Parachutistes. Son expérience, ses relations et sa réputation l'avaient conduit à être choisi par Bob Denard.

*À travers ce livre, je tiens à rendre hommage  
à Bob Denard, Riquet, François et Titi  
qui nous ont quittés trop tôt.*

# Sommaire

[Identité](#)

[Copyright](#)

[Couverture](#)

[Dédicace](#)

[INTRODUCTION](#)

[LE PUZZLE SE MET EN PLACE](#)

[BONJOUR LES COMORES !](#)

[LE DÉBARQUEMENT, LA NUIT DU TROU CHARMANT](#)

[LA SEMAINE DES SULTANS BATAILLEURS](#)

[OPÉRATION AZALÉE SUR LES COMORES](#)

[RENDEZ-VOUS DANS DIX ANS](#)

# INTRODUCTION

« Enfin, on en saura un peu plus sur cette affaire bizarre », penseront certains. « Est-il bien utile de ressortir, quinze ans après, de vieilles histoires ? » diront les autres. Oui, pourquoi un livre sur la dernière opération de Bob Denard ?

Cette opération, comme le lecteur le découvrira, a été montée de main de maître. Seul un esprit génial est capable de se lancer dans une pareille aventure. Cela demande de la réflexion, du bon sens, du courage, de la rigueur, le sens de l'organisation ; il faut avoir des relations, savoir s'entourer et passer à l'action au bon moment et puis il faut aussi avoir de la chance. Tous ces facteurs, Bob Denard les réunissait. La réussite d'une telle action ne s'improvise pas.

Car, quoi qu'en pensent certains, cette opération a été une réussite, elle s'est déroulée sans gros problèmes. Le président Djohar a été destitué comme le souhaitaient la France et l'immense partie du peuple comorien, et nous avons tenu les rênes du pays pendant une bonne semaine, avant que les troupes françaises ne débarquent. Notre action aurait été négative si le débarquement avait échoué, ou si les forces comoriennes nous avaient rejetés à la mer ou infligé une défaite au combat ; ou encore si le peuple s'était dressé contre nous et nous avait désavoués ; ce qui n'a jamais été le cas. On a dit tout et n'importe quoi de cette aventure. Quand on ne sait pas, on invente, chacun le sait. Et puis, quelques mythomanes, qui n'étaient absolument pas de la partie, se sont créés une part de responsabilité dans l'affaire. Il fallait donc remettre les pendules à l'heure, comme on dit dans le langage populaire. Et puis, il faut avouer que pour la quasi-totalité des participants à l'opération Comores 1995, la suite des événements nous est restée en travers de la gorge. Nous avons été utilisés, nous le savons et nous l'admettons, pour mener une action en faveur du gouvernement français qui ne pouvait sans doute pas le reconnaître et qui a déclenché une intervention armée pour se redonner au niveau international une bonne image, comme vous le verrez au fil des pages. Nous avons beaucoup moins goûté, par contre, d'être non seulement abandonnés mais livrés aux mains de la justice et de nous retrouver plus de dix ans après sur les bancs d'un tribunal pour des faits dont nous n'avions pas à rougir.

Les années ont passé. Bob Denard est mort presque misérablement. La République française n'a eu aucune reconnaissance pour le corsaire qui l'a servie toute sa vie. Les rois de France semblaient avoir plus de considération pour leurs « Soldats Libres<sup>[1]</sup> ». Ainsi Louis XIV accorda-t-il richesse et honneurs à Jean Bart et Napoléon I<sup>er</sup> proposa-t-il à Surcouf, outre la richesse, le commandement d'une escadre que ce dernier refusa. Si Bob Denard avait été américain, un film de sa vie ou simplement de cette aventure aurait déjà été produit par les studios d'Hollywood. Les promesses qui lui avaient été faites n'ont pas été tenues ; la République française n'est pas sortie grandie de cette affaire. La parole fait l'homme ou l'homme ne vaut rien ; peut-on dire la même chose d'un État ?

Depuis longtemps, j'avais à cœur d'expliquer les tenants et aboutissants de cette affaire, car il me semble invraisemblable de prendre des coups sans pouvoir les rendre, mais une instruction longue de dix ans m'empêchait de m'exprimer. Je ne pouvais pas me lancer dans le récit de cette aventure tant que l'affaire n'était pas définitivement close. Après l'instruction, il fallut attendre le procès en février-mars 2006, puis le verdict en juin et un éventuel appel. Le temps a passé et, comme on dit, les passions se sont apaisées. Après quelques mois de réflexion, je me suis décidé à raconter ce que je savais, ayant participé à l'aventure, grâce à la confiance que m'avait accordée Bob Denard, de sa genèse à son apocalypse. Comme je ne pouvais être partout, sur le bateau par exemple, j'ai eu recours aux témoignages de certains de mes compagnons d'infortune. Je dois à la vérité de dire que mon idée de coucher sur le papier notre aventure commune a été bien accueillie par eux ; leur préférence allait naturellement à un récit raconté par un des leurs. Mon seul souhait est d'être digne de leur confiance.

Jean-Claude Sanchez

<sup>1</sup>. Les Soldats Libres est un ouvrage écrit par François-Xavier Sidos aux éditions de l'AEnere.

# LE PUZZLE SE MET EN PLACE

Par un beau jour de juin 1994, je reçus un coup de téléphone de Bob Denard m'annonçant son arrivée à Genève et me faisant part de son désir de me voir. J'allai le chercher à l'aéroport et l'accompagnai à l'hôtel qu'il m'avait demandé de lui réserver. Le soir, nous dînâmes ensemble. Au cours du repas, d'un ton anodin, il me demanda :

— Es-tu d'accord pour travailler avec moi ?

— Oui, bien sûr, je vous l'ai déjà dit.

— Eh bien, c'est entendu, le moment est arrivé.

— Que dois-je faire ?

— Il y aura prochainement une mission à réaliser où tu pourras remplir une fonction de confiance importante.

— De quoi s'agit-il ? Vous pouvez me le dire ?

— Je peux te dire qu'il s'agit de faire un voyage dans une île pour y « sentir » le climat, me répondit-il l'air malicieux.

— Une île ? Il s'agit des Comores ?

— Bien, je ne t'ai rien dit, tu l'as deviné, dit-il l'air rigolard. En fait, oui, il s'agit des Comores. Tu sais que d'ordinaire je ne dévoile jamais mes plans, mais j'ai grande confiance en toi et, instinctivement, j'ai décidé de te mettre sur la voie. Tu sais maintenant de quoi il s'agit. Tu te doutes que c'est une affaire très délicate qui ne doit absolument pas transpirer. Je compte sur ton silence. Pour ce soir, ce sera tout. Prochainement, je t'en dirai plus. Je compte sur ton silence.

Et voilà comment je me trouvai investi d'une mission de confiance par le plus célèbre des mercenaires français. Je dois à la vérité d'affirmer que, pour moi, il n'y avait aucune ambiguïté. Bob Denard avait toujours travaillé pour la France, qui l'avait, soit dit en passant, bien mal récompensé et cette mission, comme les autres, bénéficiait d'un « feu orange », comme aimait à dire le « Vieux ». Ce qui signifiait qu'elle pouvait avoir été commandée ou suggérée, peu importe. Je l'ai toujours pensé et j'en suis encore persuadé. Trop d'éléments, mis à jour dans ce récit, tendent à le démontrer.

— Connais-tu un financier, un banquier de confiance ? me demanda-t-il.

Oui, j'en connaissais un avec qui je sympathisais. Il était directeur d'un établissement bancaire bien connu à Genève. Un homme de type méditerranéen, petit, le teint mat, portant lunettes, chaleureux, ouvert, aimant la vie et les plaisirs, qui me semblait être de confiance : Shlomo Despi. J'en parlai au colonel qui me proposa de le rencontrer dans quelques jours.

\*\*\*

Quelques jours plus tard, j'accueillis une nouvelle fois Bob Denard à Genève et je l'emmenai à la banque où nous avions rendez-vous. En route, il m'expliqua ce qu'il attendait de cette rencontre. Avant de sortir de la voiture, il me montra son passeport.

— Ouvre-le et regarde, me dit-il.

J'obtempérai et constatai, à demi surpris il est vrai, que si la photo le représentait bien, le document était au nom d'un certain Bernard Martin.

— Ah, je vois que les services vous ont refabriqué une nouvelle identité !

Il sourit.

— C'est sous ce nom que je me présenterai auprès de ton banquier.

Nous fûmes accueillis chaleureusement par celui-ci et la discussion commença devant des cafés et un thé, choisi par le colonel. Je présentai successivement Monsieur Martin comme étant un ami de vieille date qui avait besoin de quelques conseils et Monsieur Despi comme un spécialiste de la finance et un ami de confiance, ouvert au dialogue. Puis je passai la parole à Bob Denard.

— Dans le cadre de mes diverses activités d'homme d'affaires, je suis en train de mettre sur pied une expédition océanographique dans le but de renflouer des épaves de navires coulés au large des côtes de l'Asie du Sud-Est. Une entreprise de cette dimension représente une préparation minutieuse qui nécessite l'achat de beaucoup de matériel, à commencer par un bateau que je n'ai pas encore, et de nombreux mouvements financiers. D'autre part, à cause de la concurrence qui s'applique aussi à ce domaine, il est nécessaire de s'entourer d'une grande discrétion. Les banques suisses bénéficient d'une réputation qui n'est plus à démontrer ; de plus, j'ai demandé à mon ami Jean-Claude de me mettre en contact avec un spécialiste de la finance en qui je puis avoir toute confiance, qui soit aussi d'une extrême

discrétion.

Shlomo Despi écoutait attentivement ; il semblait captivé par ce qu'il venait d'entendre. Ce n'est pas tous les jours qu'on a l'impression de vivre une aventure, disons par procuration, c'est-à-dire en retirant les avantages sans en assumer les risques.

— Le fait de rechercher un spécialiste de la finance qui soit discret est un pléonasme, cher monsieur, car dans notre domaine les deux qualités vont de pair. Quant à la confiance, je remercie Jean-Claude de m'avoir recommandé à vous. Votre présence m'honore et j'accepte donc de collaborer avec vous. Vous me direz au fur et à mesure de nos rencontres ce que vous attendez de mes services et, de mon côté, je saurai vous conseiller utilement sur tous les mouvements financiers.

L'affaire avait pris une tournure correcte. Le contact entre les deux hommes était bon. Une sympathie réciproque semblait s'être établie entre eux. Le colonel parla de l'ouverture d'un compte et, pour cela, remit son passeport au banquier qui l'ouvrit, le regarda avec attention, prit des notes. J'observai Despi pour discerner un clignement d'yeux, un mouvement de surprise ou d'humeur. Rien ; tout se déroulait parfaitement ; le passeport était un bon vrai-faux.

— Des fonds arriveront prochainement sur le compte. Des virements mais aussi des espèces, toujours pour des raisons de discrétion, je pense que cela ne devrait pas poser problème... précisa d'un ton interrogatif le colonel.

Je fixai mon regard sur Despi mais ne décelai aucune réaction.

— Non, non, aucun, cher monsieur. Excusez-moi, je m'absente quelques instants pour faire le nécessaire. Désirez-vous une autre collation ?

Pendant son absence, le colonel et moi échangeâmes à voix basse nos impressions. À première vue, tout semblait se dérouler normalement. Soit le banquier n'avait rien vu et ne soupçonnait rien de spécial, soit il avait décelé quelque chose d'anormal, mais alors pourquoi n'avait-il pas posé de questions plus précises ? Pourquoi n'avait-il pas décliné l'offre de collaboration ? Shlomo Despi revint avec des papiers qu'il présenta pour signature à Bernard Martin et lui rendit son passeport.

— Je ne pourrai peut-être pas me déplacer à chaque fois pour signer des ordres de transfert ou autres...

— Pas de problème, répondit Despi. Puisque vous avez toute confiance en Jean-Claude, il pourra, si vous le souhaitez, signer à votre place.

Ainsi fut fait. Je me retrouvais cosignataire, sous ma véritable identité, du compte qui allait permettre de lancer l'opération des Comores.

\*\*\*

Bob Denard aimait Genève, une ville où il avait vécu en clandestinité pendant quelques mois vers la fin des années soixante-dix. C'était l'époque où il y rencontrait des Sud-Africains et des Chinois de Taïwan. Ces deux pays, alors en marge de la communauté internationale, étaient très intéressés par l'archipel des Comores qui pouvait représenter une plaque tournante et leur permettre de contourner certains embargos. Ils considéraient Bob Denard, surnommé à l'époque, de manière humoristique, « le vice-roi des Comores », comme leur interlocuteur privilégié. Les rencontres se faisaient très discrètement dans la ville de Genève ou en rase campagne dans un véhicule. Le colonel ne pouvait s'afficher et usait de ce fait d'une autre identité qui lui avait permis de louer un appartement sur le quai Gustave Ador, tout près du célèbre jet d'eau, de se déplacer à sa guise et de voir tranquillement les émissaires de ces deux pays qui, eux aussi, prenaient leurs dispositions en matière de sécurité.

Denard aimait se promener dans la ville et appréciait la rigueur et la discipline des Suisses. « C'est un pays où on marche dans les clous ! » aimait-il à dire. Il appréciait aussi les spécialités culinaires helvètes comme la fondue ou la raclette et ne se privait pas de commander de délicieux filets de perches. Cet attachement à la région fit qu'il vint souvent, très souvent me voir. Nous parlions de toutes sortes de choses et je m'abreuvais des paroles de ce guerrier, un des derniers grands aventuriers du xx<sup>e</sup> siècle. Il me dit être en quête d'un bateau qu'il recherchait plutôt à l'étranger qu'en France. Au fil des conversations, je me rendis compte que nous allions revivre la première opération de débarquement aux Comores et je compris que mon rôle relèverait du domaine du repérage et du renseignement.

\*\*\*

Un beau jour, il m'appela au téléphone et me demanda de venir le rejoindre à Bellegarde, une ville française située à une quarantaine de kilomètres de Genève. Je l'y rejoignis et, après les formules de salutations et d'amitié, il me prit par le bras, m'entraîna vers sa voiture, ouvrit le coffre où était rangé un carton. Se baissant légèrement, il l'entrouvrit, m'invitant à me pencher pour regarder. Celui-ci était plein de billets de banque.

— Il faut que j'apporte ce carton à la banque. Tu dois connaître un endroit tranquille pour passer. En route, nous

avertirons Despi de notre arrivée.

C'est ainsi qu'après avoir emprunté le chemin des écoliers, nous arrivâmes à la banque où Despi nous attendait. Je portai le carton, le déposai sur son bureau et Monsieur Martin l'ouvrit, invitant le banquier à s'approcher. De nouveau, j'observai avec attention Despi, m'attendant à le voir tressaillir, mais tout lui parut normal. Nous comptâmes les liasses, puis l'ensemble fut déposé sur le compte. Après une nouvelle collation et des propos échangés sur l'air du temps et la liberté dans le monde, nous nous séparâmes sur la promesse d'un prochain rendez-vous.

En sortant de l'établissement, je dis au colonel qu'à mon humble avis, il ne fallait pas trop tirer sur la corde, que le banquier n'était pas dupe et que, s'il l'était encore, cela ne durerait pas longtemps. Il valait mieux lui dire la vérité, ce qui d'ailleurs semblait normal puisque nous avions établi nos relations sur des bases de confiance réciproque. Il est courant que les services, quels qu'ils soient, travaillent avec du cash. Ça permet de brouiller les pistes en amont et en aval. Cette pratique n'est pas le seul apanage des services secrets, elle est aussi largement utilisée par le milieu. C'est une des particularités qui font que ceux qui s'en servent marchent sur le fil du rasoir. Réfléchissant rapidement, il me répondit :

— Oui, tu as raison. Si tu es vraiment sûr de lui, dis-lui la vérité, cela facilitera effectivement nos relations.

Quelques jours plus tard, je prétextai un mouvement sur mon compte personnel pour prendre rendez-vous avec Shlomo Despi. Après les formules de politesse et le petit café, je lui demandai tout de go :

— Mon ami ne vous a-t-il pas rappelé quelqu'un de connu ?

Son regard interrogateur me fit comprendre de suite qu'il était sincère.

— Non, pourquoi cette question ?

Je me jetai à l'eau.

— Tout simplement parce que Bernard Martin est en réalité Bob Denard.

Shlomo Despi se figea d'un seul coup, me fixant, les yeux ronds, la bouche entrouverte.

J'enchaînai hypocritement.

— Je pensais que vous l'aviez reconnu et que vous attendiez que l'un de nous vous en parle.

Se détendant et reprenant ses esprits, il me répondit :

— Pas du tout ! Mais pas du tout ! Je ne l'ai absolument pas reconnu, mais maintenant que vous me l'avez dit, c'est vrai, c'est bien lui.

Je ne lui laissai pas le temps de trop saisir ce qui lui arrivait.

— Vous comprenez, cette mission devant rester secrète, il ne pouvait pas ouvrir un compte sous son véritable nom. Il ne faut pas y voir une défiance envers vous. Au contraire, puisque je suis autorisé à vous en parler, voyez-y la preuve qu'il vous tient en estime et a toute confiance en vous.

J'avais tapé juste. Shlomo Despi se détendit complètement et m'affirma être touché de cet honneur, me précisant qu'effectivement nos relations en seraient facilitées, qu'il pourrait ainsi nous conseiller au mieux, en toute connaissance de cause. Nous poursuivîmes notre conversation sur le Vieux pour lequel il m'avoua avoir beaucoup de respect et d'admiration. Cette mise au point se révéla bénéfique par la suite. Despi, enchanté d'être dans le secret des dieux et de jouer un rôle dans une aventure qui le changeait complètement de son quotidien, nous facilita énormément les choses, nous conseillant de mettre une partie de l'argent sur le compte et l'autre, pour les frais payés en cash, dans un coffre. À plusieurs reprises, des fonds arrivèrent sous cette forme à la banque. Si le colonel n'était pas là, je demandai à un ami sûr, Gilles, dont je parlerai plus tard, de m'aider à compter. Despi nous mettait à disposition un bureau discret où nous pouvions vérifier en toute tranquillité les liasses, jusqu'à en avoir « les yeux qui se croisaient ». Il est arrivé que cet argent « sale » sente effectivement le mois. Dieu sait où il avait séjourné avant d'arriver dans le coffre d'une banque suisse !

Il convient d'apporter quelques précisions sur ces fonds. Il ne m'est jamais venu à l'idée d'en demander l'origine à Bob Denard. Du reste, la mission étant couverte par l'État français, peu m'importait de le savoir. Quelque temps auparavant, l'affaire du « Carrefour du développement » avait éclaté, mettant à jour l'utilisation fréquente par les services, pour des causes justes, de caisses noires de provenance peut-être douteuse mais qui retrouvaient une blancheur par l'utilisation qui en était faite. Et puis, chacun sait que les « services », quels qu'ils soient, de tout temps, de quelque pays auquel ils appartiennent, utilisent des fonds anonymes dont la provenance se perd dans des méandres souvent troubles. Je n'ai donc jamais demandé à Bob Denard l'origine de cet argent. L'aurais-je fait qu'il ne m'aurait pas répondu. D'ailleurs, en connaissait-il lui-même la provenance ? Je n'en suis pas sûr. Je n'ai pas non plus cherché à « me servir », d'abord par éthique. Le colonel et moi étions comptables de cet argent destiné à financer un travail ; même si ces billets coulaient entre nos doigts, notre honneur nous obligeait à leur gestion scrupuleuse. Je n'ai jamais pensé avoir du mérite ; des milliers de personnes, bénéficiant d'un salaire moyen, employées dans des administrations ou dans le privé, voient passer sous leurs yeux des sommes faramineuses sans perdre le nord pour autant. Il n'est pas difficile de garder la

tête froide. Je voulais dormir tranquille, pouvoir me regarder dans la glace le lendemain matin, et ne pas avoir à me retourner sans cesse dans la rue.

\*\*\*

De passage à Paris, le colonel vint me chercher à la gare de Lyon et, après déjeuner, m'emmena à Ormesson-sur-Marne, en banlieue sud, où était domiciliée l'International Business Services Conseil (IBS Conseil), une société de sécurité créée en association avec Marques, dont il était le gérant. Une société de sécurité ? Une couverture, pensera-t-on. Je ne le crois pas. Si, effectivement, ces locaux pouvaient rendre service, je sais que Bob Denard voulait se recycler dans une affaire « normale ». Occupé par la préparation de la mission, sans doute négligea-t-il de prendre les contacts nécessaires et d'apporter tous les soins à la réussite d'une telle entreprise. La société déposa son bilan quelque temps plus tard.

Profitant de mon passage dans ses locaux, le colonel me présenta quelques-uns de ses principaux collaborateurs : Marques, dont j'avais entendu parler, s'était engagé dans la Légion en 1971 et y avait gagné ses galons de caporal-chef. Il avait rencontré le Vieux en 1976 pour le rejoindre aux Comores en 1978 et y rester douze ans, prenant finalement le commandement de la Garde présidentielle. Incarcéré un an en 1990 pour l'affaire de l'assassinat du président Abdallah, il fut blanchi quelques années plus tard. De taille moyenne, râblé, costaud, le poil noir, c'est un homme calme, souriant par politesse, sans plus, qui ne se livre pas, qui ne parle pas beaucoup. On peut dire qu'il est ténébreux. Il me parut cependant sympathique, même si je sus de suite que nous ne serions jamais des amis intimes. Nous collaborerions loyalement à la réussite d'une entreprise ; nous aurions de bons rapports et je l'apprécierais sans savoir si la réciproque existait.

Jean-Pierre, ancien para qui avait servi au Liban, me fut présenté comme le « fils spirituel » du colonel qu'il côtoyait depuis l'affaire du Bénin. Il se rendit aux Comores en 1979 et s'y intégra si bien qu'il épousa une indigène dont il eut des enfants franco-comoriens. Il servait, entre autres, de chauffeur au Vieux pour l'amener à ses divers rendez-vous, notamment chez messieurs Jacques Foccart et Maurice Robert. Mince, souple, le teint pâle, les traits crispés, il ne disait rien ; il observait. C'était un introverti. Même s'il avait d'indéniables qualités de courage, de fidélité, il avait beaucoup de peine à communiquer. Dommage !

Siam, en revanche, me parut plus chaleureux. Grand, sec, le crâne dégarni, le visage barré d'une moustache et surtout des yeux clairs, perçants, c'était aussi un gars qui avait bien « bourlingué » depuis la Rhodésie. Il avait auparavant arrêté ses études de Droit juste avant la licence, puis avait servi comme officier au 9<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs Parachutistes. Il s'était rendu aux Comores en 1989 pour s'occuper du 2<sup>e</sup> Bureau de la Garde présidentielle et avait, lui aussi, été mis en cause dans l'affaire de l'assassinat du président Abdallah. Il avait fait feu sur le garde du corps qui pénétrait dans le bureau. Siam attira ma sympathie et me parut être un individu entier, sain. Nous eûmes l'occasion de deviser à plusieurs reprises et je m'aperçus qu'il était aussi un homme blessé par ce qu'il avait vécu, meurtri par l'attitude du système judiciaire. Il a disparu depuis quelques années, mettant, comme certains hommes d'honneur avant lui, ses actes en conformité avec ses paroles.

Fx était l'intellectuel du groupe. Ancien chef d'une section de commandos de l'air, très engagé politiquement, il était le rejeton d'une famille nationaliste, mais surtout patriote. Je le connaissais déjà, nos routes s'étant croisées à deux reprises sur le terrain de la politique, lui comme conseiller d'un chef de parti, moi comme responsable de service d'ordre. Des cheveux grisonnants, coiffant un visage juvénile, lui donnaient un air de jeune cadre dynamique. Fx avait une dialectique parfaite, précédée d'une réflexion subtile et d'un esprit de synthèse, qui lui avait permis d'occuper des postes sensibles au niveau des relations publiques. Mais c'était aussi un homme d'action qui avait déjà servi sous les ordres du colonel aux Comores. Il n'en aimait pas moins la belle vie qu'il devait croquer à pleines dents. D'humeur égale, souriant, chaleureux, il avait le contact facile.

Jean-Paul S. restera pour moi une énigme comme la suite du récit le fera ressentir. Je l'avais déjà rencontré, car il avait accompagné le colonel à Annecy quand ce dernier était venu y faire une conférence. Grand, bien bâti, l'allure sportive, le visage taillé à coups de serpe, il aurait pu jouer le rôle d'un aventurier au cinéma. Ce n'était cependant pas la pellicule qui le faisait vivre mais tout simplement un commerce de poisson. Et puis, pour je ne sais quelle raison avouée ou obscure, il avait créé une petite ONG qui lui permettait de se rendre de temps en temps dans les territoires de l'ex-Yougoslavie. Son abord facile fit que nous sympathisâmes rapidement.

— Tu connais, désormais, tout le monde, me dit le colonel. Vous aurez des contacts à l'avenir. Dans l'affaire, tu auras la responsabilité importante du renseignement et du repérage. Ne te casse pas la tête, je t'en dirai un peu plus dans quelque temps.

— Il faudra que vous m'éclairiez davantage pour que je puisse prendre mes dispositions.

— Oui, cela viendra à temps. Il faudra du monde. Si tu connais dans le milieu parachutiste des gens sûrs, nous pourrions en reparler.

\*\*\*

Avant de poursuivre le récit, il convient de rappeler au lecteur qui étaient Jacques Foccart et Maurice Robert, personnages essentiels de la politique française en Afrique et aujourd'hui décédés. Jacques Foccart a toute sa vie été l'objet de rumeurs, de controverses qui lui ont forgé une légende trouble. Pour retracer en quelques lignes le parcours de ce personnage énigmatique, je m'en tiendrai à ses déclarations lors des entretiens qu'il eut avec Philippe Gaillard<sup>[1]</sup>. Né le 31 août 1913 à Ambrières-les-Vallées, dans la Mayenne, au sein d'une vieille famille alsacienne, il vécut tout petit en Guadeloupe. Ce qui explique son attachement pour ce département français. En 1942, il entra dans la Résistance, puis rejoignit Londres et le Bureau Central de Renseignement et d'Action<sup>[2]</sup>. En octobre 1944, lieutenant-colonel en Angleterre, il fut nommé chef des commandos du SAAR<sup>[3]</sup> et monta l'opération « Viacarage<sup>[4]</sup> ». Après la guerre, proche du général de Gaulle, il l'accompagna, en 1953, dans son voyage en Afrique. C'est ainsi qu'il fit la connaissance à Abidjan d'Houphouët-Boigny. Nommé, en 1958, au poste de conseiller technique, chargé des affaires africaines, il devint le « Monsieur Afrique » du général de Gaulle, puis de Georges Pompidou. Jacques Foccart joua un si grand rôle dans la politique étrangère africaine, à partir de 1960, qu'il passa pour être, après de Gaulle, l'homme le plus influent de la V<sup>e</sup> République et fut considéré comme étant l'instigateur de nombreuses conspirations et coups d'État en Afrique pour maintenir au pouvoir des présidents légitimes, ou pour rétablir des présidents victimes de coups d'État. Il fut l'initiateur principal de la « Françafrique », terme emprunté à Houphouët-Boigny pour désigner la politique française en Afrique.

Il avait un accès direct au général, passant au-dessus des ministres, ce qui lui attirait une jalousie certaine. Il est vrai qu'il était bien plus critiqué en France qu'en Afrique. Dès 1967, il fut le principal acteur du soutien apporté par la France à la sécession du Biafra qui se matérialisa par la livraison d'armes et l'engagement de mercenaires. Sa légende se forgeait ; on parlait beaucoup, et on parle encore, des « réseaux Foccart ». Il s'agissait d'un réseau relationnel très fourni qui faisait remonter jusqu'à lui toutes les informations et les nouvelles des diverses tendances composant les relations franco-africaines, en liaison étroite avec les services secrets. Il recevait pratiquement tous les chefs d'État africains, amis de la France, lors de leurs séjours dans l'hexagone. Ils en étaient très flattés, venaient se confier à lui et lui demander conseil. L'arrivée de Giscard d'Estaing à la Présidence de la République le condamna à reprendre une activité dans le secteur privé. Il fut ainsi nommé au conseil d'administration de la société textile de Gonfreville. Il n'en resta pas moins aux écoutes des relations franco-africaines et continua à recevoir la visite des dirigeants africains et à leur prodiguer ses conseils. Jacques Chirac le sollicita à nouveau comme conseiller pour les questions africaines.

\*\*\*

Maurice Robert, surnommé le « ministre de l'Afrique » par nombre d'Africains, petit homme rondouillard et jovial, était le contraire d'un James Bond. Sous ses aspects débonnaires de père tranquille, il n'en était que plus redoutable. Entré à l'École des officiers de réserve de Saint-Maixent (Deux-Sèvres), il en sortit en 1940 avec le grade d'aspirant. Pendant la guerre, à vingt ans seulement, il créa un réseau en zone occupée, chargé de faire passer les prisonniers évadés en zone libre. Il fut ensuite envoyé en Mauritanie et finit la guerre au sein d'un bataillon au Tchad. En 1946, il retourna en Mauritanie. Nommé chef de poste à Port-Étienne, il fit la connaissance de Jacques Foccart venu y rencontrer des Français dans le cadre de l'organisation du Rassemblement du Peuple Français. Il fut ensuite affecté comme commandant de l'École des enfants de troupes à Saint-Louis du Sénégal.

En 1951, il embarqua pour l'Indochine. Son comportement au combat lui valut sept citations et la Légion d'honneur. Gravement blessé à une jambe, il quitta le pays pour gagner Dakar où il dirigea de 1955 à 1959 le Service de Renseignements de l'Afrique Occidentale. Ce fut deux ans plus tard, à l'époque du Katanga, en 1961, qu'il commença à « manipuler » Bob Denard. Il recueillit auprès de lui des informations sur Moïse Tschombé et des renseignements sur sa personnalité, son entourage, ses intentions, ses appuis, ses sources de financement. Signalons ici que Bob Denard n'a jamais été rémunéré par les services secrets ; cela lui permit ainsi de garder une certaine liberté d'action. Au retour du général de Gaulle, en 1958, Foccart s'appuya sur Maurice Robert, devenu chef du département Afrique, puis du Service de Renseignements à l'étranger du SDECE<sup>[5]</sup>. Recevant ses missions directement du secrétaire général de l'Élysée, Maurice Robert fut chargé, en 1964, de remettre en place le président gabonais Léon M'Ba, destitué par un coup d'État. Il démissionna des services et de l'armée avec le grade de colonel, vers la fin 1973, pour entrer au service d'Elf Aquitaine, comme cadre supérieur, chargé des pays pétroliers africains et asiatiques.

Bien que ne faisant pas partie de la famille traditionnelle des diplomates, il fut néanmoins nommé ambassadeur de France au Gabon de 1978 à 1981. Il sera un des premiers « éjectés » de son poste avec l'arrivée de la gauche au pouvoir et retrouvera, grâce à son réseau relationnel, une place chez Elf. Jusqu'à sa mort, Maurice Robert continuera ses activités d'observation et de conseils, créant et présidant l'Observatoire de l'Afrique, puis le Groupe RobertAssociés, société d'études prospectives, économiques et politiques. Peu de temps avant sa mort, il livra ses souvenirs dans un livre<sup>[6]</sup>.

\*\*\*

Lors d'un de ses passages à Genève, Bob Denard me proposa de l'accompagner voir quelqu'un que lui-même avait déjà rencontré à plusieurs reprises et qui semblait être aussi partie prenante dans l'affaire. Après un coup de fil à l'intéressé, il fut convenu que nous devions nous rencontrer tous les trois à « L'Olivier de Provence », une excellente table située à Carouge, petite ville mitoyenne de Genève. Le personnage était déjà là et se leva pour nous accueillir. D'une extrême politesse, parlant d'un ton précieux, aucun mot n'était prononcé plus haut que l'autre. Ce personnage atypique, que nous appellerons toujours, le colonel et moi, Badoit à cause de son nom qui avait un rapport avec l'eau, me sembla bizarre. Très mince, le visage empreint d'une certaine douceur, s'abritant derrière une petite paire de lunettes, il se mouvait avec une certaine grâce féminine, accompagnant ses paroles de gestes délicats. Son personnage à l'évidence n'aurait pas trouvé de rôle dans le scénario d'un roman d'aventures. Mais Badoit, gestionnaire de fortune connu, était un ami du prince comorien Saïd Ali Kemal qui, je l'appris plus tard, était partie prenante dans l'affaire.

Le dîner se déroula dans d'excellentes conditions. Badoit était un client connu et le personnel se pressait à notre service. Le contact était établi. Malgré son physique désavantageux et son comportement maniéré, Badoit, parlant parfaitement l'anglais, se montrera d'une grande utilité au colonel lors des pourparlers pour l'achat du bateau. Quant à moi, je serai, comme on le verra plus tard, en relation directe avec lui. Cela corroborait le dicton affirmant qu'il ne faut jamais juger sur les apparences. Nul n'aurait pu imaginer que cette personne raffinée à l'extrême puisse être mêlée à un coup d'État dans l'océan Indien.

\*\*\*

Dans le courant de l'été, sur la demande de Bob Denard, je me rendis à Paris. « Il faut que je te présente quelqu'un », avait-il dit. Je me dirigeai vers le lieu de rendez-vous, fixé à 14 heures dans un café de la rue de Vaugirard, proche de la Porte de Versailles. En pénétrant dans l'établissement, je vis de suite le colonel assis au fond de la salle en compagnie d'une femme blonde. Ce jour-là, je fis connaissance avec Marie-Hélène, plus simplement appelée Marlène, qui devint ma principale collaboratrice dans la première partie de la mission et j'accédai au palier supérieur dans la connaissance du scénario envisagé.

Marlène était une femme d'une cinquantaine d'années aux cheveux blonds bouclés, encadrant un joli minois où perçaient deux yeux bleus protégés par des verres cerclés d'une fine monture dorée, qui recouvraient tout le haut du visage. De taille moyenne, elle n'était pas désagréable à rencontrer mais pouvait aisément se fondre dans l'anonymat. On devait pouvoir la regarder un jour et ne pas la reconnaître quelque temps plus tard dans la rue. Elle était vêtue, ce jour-là, d'un tailleur rouge qui, paradoxalement, ne passait pas inaperçu. Le colonel me la présenta comme une amie qui m'accompagnerait durant ma mission, car elle connaissait les Comores pour y être allée au mois de mars, envoyée par lui en premier repérage. Marlène, souriante, détendue, me déclara qu'elle avait connu Bob Denard lors d'une conférence qu'il donnait dans sa région d'Aquitaine, qu'ils avaient de suite sympathisé, car elle avait le tempérament d'une aventurière. « Je suis faite pour l'aventure », disait-elle ; pour cela, elle sera servie au-delà de ses espérances. Elle était plus simplement une artiste-peintre au talent réel, qui avait exposé dans nombre de galeries en France comme à l'étranger, qui arrivait à vivre de son art et dont la page de gloire était d'avoir vendu une toile à Nadine de Rothschild et une autre à James Bond, alias Roger Moore.

Marlène me montra les photos qu'elle avait faites lors de son séjour d'une dizaine de jours aux Comores, qui me confortèrent dans l'idée que j'allais avoir la chance de découvrir un pays paradisiaque. Elle me raconta qu'elle avait pris quelques contacts là-bas à qui elle avait annoncé qu'elle reviendrait pour immortaliser les magnifiques paysages qu'elle avait découverts. C'était une bonne idée. Son retour ne poserait pas de problème et puis les contacts qu'elle s'était faits pourraient peut-être nous être utiles. Comme elle ne savait pas exactement de quoi il retournait, elle n'avait pas pu bavarder imprudemment.

Bob Denard la laissait parler sans l'interrompre, puis il nous exposa notre mission. Je serai le chef d'une petite équipe qui partirait aux Comores pour, d'une part, « sentir le climat », c'est-à-dire tâter discrètement le pouls de la population, se faire une idée de l'ambiance qui régnait et, d'autre part, préparer l'arrivée des hommes qui viendraient renverser le président en place, en choisissant l'endroit du débarquement et en louant des véhicules pour les acheminer

ensuite sur leurs objectifs respectifs. Pratiquement, un « remake » du débarquement réalisé en 1978, doublé d'un deuxième épisode des époux Turenge de l'affaire du Rainbow Warrior<sup>[7]</sup>. Ce n'était pas bête du tout de réaliser la même opération militaire, car on ne s'attend pas en général à ce que l'histoire réserve deux fois les mêmes plats. Et puis, mêler une femme dans la première partie du scénario permettait d'altérer les éventuels soupçons. Nous échangeâmes nos numéros de téléphone et il fut convenu qu'elle devait attendre que je l'appelle pour lui donner des informations et des directives.

\*\*\*

Un matin, sortant de la banque genevoise où nous avions, entre autres, pris le café avec Despi, le colonel me proposa de l'accompagner à l'hôtel Warwick, situé près de la gare Cornavin, car il devait y rencontrer quelqu'un. En arrivant, il passa un coup de fil et me dit de l'attendre un moment au bar de l'hôtel. Une demi-heure plus tard, il revint accompagné d'un homme et ils s'assirent à ma table. Après les présentations où j'appris que l'inconnu s'appelait Éric, nous parlâmes de choses et d'autres, mais je remarquai qu'Éric et Bob Denard se tutoyaient. Éric était un bel homme brun, un hidalgo qui devait avoir du succès avec les femmes. Portant moustache, habillé avec soin, il semblait sûr de lui. Dans la conversation, j'appris que c'était un homme d'affaires et un chef d'entreprise qui avait habité au Maroc. Maintenant installé à Marbella, il y construisait des immeubles et des lotissements. Une heure plus tard, le colonel se leva pour aller satisfaire une envie naturelle ; Éric et moi recommandâmes un café.

— Le colonel vous a-t-il déjà parlé de moi ? me dit-il.

Ce n'était pas le cas.

— N'avez-vous rien remarqué en moi ?

— Ma foi, non, rien de spécial.

— Eh bien, je suis le fils de Bob Denard.

Sur le moment, la nouvelle me surprit, puis la ressemblance me sauta immédiatement aux yeux. Effectivement, Éric ressemblait beaucoup à son père quand il était jeune. Il m'expliqua qu'il était le fruit d'une liaison que Bob Denard avait entretenue avec sa mère quand il était dans la police antiterroriste au Maroc. Je me rappelai subitement avoir lu cet épisode<sup>[8]</sup>. Le colonel revint et comprit que j'avais été mis au courant.

— Vous avez fait connaissance, c'est bien.

Puis, s'adressant à moi :

— Oui, Éric est mon fils naturel, tu auras l'occasion de le revoir.

Et s'adressant cette fois à Éric :

— Voilà donc Jean-Claude dont je t'ai parlé. J'ai toute confiance en lui.

\*\*\*

Des contacts étaient pris avec des fabricants ou des revendeurs en vue de l'achat de matériel de communication, de positionnement. Bob Denard me demanda de m'occuper de l'achat de postes talkie-walkie. J'en trouvai une trentaine, du dernier modèle à l'époque, petits, discrets, à chargement rapide, avec écouteurs pour éviter les conversations « fort et clair » et les livrai au bureau d'Ormesson-sur-Marne. Nous en profitâmes, Marques et moi, pour consulter la carte des Comores et noter les différents points où pourrait s'effectuer un débarquement, compte tenu du fait qu'il ne s'agissait que d'un repérage théorique fondé sur ses souvenirs qui dataient de 1989, soit six ans auparavant. Le colonel m'encouragea à me documenter sur les Comores ; je fouillais donc les librairies à la recherche de publications touristiques ou historiques sur le sujet. Nous parlions souvent de ce pays que je n'allais pas tarder à connaître. Il était intarissable. Je me rendais compte qu'il ne s'agissait pas pour lui d'un « territoire de chasse », mais qu'il aimait profondément ce territoire auquel il était attaché par des liens de sang. Cependant, il me répéta souvent de faire attention quand je serai sur place, car disait-il : « Les gens sont très bavards. Même si là-bas tu établis le contact avec quelqu'un qui nous aime bien, il ne faut cependant rien dire, car il ne pourrait s'empêcher d'en parler, non pour faire du mal, mais pour exprimer sa joie. Et n'oublie pas qu'en Afrique, tu te crois tout seul, tu vas pisser contre un buisson et tu vois un noir sortir de derrière un palmier. »

Bob Denard avait commencé, depuis quelque temps déjà, à prospecter en vue de l'achat d'un bateau. C'était une part très importante de l'opération, car il fallait en trouver un qui corresponde aux critères souhaités, c'est-à-dire suffisamment grand pour contenir l'équipage, les passagers, le matériel. Il fallait qu'il soit apte à naviguer en haute mer et équipé pour une traversée de longue durée. Enfin, il fallait aussi qu'il ne soit pas hors de prix, budget oblige. Je sus qu'il avait eu vent d'une affaire mais qu'elle n'avait pu aboutir. Les recherches continuaient. Le bateau qui avait servi à

l'opération de débarquement de 1978, l'Antinea, avait été acquis à Lorient grâce aux bons offices du commandant Pierre Guillaume, mieux connu sous le nom de « Crabe-Tambour<sup>[9]</sup> », mais, pour cette mission, le Vieux préférait pour des raisons de discrétion trouver un bateau ailleurs.

Pour réaliser ces opérations, le colonel créa à Genève deux sociétés. La première, « Numeror International », était destinée à couvrir l'achat du bateau. La deuxième, « Neptune Shipping International Company », domiciliée au Panama, devait couvrir les opérations d'achat de matériel, dont le téléphone satellite « Immersat ». Un avocat spécialiste des affaires internationales, en toute bonne foi et sans connaître le fin mot de l'histoire, avait accepté d'être partie prenante dans la société chargée d'acquérir le bateau. Il en gardera un souvenir ineffaçable, comme nous le verrons plus tard. Comme ces sociétés étaient appelées à recevoir un courrier conséquent, qu'il fallait pouvoir consulter rapidement et commodément, je proposai au colonel de donner l'adresse d'une case postale que je possédais à la poste du Mont-Blanc, la grande poste de Genève.

Le temps s'écoulait, nous abordions la saison automnale de l'année. Bob Denard se déplaçait énormément pour mettre l'opération sur pied. Je dois reconnaître que j'avais beaucoup d'admiration pour cet homme capable de concevoir, mettre au point et participer à une opération de cette ampleur. Un coup d'État à l'autre bout du monde, même si l'État est petit, ne s'improvise pas. Rien ne doit être laissé au hasard. Tout doit être calculé, soupesé.

Le colonel m'avait dit de songer à la composition de mon équipe « renseignement-repérage », de quatre membres, dont Marlène et moi. Ayant toute confiance en la discrétion de mon ami Gilles que je connaissais depuis l'âge de dix-huit ans, en compagnie duquel j'avais fait mes classes dans les paras, avec qui j'étais toujours resté en contact, malgré des périodes plus ou moins longues de silence au bout desquelles nous nous retrouvions avec plaisir, je lui parlai sans entrer dans les détails de la possibilité de réaliser une mission sous d'autres latitudes. Je lui citai le nom du colonel. Bien entendu, Gilles fut intéressé et attendit avec impatience le jour où je devais lui présenter notre boss.

Il manquait le quatrième élément qui devait composer l'équipe. J'avais une idée et je m'en ouvris à Gilles qui partagea mon avis. Mon choix s'était fixé sur Riquet, un Suisse, qui travaillait avec moi depuis quelque temps dans le domaine de la sécurité. Riquet avait un passé de spécialiste en arts martiaux. Il avait fait partie de l'équipe suisse aux championnats du monde de karaté ; c'était aussi un proche de Dominique Valera, le maître en la matière à l'époque. Physiquement, c'était un colosse, tout en muscles, avec des mains que la casse – technique de karaté consistant à mettre en morceaux briques, morceaux de bois et autres matériaux – avait transformées en de redoutables battoirs. Certains membres de services spéciaux avaient pu profiter de son enseignement en matière de combat à mains nues. Et puis, si Riquet connaissait beaucoup de monde, il ne se liait pourtant pas facilement d'amitié. Des problèmes familiaux l'avaient assombri, quelque peu aigri et l'avaient amené à apprécier la solitude. S'il avait arrêté la compétition, Riquet n'en continuait pas moins à s'entraîner. Passionné par tout ce qui touchait au domaine militaire et particulièrement par la Légion Étrangère, il avait à cœur d'avoir un comportement strict, à l'image de ses modèles. D'une propreté vestimentaire impeccable, une visite à son domicile de loup solitaire permettait de remarquer très vite un intérieur d'une netteté rigoureuse où l'ordre régnait. Chaque objet avait sa place et rien ne dépassait de l'alignement prescrit par le maître des lieux. Tout cela plaidait pour lui. Il y avait cependant un bémol.

Depuis quelque temps, Riquet avait un problème d'alcool qui lui avait créé des ennuis au niveau professionnel, car son métier de sapeur-pompier et sa spécialité de démineur n'admettaient aucune défaillance. Pour oublier ses déboires, il se laissait aller de temps en temps à faire de grosses bringues qui se terminaient parfois en grandes bagarres. Malheur à ceux qui se trouvaient en face. Fréquentant les bars de Genève, il ne pouvait y rencontrer que des filles à problèmes, qui ne lui apportaient rien de positif alors que, derrière sa carapace de brute, se cachait une sensibilité exacerbée qu'une femme de tête et de cœur aurait pu déceler et diriger tout en finesse vers la sortie du tunnel. Pourtant, je sentais d'instinct pouvoir compter sur lui car j'étais sûr de son affection et de son attachement. Je décidai donc de le prendre dans l'équipe, pensant qu'une mission de cette envergure, où la responsabilité individuelle est capitale pour la réussite de l'ensemble, ne pourrait que lui « laver le mental » et lui redonner goût à la vie.

Je ne lui dévoilai cependant rien de l'avancée de l'affaire, me contentant de lui indiquer qu'il y aurait peut-être prochainement une mission de sécurité intéressante et que, pour cela, je devrais lui présenter bientôt quelqu'un. Ce jour arriva dans la première quinzaine du mois d'octobre. Le colonel et moi devions rencontrer un personnage que nous ne connaissions pas, qui avait fixé le rendez-vous au bar du Novotel de Ferney-Voltaire. Je demandai à Gilles et à Riquet de venir et de se tenir discrètement à proximité du lieu, pour le cas où. Ce fut l'occasion d'un premier contact entre eux et le colonel qui leur proposa de les revoir plus longuement la semaine suivante. Le jour fixé, nous nous retrouvâmes tous les quatre attablés au restaurant du même Novotel de Ferney-Voltaire et Bob Denard, après quelques préliminaires sans importance, attaqua :

— Vous êtes là parce que Jean-Claude m'a parlé de vous et m'a dit toute la confiance qu'il a en vous et l'estime qu'il vous porte. Je ne vais donc pas vous cacher plus longtemps notre destination ; il s'agit de retourner aux Comores. Je

n'ai pas l'habitude de dire à l'avance le but d'une mission, mais là, étant donné que vous devrez partir avant les autres, il est normal que vous connaissiez notre destination. Si vous avez été choisis et que vous êtes là ce soir, c'est que j'estime pouvoir vous faire confiance. Nous sommes entre adultes responsables, entre soldats. Vous devez donc vous taire et ne parler de quoi que ce soit à personne. Jean-Claude vous donnera toutes les indications pour mener à bien votre mission. Il ne devrait pas y avoir de problème.

Le reste du repas se déroula dans la bonne humeur. Gilles et Riquet, heureux de connaître ce personnage hors du commun, le bombardaient de questions sur ses expériences et ses combats passés. Les dés étaient jetés ; mon équipe était prête.

\*\*\*

Le 30 novembre 1994, le colonel m'invita à assister dans un grand hôtel parisien, le Lutétia, à la projection d'un film documentaire réalisé sur sa vie par Agnès et Jean-Claude Bartoll, intitulé « Bob Denard, le corsaire de la République ». Il y avait ensuite un débat. Je m'y rendis en compagnie de quelques amis intéressés par le personnage et j'eus ainsi l'occasion, un verre de champagne à la main, d'y rencontrer nombre de connaissances, elles aussi invitées. Le film, dont il sera beaucoup question par la suite, était intéressant, retraçant la vie du colonel et les liens étroits le liant aux services chargés d'appliquer la politique étrangère, et plus particulièrement africaine, de la France. Comme le dit dans le film une journaliste africaine : « Bob Denard, c'est comme un paratonnerre pour la France. Quand ça va bien, cela rejaillit sur la France et quand ça va mal, cela retombe sur Bob Denard. » J'eus la surprise de voir à cette soirée Monsieur Sultan Chozour, ambassadeur des Comores en France, qui intervenait aussi dans le film. Et ma surprise s'amplifia quand je le vis saluer très cordialement Bob Denard et deviser avec lui de manière détendue et amicale. Tout cela me confortait dans l'idée d'une attitude bienveillante de la France.

\*\*\*

L'année s'achevait ; les préparatifs avaient pris du retard en raison de la difficulté de trouver un bateau. Plusieurs offres avaient été abandonnées pour des raisons diverses mais surtout en raison de leur coût élevé. Le colonel me demanda si je connaissais quelqu'un de débrouillard, susceptible d'être employé sur le bateau. Je pensai tout de suite à Dan, un gars de Haute-Savoie, ancien para, très habile de ses mains, capable d'assurer n'importe quel emploi. Je lui posai la question de savoir s'il était intéressé par un travail à l'étranger et, devant sa réponse affirmative, une rencontre avec Monsieur Martin fut arrangée. Ce dernier lui parla d'un travail sur un bateau bientôt en partance pour retrouver et renflouer des épaves au large du Sud-Est asiatique, rémunéré à hauteur de 20 000 francs<sup>[10]</sup> par mois plus une prime de 50 000 francs<sup>[11]</sup> en cas de réussite des travaux de renflouage. Bernard Martin lui demanda s'il pouvait se libérer rapidement et facilement. Dan acquiesça. Accord conclu. Bernard Martin lui promit de lui donner très rapidement des nouvelles par mon intermédiaire.

L'année se terminait pour laisser place à 1995, année importante puisque, au soir du 7 mai, on devait connaître un nouveau président de la République. Nos préparatifs avaient débuté sous l'ère d'Édouard Balladur, Premier ministre de la cohabitation, entouré d'Alain Juppé au Quai d'Orsay, de François Léotard à la Défense et de Charles Pasqua à l'Intérieur. L'opération serait-elle déclenchée avant les élections ? Sinon, quelle serait la nouvelle politique de la France ?

\*\*\*

Au début de la nouvelle année, Bob Denard, de passage à Genève, me dit qu'il avait un bateau en vue, ce dernier étant à quai à Bergen, un port norvégien. Quelque temps plus tard, il se rendit sur place pour en négocier l'achat en compagnie de Badoit qui maîtrisait, on l'a vu, parfaitement l'anglais. Il retournera encore deux fois avec Badoit à Bergen, rejoints par le Bosco et le capitaine choisi par le Vieux, dont le rôle était d'inspecter la coque, les machines, l'intérieur, bref, de réaliser une expertise complète du bâtiment afin de déterminer si son prix était adapté à sa condition, s'il était encore apte à supporter une traversée en haute mer, et d'établir la liste des transformations à réaliser. Les négociations furent difficiles, car le propriétaire, la société de télécommunications norvégienne « Telenor », en demandait un prix élevé. Mister Martin – « Mister Martine » pour les anglophones – leur déclara d'ailleurs que les tarifs norvégiens étaient vraiment trop hauts. Finalement, en avril, l'affaire fut conclue pour un prix de 250 000 dollars, avec le paiement immédiat d'une provision de 25 000 dollars, et le bateau appelé Telefunken, un ancien câblier œuvrant en mer du Nord, de 66,5 mètres et de 1 275 chevaux, construit en Algérie en 1957, passa dans les mains de Bernard Martin pour être rebaptisé Vulcain.

Avec son acquisition, nous avons fait un grand pas en avant. C'était même un élément essentiel de la mission. Il restait maintenant à le modifier et à l'aménager, à engager le personnel et à peaufiner les derniers détails. Le Vieux me demanda de faire venir Dan le plus vite possible à Bergen où sa présence devenait nécessaire. Il devait décoller de Genève. Avant de le voir partir, je lui affirmai l'avoir fortement recommandé et vouloir pouvoir compter sur lui, sachant cependant que je ne serais pas déçu. Sans faire allusion à la mission réelle, je lui dévoilai aussi l'identité réelle du Vieux, pouvant compter sur son entière discrétion, afin de lui faire apprécier la confiance placée en lui. Il ne parut pas le moins du monde surpris, ni ému. Et puis, une aventure avec Bob Denard ne se refusait pas. Arrivé sur place, il fut accueilli à l'aéroport et dirigé vers le port. Dan fit connaissance avec le capitaine, le Bosco et Roger, le chef mécanicien, un ancien sous-marinier qui le prit de suite en main pour lui expliquer le fonctionnement des machines et lui prodiguer des conseils.

Deux mois auparavant, Dan avait eu un accident de moto et boitait encore un peu. Apercevant le colonel venu inspecter l'avancée des travaux, il alla au-devant de lui pour le saluer et, tout en cheminant, ils devisèrent ensemble quelques instants, claudiquant en mesure et du même côté, ce qui déclencha l'hilarité générale de l'équipage. Le bateau était en cale sèche pour y subir des travaux de peinture extérieure et la réparation du réservoir d'eau qui se situait en haut de la cheminée, mais aussi parce qu'il était nécessaire de changer les boules de plomb placées tout autour, sous la ligne de flottaison, et tout autour de l'hélice pour éviter une corrosion rapide. Le capitaine et le chef mécano de l'ancien équipage norvégien étaient restés à bord afin de montrer à leurs homologues français les particularités de ce câblier. Ils participèrent au voyage quand le Vulcain quitta le 9 juin Bergen pour Rotterdam où un emplacement portuaire dans un canal remontant vers l'intérieur des terres avait été loué pour des travaux d'aménagement intérieur.

\*\*\*

Pour cette expédition, Bob Denard avait donc fait appel à six anciens membres de la Garde présidentielle des Comores : Marques, Jean-Pierre, Siam, Fx, Fabien et Charles ; les autres devaient être recrutés par cooptation ou en utilisant les voies classiques. Une ou deux annonces rédigées en termes très neutres, recherchant des personnes susceptibles d'assurer un poste à responsabilité dans la sécurité, parurent dans Le Figaro. Les personnes intéressées devaient adresser leur candidature, accompagnée de leur curriculum vitae, à une société de sécurité genevoise nommée « Sécuridéal », dont l'adresse était une boîte postale. Il s'agissait en fait de la même boîte qui servait à la réception du courrier adressé à « Numeror International » et à « Neptune Shipping International Company ». Sécuridéal, bien entendu, n'existait pas. On aurait pu mettre n'importe quel nom au-dessus de l'adresse postale.

Parallèlement à ces offres d'emploi, en accord avec le colonel, j'écrivis un mot aux présidents de différentes associations pour leur demander s'ils connaissaient de jeunes paras, sérieux, en bonne forme physique, se trouvant sans emploi, prêts à assurer une mission de sécurité à l'étranger. De nombreuses réponses arrivèrent de ces deux canaux qu'il fallut trier. Cette tâche m'incomba. J'éliminai d'entrée nombre de candidatures pour ne conserver que celles qui me paraissaient sérieuses et adaptées à nos souhaits. J'établissais des dossiers et les présentais à Bob Denard qui les analysait, me demandait mon avis. Je prenais ensuite téléphoniquement contact avec les quelques candidats retenus pour leur fixer un rendez-vous avec Monsieur Bernard Martin. Celui-ci leur expliquait, après un entretien de quelques minutes, que le but de la mission était d'assurer la sécurité d'une mission archéologique de renflouement de trésors au large des Philippines, zone où sévissaient de dangereux pirates, pour un salaire mensuel de 20 000 francs auquel il convenait d'ajouter une prime de 50 000 francs en cas de réussite des travaux.

Je n'ai personnellement jamais assisté à ces rendez-vous d'embauche. Ce que le colonel n'avait pas prévu, c'est que, depuis son retour en France, sa photo avait circulé dans la presse et que des reportages lui avaient été consacrés sur certaines chaînes de télévision. Certaines nouvelles recrues, assez physionomistes, le reconnurent mais se gardèrent bien de le lui dire, de peur de se voir refuser l'embauche. Et puis, comme cela a déjà été dit, la chance de vivre une aventure avec Bob Denard ne devait pas être galvaudée.

\*\*\*

Le Vulcain restera deux mois à Rotterdam, car si la mise en cale sèche à Bergen avait été nécessaire aux travaux extérieurs, là furent réalisés de gros travaux d'aménagement intérieur et de modifications pour le rendre prêt à affronter la haute mer. Pour augmenter son autonomie, des réservoirs supplémentaires furent installés, accroissant sa capacité en carburant de 80 à 200 tonnes. Des travaux de menuiserie furent exécutés pour construire des couchettes supplémentaires, prêtes à accueillir des passagers, sans doute les scientifiques, les plongeurs ou les gardes de sécurité indispensables à une telle expédition. On installa des congélateurs et on acheta des provisions pour deux mois de navigation, notamment du riz. Un appareil de dessalement pouvant traiter 10 tonnes d'eau de mer par jour fut acheté par le capitaine qui se procura

aussi des livres et des cartes maritimes. Au fil des jours et des semaines, le Vulcain, qui n'avait jusque-là connu que la mer du Nord, se transformait pour devenir un bateau au long cours. Il fut équipé d'un ordinateur, d'un télécopieur et surtout d'un système de communication satellitaire « Immersat ». L'ensemble des travaux atteignit le million de francs<sup>[12]</sup>.

L'armement fut apporté de France en voiture au moment des attentats dans la station de métro Saint-Michel à Paris, le plus naturellement du monde, notamment par Jean-Paul S. Aux douaniers alanguis par une vie de paresse qui demandaient d'un air nonchalant s'il n'y avait rien de spécial à déclarer, il fut répondu négativement.

— Nous sommes des mareyeurs et nous allons voir des produits de la pêche !

— Vous pouvez y aller.

L'opération de chargement sur le Vulcain se voulait logiquement discrète. Les « mareyeurs », après s'être assurés que les alentours étaient calmes et que l'équipage vaquait à ses occupations – car certains de ses membres n'étaient pas au courant de la mission véritable –, montèrent à bord tranquillement avec des sacs renfermant la précieuse cargaison. Mais, au moment de placer le matériel dans le pic-avant (la pointe avant du bateau) les hommes s'aperçurent qu'il était plein d'eau. Il fallut donc demander la mise en fonction d'une pompe et le vider avant de placer une palette pour y faire reposer les armes à l'abri de l'humidité, refermer et visser la plaque masquant l'entrée. Le secret était devenu assez perméable. Dans toute aventure humaine, il est rare que l'ensemble des événements se déroulent de la manière qui a été programmée. C'est là qu'il faut faire preuve de sang-froid, d'imagination et d'improvisation.

La vie à bord continua comme par le passé. Personne parmi l'équipage ne posa de questions ni ne fit de commentaires car, après tout, si le bateau devait opérer dans des zones peu sûres, au large des Philippines, infestées de pirates qui, eux, étaient armés, autant avoir les moyens de se défendre. Et puis, on savait que des cartes de navigation avaient été achetées à la Bibliothèque maritime de La Rochelle ; 19 cartes, dont 5 des Comores. Monsieur Martin continuait à venir de temps en temps à bord constater l'avancée des travaux. Ses passages ne furent pas toujours heureux comme le jour où le capitaine le trouva affalé à fond de cale, le front meurtri. Il avait tout simplement buté sur du matériel et avait piqué une tête en avant. Le Vulcain fut, durant cette période, immatriculé au Panama.

De nouveaux venus firent leur apparition : Daniel, ancien para du 9<sup>e</sup> RCP<sup>[13]</sup>, vingt-deux ans, le plus jeune de l'expédition, mince, souple et musclé ; il avait un visage sympathique et souriant. Outre le fait d'avoir été para, son métier de chaudronnier avait joué en sa faveur au moment de son embauche. Il travailla en salle des machines. De taille inférieure à Dan, il fut surnommé « Petit Dan », tandis que le premier hérita du patronyme de « Grand Dan ».

Une jeune femme, nommée Charlotte, embarqua également. Mais que venait-elle faire dans cette aventure d'hommes ? La cuisine tout simplement. Ni belle ni vilaine, un corps que la vie au grand air avait rendu bronzé, des cheveux pas toujours bien coiffés tombant sur les épaules, Charlotte, malgré son jeune âge, avait déjà bien bourlingué de par le monde et vécu quelques situations bizarres. Loin d'être sophistiquée, elle affichait au contraire une décontraction totale, semblait à l'aise dans ce monde macho et n'était pas prête à se laisser faire. D'emblée, elle se fit remarquer car, si elle avait été engagée pour régner sur les casseroles et veiller au rassasiement et à la satisfaction de tous les estomacs, contribuant ainsi au maintien d'un bon moral, ses talents culinaires furent loin de convaincre. Elle commença à s'attirer des réflexions de plus en plus désagréables auxquelles elle répondait avec véhémence, utilisant un langage pas toujours très châtié.

C'était la petite protégée d'un membre de l'expédition, Michel, ancien plongeur-démineur de la marine qu'il quitta avec le grade de maître principal. Il avait fait un stage « démolition » à Cercottes, puis une opération au Burundi en 1981 et au Tchad en 1983. Il travailla au Koweït pour une compagnie pétrolière et connut le Vieux en 1978, lors du coup d'État. Surnommé « le phoque » à cause d'un embonpoint qui l'aurait empêché, s'il en avait eu encore le souhait, de réaliser les prouesses physiques d'antan. Sur la demande du colonel, il embarqua du matériel de plongée. Outre Charlotte, il permit le recrutement de Sachs qu'il avait connu en Afrique.

Un deuxième mécanicien avait été engagé pour travailler en salle des machines où, a priori, sa présence était nécessaire. Le bougre préférait cependant aller sur le pont et surtout ne pas faire grand-chose. Sa présence se révélant vite inutile, il fut prié d'aller se reposer ailleurs. Roger, le chef mécano, proposa une de ses relations, Marie-Pierre, un bon mécanicien, habitué aussi bien aux salles des machines qu'aux salles des bistros. Malgré ce défaut, il s'acquittait normalement de sa tâche et ne s'intéressait pas à ce qui se passait sur le bateau. Il fut donc engagé.

Marie-Pierre n'était pas le seul à s'intéresser à la bouteille. Roger ne donnait pas sa part au chat. Comme il affectionnait les sorties arrosées et les raids nocturnes dans les quartiers chauds de Rotterdam, Grand Dan fut affecté à sa surveillance pour éviter que, l'alcool aidant, il ne commençât des bavardages inutiles et des confidences compromettantes ; et à sa protection au cas où, toujours l'alcool aidant, il se livrerait à des provocations qui pourraient engendrer des rixes gênantes pour la tranquillité du Vulcain. C'est ainsi que les deux compères, quelquefois accompagnés d'un ou deux autres membres de l'équipage, firent le tour des bordels, des bars louches et des tavernes de la ville. Si la discrétion et la tranquillité recherchées par l'équipe de Mister Martin ne furent jamais troublées par ces escapades

nocturnes, deux incidents auraient pu poser quelques problèmes et attirer une attention vraiment pas souhaitée.

Un beau jour, des jeunes gens étaient tombés en panne avec leur petit bateau à proximité immédiate du Vulcain. Comme ils s'agitaient un peu autour du navire, ils éveillèrent l'attention de l'équipage. Quelques gars descendirent et s'approchèrent d'eux pour leur demander ce qui se passait. Ils jetèrent avec succès un coup d'œil sur le moteur. Les jeunes décidèrent ensuite de laisser amarrée leur embarcation pour aller faire un tour. Sur le Vulcain, chacun vaquait à ses occupations et personne ne prêta attention à ce petit voisin. Quand les jeunes revinrent, ce fut pour constater qu'il ne restait plus que la corde enroulée à la bite d'amarrage. Plus de bateau, il avait disparu ! Soupçonneux, ces jeunes gens non seulement avertirent la police, mais accusèrent l'équipage de l'avoir volé et de l'avoir mis dans la cale. Une visite des lieux permit aux enquêteurs de constater l'inconsistance des accusations.

Une autre fois, la police se présenta à nouveau et demanda à contrôler le matériel d'une entreprise locale, spécialisée dans la soudure, qui avait été engagée pour faire des travaux à bord. Il semblait que celle-ci n'était pas trop scrupuleuse sur l'acquisition de ses équipements. Tous ces imprévus n'eurent heureusement aucune incidence sur le séjour du Vulcain en Hollande. Le temps passait, chaque jour amenant la fin d'un travail, le début d'un autre, un contrôle, une manœuvre comme la mise à l'eau des chaloupes de secours, ou l'essai de la combinaison de survie. Comme personne ne se bousculait pour effectuer le test, Grand Dan se porta volontaire, s'équipa et sauta bravement à l'eau pour se retrouver bloqué au fond, les deux jambes plantées dans la vase. Heureusement pour lui, sa bonne condition physique et son sang-froid lui évitèrent de paniquer et lui permirent de se sortir d'affaire en bloquant sa respiration, le temps nécessaire à s'arracher de cette boue piégeuse, ce qui ne fut pas facile.

Le 14 août, le Vulcain quitta Rotterdam pour Ténériffe, aux Canaries. En suivant sa route, sur la Manche, il fut pris dans une forte tempête : force 9 pour les marins. Le Bosco, de quart aux commandes, tenait le cap. Des appels de détresse de navires en difficulté se firent entendre ; le Vulcain se détourna de son itinéraire pour aller porter secours quand il perçut, un moment plus tard, que d'autres bateaux étaient déjà sur place. Les vagues frappaient la coque qui craquait sous les chocs. Le Vulcain s'enfonçait dans les flots pour reparaître miraculeusement quelques instants plus tard.

« Merde, on chavire ! On va couler ! » pensa par deux fois Grand Dan se retrouvant, perplexe, debout les pieds contre la cloison, ce qui laissait effectivement croire que le bateau était couché sur le flanc. Si on avait souhaité une épreuve pour tester la solidité et la fiabilité de ce bâtiment, on n'aurait pu rêver mieux. L'examen fut donc concluant et permit de constater la capacité du Vulcain à affronter la haute mer et ses dangers.

\*\*\*

Arrivé enfin à Ténériffe, il restait encore beaucoup de travail à faire à bord du Vulcain. L'équipage devait s'occuper de continuer l'entretien, notamment de faire la vidange, et s'entraîner à exécuter des manœuvres de descente des barges. Avec le maximum de précautions, il fut procédé à l'embarquement du matériel de plongée, nécessaire pour donner le change, bien que l'exercice fût utile à l'inspection de la coque ou dans un but récréatif. Cinq tonnes de sable furent chargées à bord afin d'aménager un stand de tir dans la cale. Au personnel du port qui demandait à quoi cela pouvait bien servir, le capitaine répondit qu'étant sur ballast, ce sable ferait fonction de lest pour que le bateau soit plus lourd et qu'il reste dans les lignes. Cet argument tout à fait plausible calma les suspicions. Des hommes embarquaient progressivement, arrivant par avion, individuellement ou en petits groupes, de Paris ou de Bruxelles. Un beau jour, sans crier gare, le capitaine fit démarrer le bateau, larguer les amarres et, une fois au milieu du port, dit à Grand Dan :

— À toi de jouer maintenant ! Il faut accoster !

Devant l'air surpris de l'intéressé, il ajouta :

— Tu dois savoir comment faire, Roger te l'a appris !

— Oui, bien sûr, mais ce n'est pas comme pour manœuvrer une voiture. Là, il me faudra une bonne heure.

— Eh bien, tu n'as que cinq minutes !

Aussitôt dit aussitôt fait. Grand Dan se mit aux commandes avec application et réussit à remettre le bateau à quai. Sans dire un mot, le capitaine plissa les yeux, tira sur sa pipe et s'en alla. L'exercice avait été concluant, Grand Dan avait confirmé sa débrouillardise et pouvait être considéré comme un bon matelot.

\*\*\*

Les sorties nocturnes étaient interdites, toujours pour des raisons de discrétion. Seul Roger contrevenait aux directives. Pour ne pas trop l'alerter sur les raisons de ces mesures restrictives, on ferma les yeux, mais on confia à Grand Dan, comme à Rotterdam, la mission de l'accompagner pour le surveiller, éviter des bavardages gênants et des complications. Ces sorties en boîtes commençaient cependant à lui coûter cher ; il faut préciser, bien sûr, qu'aucun budget n'était alloué à cette fonction d'accompagnateur. Grand Dan ne voulut donc plus remplir ce rôle et Roger, qui trouvait

décidément les nuits de Ténériffe chaudes et agréables, sauta à terre un beau soir pour s'enfoncer dans la nuit. Au petit matin, un tohu-bohu venant du quai réveilla les résidents du bateau. Roger avait ramené avec lui une personne qu'il était difficile d'attribuer au sexe féminin ; il s'agissait plutôt, semble-t-il, d'une personne du troisième sexe. Les effluves de l'alcool avaient sans aucun doute altéré son discernement. Instable sur ses jambes, il s'évertuait, joignant aux gestes désordonnés une parole traînante, tour à tour douce et menaçante, à persuader la créature hésitante de monter à bord avec lui. Voyant toutes les têtes à moitié endormies qui les regardaient, cette dernière imaginant ce qui risquait de lui arriver si elle donnait suite aux exhortations du joyeux drille préféra tourner les talons, plantant là le pauvre Roger.

\*\*\*

Le Vulcain se trouvait aux Canaries depuis quelques jours quand le colonel me demanda de m'y rendre pour y apporter des fonds et préparer la procédure relative au débarquement. Prétextant auprès de ma femme une mission de sécurité à Paris, je pris place à bord d'un vol Iberia en direction de Madrid où je devais changer d'avion pour me rendre à Ténériffe, la plus grande île de cet archipel de l'Atlantique, au large des côtes nord-ouest de l'Afrique. Comme j'attendais de passer au contrôle de sécurité, je remarquai trois jeunes gens dont l'allure et l'attitude me firent songer sur l'instant qu'ils se rendaient peut-être au même endroit que moi ; puis, mon esprit vagabonda vers d'autres pensées. En arrivant en vue de l'île, je fus frappé par la vision d'un sommet surgissant des nuages qui l'enveloppaient en grande partie. Il s'agissait du Pic de Teide, volcan éteint d'une altitude de 3 718 m, dont le sommet enneigé a donné son nom à l'île, qui signifie « montagne recouverte de neige » en langue guanche.

Sitôt passés les contrôles douaniers, je vis Fx qui m'attendait, bras croisés, jambes légèrement écartées, et me dirigeai immédiatement vers lui. Comme nous montions dans une voiture, je vis les trois jeunes gens remarqués à Madrid monter eux aussi à bord d'un véhicule qui nous suivit. Je ne m'étais donc pas trompé. Après que nous fûmes arrivés au port de Santa Cruz, je vis pour la première fois le Vulcain, amarré à un quai tranquille. Il pouvait passer inaperçu au milieu d'autres navires tant il me parut quelconque. Bien sûr, il n'était pas là pour la parade. Il n'avait rien d'un paquebot et il me sembla plutôt petit. Une coque grise sur laquelle on voyait quelques coulées de rouille, surmontée d'un poste de commandement blanc sale. Sur le pont, une grue de couleur jaune attendait de manœuvrer à l'embarquement ou au débarquement. Dire que ce bateau allait transporter toute une équipe d'aventuriers à l'autre bout du monde !

Sans perdre de temps, Fx et moi montâmes à bord, précédant de peu le petit groupe qui nous suivait. Il était inutile que je sois remarqué aussi bien de l'extérieur que de ceux qui se trouvaient à bord. Je fus dirigé directement vers une cabine où m'attendait Marques. Après que je me fus déchargé du pli que je devais remettre, nous nous mîmes immédiatement au travail. Il s'agissait d'arrêter la procédure du débarquement et les codes. Sitôt sur place, avec mon équipe, nous devions, sans nous faire repérer, trouver un endroit propice au débarquement. Les hommes qui, par le passé, avaient été en poste aux Comores connaissaient bien la côte et Marques m'indiqua une nouvelle fois certains sites sur une carte. Mais, depuis le temps peut-être, ces lieux avaient changé et peut-être ne correspondaient-ils plus aux critères de discrétion et de sécurité. À moi de juger.

Nous devions aussi nous procurer des véhicules pour transporter tous les hommes qui débarqueraient vers leurs objectifs respectifs. Dès mon arrivée, je devrais tenir informé Badoit qui se trouvait à Genève de la situation et de l'évolution des choses. Badoit retransmettrait régulièrement les informations par téléphone au bateau. Il n'aurait pas fallu que le débarquement se produise alors que le président était en voyage ou que des éléments militaires étrangers se trouvaient sur l'île comme cela s'était déjà produit lors de l'opération du Bénin. Il faut avoir pour premier principe de simplifier les choses au maximum. La simplicité est le premier facteur de réussite. Elle permet une bonne compréhension, une bonne mémorisation et évite bien des erreurs.

Nous fîmes l'inventaire de tout ce qui était important à repérer, signaler et transmettre. Il fallait établir une liste des principaux lieux de l'île à qui nous avons attribué, comme pour la cuvette de Dien Bien Phu, des prénoms féminins ; ainsi Moroni était Nathalie ; l'aéroport d'Hahaya, Micheline ; la Présidence, Catherine ; Radio Comores, Élisabeth ; le camp de Kandani, Sylvie, etc. Une liste des éventuels lieux de débarquement notés sur une carte comportait des noms d'animaux ; ainsi une crique que nous avions repérée s'appelait chien, une autre près d'un pylône hertzien, chat, etc. Une liste des personnes importantes se signalait par des prénoms masculins ; le président Djohar était Jacques, le colonel Azali était Édouard, etc. Les chiffres étaient symbolisés par des couleurs ; ainsi zéro était blanc, un était jaune, cinq était rouge, neuf était turquoise ; quinze se disait jaune et rouge.

Un état concernant les éléments armés se signalait par des noms de fruits ; ainsi les soldats étaient des papayes, les gendarmes des mangues, un bateau de guerre étranger une banane, des éléments armés étrangers des goyaves, etc. Une liste de matériel et de points divers fut également établie. Le bateau devenait un requin, les véhicules étaient des lampes, le balisage était une langouste, le débarquement s'appelait Denise, une heure était clair, une minute foncé, un mètre

brillant, un kilomètre sombre, etc. Nous avons enfin prévu une phrase à dire en situation extrême, grave, entraînant l'annulation ou le report du débarquement : « On fait comme on a dit. » Tout simplement.

J'avais un GPS pour établir les coordonnées précises du lieu de débarquement et je récupérai un talkie-walkie, le deuxième restant sur le bateau, pour établir la première liaison radio la nuit du débarquement à 22 h 30, heure locale. Ce n'était pas plus compliqué ; il ne restait plus qu'à espérer et faire en sorte que tout fonctionne. Le travail terminé, je demandai à voir Dan que je n'avais bien sûr pas revu depuis son départ pour Bergen. Je m'aperçus vite, comme je l'avais prévu, qu'il était parfaitement à son aise et se comportait comme un marin confirmé, manœuvrant aussi bien la grue située sur le pont que la burette à huile. Il me sembla heureux de me voir, me fit visiter la salle des machines qu'il me décrivit de manière précise. Décidément, ce garçon m'étonnait et je me félicitais de l'avoir recommandé au colonel. Dan me présenta le Bosco que j'avais vu dans le film projeté à l'hôtel Lutétia, quelques mois plus tôt. Comme il en donnait l'impression dans les interviews qu'il avait accordées, il paraissait effectivement un personnage particulier mais attachant.

On aurait dit un capitaine Haddock vieillissant avec ses cheveux gris, son visage typique de vieux loup de mer tanné par les embruns où perçaient deux yeux clairs, malicieux, encadré d'un superbe collier de barbe grise relié par une superbe moustache de la même teinte. Pour que le personnage soit conforme à ce qu'on pouvait imaginer, il serrait entre ses dents une magnifique pipe quand il était au repos. De taille moyenne mais de corpulence robuste et empâtée, le Bosco avait bourlingué depuis sa plus tendre jeunesse, participé à de nombreuses aventures connues ou non, navigué sur toutes les mers du monde. Commando-marine en Indochine, il avait été grièvement blessé. Il avait planté du cacao aux Nouvelles-Hébrides, construit de ses mains un bateau au Brésil, participé avec le commandant Faulques<sup>[14]</sup> à la guerre du Biafra avant de suivre le Vieux, comme il l'appelait affectueusement, en Angola, au Bénin, aux Comores. Si sa vie avait été contée, elle aurait dépassé de beaucoup dans l'intensité nombre de romans d'aventures qui font rêver la jeunesse. Son expérience, son assurance, son aplomb mais aussi sa gouaille en imposaient aux jeunes. Le Bosco était là à son affaire, dirigeant une manœuvre, encourageant les uns, haranguant et même engueulant les plus lents. Il me parut sympathique.

— Ah, vous êtes le porteur d'eau ! me dit-il d'un petit sourire légèrement narquois.

— Eh oui, je n'ai que de l'eau, pas de Ricard, lui répondis-je.

— Dommage !

J'en profitai pour lui demander s'il était content des services de Dan.

— Très bien. Je dois avouer que, quand je l'ai vu arriver, j'ai pensé : « Qu'est-ce que le Vieux a encore ramené ? » Et puis, je me suis rendu compte que ce gars avait des doigts en or, qu'il n'était pas trop con, comprenait vite. J'ai dit au Vieux : « Celui-là, c'est un bon, on peut le garder. Il nous change des autres ivrognes. »

Je fis aussi la connaissance du capitaine, petit bonhomme sec, nerveux, aux yeux également clairs, vifs et intelligents, aux oreilles décollées d'un visage barré d'une épaisse moustache brune dont les poils chatouillaient souvent le tuyau d'une pipe qui semblait énorme. Chaleureux, ne dédaignant pas la plaisanterie, il attirait la sympathie. Le capitaine, bien qu'il fût beaucoup moins caricatural que le Bosco, était aussi un personnage de roman qui avait navigué dans le monde entier comme capitaine dans la marine marchande. C'est lui qui pilotait l'Antinea lors du premier débarquement aux Comores, en 1978.

— Bienvenue à bord ! me lança-t-il tout sourire.

— Merci, mais je ne vais pas rester longtemps avec vous. Je repars demain.

— Ah bon ! fit-il sans s'émouvoir de ma réponse.

Je dormis tranquillement dans la cabine réservée à Bob Denard pour le voyage et repris de la même façon le chemin du retour le lendemain.

\*\*\*

De retour à Genève, je pris contact avec Badoit qui devait servir de relais dans les transmissions entre le Vulcain et moi. Forts des codes établis avec Marques aux Canaries, nous établîmes une nouvelle grille qui devait servir à nos conversations futures. Tout d'abord, nous décidâmes de choisir un thème de discussion et, après quelques instants de réflexion, celui du mariage d'un cousin fut choisi. Il nous apparut que plus la conversation pouvait paraître bête, moins elle serait suspecte, pour autant, bien sûr, que nous soyons surveillés.

Tous les noms déjà codés reçurent une nouvelle appellation pouvant figurer dans une conversation relative aux préparatifs d'un mariage. Cela n'était pas très compliqué, il suffisait d'être attentif et concentré. Par exemple, les véhicules étaient des assiettes, la couleur rose représentait le nombre deux, la couleur bleue le nombre trois, le président Djohar était l'oncle, la Présidence devenait une nappe, etc. Si je disais que les assiettes déjà choisies étaient roses, mais qu'à présent je les préférerais en bleu, cela voulait dire que si nous n'avions jusqu'à maintenant que deux véhicules, nous

avons pu nous en procurer un troisième.

Quand Badoit recevrait ce message, il le transformerait en disant vouloir échanger ses lampes rouges en turquoise pour que le colonel sache de quoi il s'agissait. Pas plus compliqué que cela ! Les services comoriens, pour autant qu'il y en eût, n'avaient pas une réputation d'efficacité. Quant aux services français, si nous étions persuadés qu'ils connaissaient la mission – et comment aurait-il pu en être autrement ? –, il était inutile qu'ils en sachent tous les détails.

Pour des raisons de sécurité, il était entendu que je ne prendrais pas de téléphone portable aux Comores ; même si, à cette époque, il n'était guère possible d'écouter la conversation d'un portable, il était cependant déjà très facile de le localiser. Et puis, on ne pouvait vraisemblablement pas communiquer de cette manière, l'archipel n'étant pas encore équipé de relais. Il fallait aussi bannir les conversations téléphoniques depuis un hôtel. Ne restaient que les cabines. De ce que je savais de Marques, il y en avait quatre à Moroni. Il me faudrait donc sitôt sur place les localiser, et s'il y en avait des nouvelles, les prendre en compte. Il me faudrait en noter les numéros et les baptiser chacune d'un prénom masculin. Ce serait mon premier travail après avoir trouvé un gîte et un moyen de locomotion.

Avec Badoit, il fut convenu que j'appellerais dès l'inventaire terminé pour lui communiquer les prénoms et les numéros en utilisant les codes de couleurs utilisés pour les véhicules. Pour que cela paraisse normal, il était entendu que, dans la conversation, je citerais les prénoms en lui demandant s'il avait de leurs nouvelles ; puis, après m'être dit un peu fatigué par le voyage, ce qui indiquerait que j'allais donner les numéros correspondant à chaque cabine citée, je mentionnerais un chiffre indiquant le nombre de chiffres des numéros téléphoniques, sans prendre en compte les indicatifs internationaux qu'il était facile d'obtenir.

« Dès mon arrivée, je suis allé me promener au marché de la ville où j'ai pu voir huit marchands de poissons » voudrait dire qu'aux Comores, les numéros téléphoniques étaient à huit chiffres. Puis j'enchaînerais sur une description du paysage en utilisant dans l'ordre et au gré de la conversation toutes les couleurs correspondant aux chiffres. Il ne resterait plus pour Badoit qu'à décoder les huit premières couleurs en chiffres correspondant au numéro de la première cabine baptisée d'un prénom masculin et ainsi de suite. Pour ne pas se tromper, il était convenu que nous bannirions tout bavardage inutile et toute information qui n'entrerait pas dans le cadre de la mission ; toutes les conversations auraient pour seul but le renseignement utile. C'était toujours moi qui devais appeler les premiers jours, indifféremment à son domicile ou sur son portable. Par la suite, nous appellerions à tour de rôle.

Nous convînmes, dans un premier temps, d'un appel tous les deux jours, puis l'échéance approchant, je devrais glisser un mot codé ; dès lors, les conversations deviendraient quotidiennes. Nous établîmes aussi une grille horaire des appels en tenant compte du décalage ; sinon, j'indiquerais moi-même l'horaire du prochain appel en appliquant l'horaire suisse. « Appelle Alain qui devrait être chez lui vers 18 heures » est un exemple type. Et, bien entendu, nous avons aussi prévu la phrase entraînant l'annulation ou le report du débarquement : « J'ai un de ces maux de tête aujourd'hui ! » Nous répétâmes ces codes à plusieurs reprises, Badoit et moi, au cours de conversations devant une bonne table.

\*\*\*

Avec le colonel, nous avons passé en revue tous les détails. Pour moi, tout était prêt ; je savais ce que je devais faire. Il n'y avait plus qu'à espérer que tout se déroulât sans anicroche. Il était prévu que nous partirions, Marlène, Gilles, Riquet et moi pour l'Afrique du Sud pour ne pas aller directement aux Comores. Nous devons jouer le rôle d'une joyeuse équipe de touristes venus faire un safari-photo dans les grandes réserves animalières ; puis nous devons gagner tout aussi joyeusement les Comores. Je disposais pour ma mission d'un budget conséquent de cent mille francs environ<sup>[15]</sup>. En cas de problème quelconque, je devais m'adapter à la situation et improviser la mesure adéquate.

Le samedi 26 août, le Vulcain quitta les Canaries pour prendre officiellement la direction du canal de Panama où il devait transiter avant de se diriger vers les Philippines. Le Pic de Teide s'éloigna. Le colonel embarqua le dernier, le jour du départ. Avant de rejoindre les Canaries, il passa me voir à Genève. Je l'accompagnai à l'aéroport. Au moment de nous quitter, nous nous sommes regardés intensément. Il eut un petit sourire et, me serrant la main, il me dit : « Cette fois, c'est parti ! » Nous ne devons nous revoir qu'un mois plus tard à l'autre bout du monde !

1. Jacques Foccart, Entretiens avec Philippe Gaillard (tomes 1 et 2), Éditions Fayard/Jeune Afrique.

2. Le célèbre BCRA de la France Libre dont le commandement avait été confié à André Dewavrin, dit « colonel Passy ».

3. SAARF est l'acronyme de Special Allied Airborne Reconnaissance Force.

4. L'opération « Viacorage » avait pour objectif la libération des camps de prisonniers et de concentration. Presque tous les hommes qui prirent part sur le terrain à cette opération y laissèrent la vie.

5. Le SDECE ou Service de Documentation Extérieure et de Contre-Espionnage, créé en 1946, fut rebaptisé le 2 avril 1982 Direction Générale de la Sécurité Extérieure (DGSE).

6. Maurice Robert, Ministre de l'Afrique, Entretiens avec André Renault, Éditions du Seuil.

7. Deux agents de la DGSE, possédant de faux passeports suisses au nom des époux Turenge, le capitaine Dominique Prieur, alias Sophie Turenge, et le chef de bataillon Alain Mafart, alias Alain Turenge, sont chargés de réaliser les repérages de l'opération consistant à couler en Nouvelle-Zélande le Rainbow Warrior, bateau de Greenpeace.

8. La mère d'Éric, pied-noir d'origine espagnole, propriétaire d'un salon de coiffure à Casablanca, avait été contrôlée par Bob Denard. Elle lui dit qu'elle voulait venger son frère, victime d'un attentat des indépendantistes de l'Istiqlal. Bob Denard la laissa filer. Elle rendit quelques services à la police par la suite.

9. Le commandant Pierre Guillaume, plus connu sous le nom de « Crabe-Tambour », du nom du film de Pierre Schoendoerffer qui retrace sa vie, avait participé à l'achat de l'Antinea, le bateau de l'expédition de 1978.

[10.](#) 20 000 francs font environ 3 080 euros.

[11.](#) 50 000 francs font environ 6 795 euros.

[12.](#) 1 000 000 de francs font environ 153 850 euros.

[13.](#) 9<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs Parachutistes.

[14.](#) Le commandant Roger Faulques, ancien para légionnaire du 1<sup>er</sup> Bataillon Étranger de Parachutistes en Indochine. Il fut grièvement blessé dans l'affaire de Cao Bang. Prisonnier, il fut rendu par les Viets, fait rarissime, qui estimaient qu'il avait le droit de mourir parmi les siens. Roger Faulques survécut, se retrouva en Algérie au sein du 1<sup>er</sup> Régiment Étranger de Parachutistes, puis gagna le Katanga comme mercenaire. Il se signala lors des combats d'Élisabethville. On le vit par la suite au Biafra, au Yémen. Bob Denard lui-même le considérait comme un maître et lui manifestait beaucoup de respect.

[15.](#) 100 000 francs font environ 15 385 euros.

# BONJOUR LES COMORES !

Le colonel parti, le Vulcain sur le point d'appareiller, il me restait beaucoup de préparatifs à faire et, tout d'abord, l'organisation de notre voyage. Il était prévu que nous partirions en Afrique du Sud pour un safari destiné à donner le change. En effet, une bande de joyeux lurons qui vont filmer et photographier des animaux avant de s'intéresser aux côtes volcaniques des Comores avait peu de chance d'attirer l'attention, surtout si nous nous appliquions à bien jouer notre rôle. Je pris contact avec une agence de voyages genevoise qui avait les Comores dans son catalogue et nous préparâmes notre itinéraire et notre séjour.

D'emblée, je rencontrai un obstacle auquel je n'avais pas songé : les liaisons aériennes irrégulières. S'il n'y avait pas de problème pour gagner l'Afrique du Sud et y séjourner quelques jours, il y en avait un pour rejoindre ensuite les Comores. La meilleure solution était de passer par l'île Maurice où nous pourrions séjourner un jour ou deux, mais il y avait ensuite un problème de liaison régulière entre celle-ci et les Comores. En partant fin septembre et après nous être baladés, j'avais prévu d'arriver aux Comores environ une semaine avant la date envisagée pour le débarquement. Cela devait nous laisser le temps de prendre nos marques, de repérer les lieux, de louer les véhicules. Mais, à cause de cette liaison irrégulière, nous ne pouvions arriver aux Comores que deux à trois jours avant l'échéance. Beaucoup trop court pour tout faire !

Avec la préposée de l'agence, nous passâmes en revue toutes les possibilités ; en partant plus tôt, en raccourcissant le séjour en Afrique du Sud, nous butions toujours sur le même problème, un manque de vols quotidiens, qui entraînait une immobilisation de quelques jours avant d'arriver aux Comores. Pour ne pas intriguer cette brave dame et ne pas l'amener à se poser la question de l'importance de rester un ou deux jours de plus là ou ailleurs, je lui racontai qu'avec mes amis nous avions projeté ce voyage de longue date, que nous étions certes intéressés par le safari animalier au Parc Krüger, et un peu moins par le séjour à l'île Maurice, car la véritable raison de notre voyage était de répertorier des zones de plongée aux Comores, un des hauts lieux de cette discipline en raison d'à-pics brutaux de quelque huit cents mètres non loin de la côte, où abonde une faune sous-marine variée. Que faire ? Je ne pouvais quand même pas demander au Vulcain de prolonger sa traversée de quelques jours pour nous permettre de nous mettre en place et de procéder à nos repérages.

J'en parlai à Gilles à qui je me confiais fréquemment. Une seule solution s'imposait, celle de joindre directement les Comores ; je ne l'avais pas envisagée et cela provoquait quelques modifications dans le programme. Une fois les préparatifs terminés en Europe, autant partir de suite pour les Comores. Cela nous laisserait le temps de bien découvrir les lieux et de faire notre travail sans nous presser. Il fallait cependant, compte tenu de cette situation changée, prendre de nouvelles dispositions de sécurité. Si le fait d'arriver tous les quatre d'un safari sud-africain via l'île Maurice ne devait à première vue pas intriguer, il n'en était pas de même avec une arrivée par vol direct Air France de Paris. Nous ne pouvions nous permettre la moindre erreur. Je décidai donc que Marlène et moi débarquerions les premiers aux Comores. Nous irions loger à l'hôtel Itsandra avant de nous renseigner sur la possibilité de louer une maison de manière à être plus libres de nos mouvements. Gilles et Riquet atterriraient quelques jours plus tard et logeraient à l'hôtel Galawa. Nous étions censés ne pas nous connaître et devons faire connaissance et sympathiser devant tous les touristes au bar de l'hôtel. Cela devrait rendre notre situation crédible et nous permettre de nous revoir les jours suivants sans que cela puisse paraître suspect.

Les billets d'avions furent achetés et les réservations auprès des hôtels effectuées suivant ce plan. Marlène et moi devons partir le 12 septembre de Paris pour un vol de nuit, nous amenant à destination le lendemain en début d'après-midi, après deux escales. Quatre jours plus tard, le 16 septembre, ce serait au tour de Gilles et Riquet de gagner de la même manière cette île de l'océan Indien. Nos carnets de vaccination étaient à jour. J'achetai dans une pharmacie une bonne provision de paludrine et de nivaquine. Ces deux médicaments pris ensemble étaient nécessaires. Je me procurai dans une grande surface deux grosses lampes, des piles, des feuilles en plastique rouge transparent et des feuilles de carton qui serviraient au balisage de la zone de débarquement. J'acquis aussi un certain nombre de petites baguettes qui devenaient fluorescentes quand on les cassait et que je destinai au guidage discret vers les véhicules des gars sitôt débarqués. Les cent mille francs dont je disposais permettaient de faire face sans souci aux différents problèmes qui pourraient surgir.

La destination de notre voyage étant confidentielle, il fallait trouver un motif plausible à ce déplacement. J'informai donc ma famille du prochain accompagnement de clients fortunés pour assurer leur sécurité en Afrique du Sud ; Gilles et Riquet, que mes proches connaissaient, devaient me rejoindre quatre jours plus tard. Chacun d'entre eux retint cette version auprès de ses parents. Tout était prêt. Nous n'avions aucune nouvelle du Vulcain, mais c'était bien ce qui était convenu. Silence radio ; pas de nouvelle, bonne nouvelle. Les derniers jours se passèrent à préparer mes affaires, à faire du sport pour garder la forme et à me remémorer tout ce que j'avais à faire de peur d'oublier quelque chose. Je donnai

une somme d'argent à Gilles qui était le responsable de la deuxième équipe afin qu'il pût subvenir à ses besoins. Nous étions fin prêts pour prendre la route vers l'inconnu.

\*\*\*

Mardi 12 septembre, Marlène arriva à Genève par avion de Bordeaux. Je l'attendais et l'emmenai à l'hôtel Ramada, proche de l'aéroport de Cointrin, où je lui avais réservé une chambre pour qu'elle puisse déposer ses affaires et se reposer. En prenant un café, nous repassâmes en revue les derniers détails qui nous intéressaient, puis je la quittai pour retourner chez moi. Mis à part le colonel, Gilles et Riquet, personne ne connaissait son existence. Il fut convenu que, le moment venu, Marlène prendrait la navette de l'hôtel pour se rendre à l'aéroport et que nous nous retrouverions après les contrôles douaniers et de sécurité.

En fin d'après-midi, ce fut en famille que je rejoignis l'aéroport. Au moment des adieux, un petit imprévu se produisit : ma fille, ma petite Auda, éclata en sanglots alors que je pensais l'avoir suffisamment préparée à cette séparation de quelques semaines. Puis Mimi commença à fondre en larmes. Décidément, il fallait vite abrégé les adieux avant que je ne sois gagné, moi aussi, par l'émotion. Et c'est le cœur gros, après les avoir embrassées toutes deux et serrées contre moi, que je m'éloignai à grandes enjambées en direction de la douane. Je retrouvai Marlène qui m'avait précédé en salle d'attente.

Vol sans histoire pour Roissy Charles de Gaulle où nous avions quelques heures d'attente avant le vol d'Air France pour Moroni, que nous mîmes à profit pour nous restaurer. Un vol de nuit est toujours long, surtout quand on voyage en classe économique. L'espace réduit entre les sièges et l'immobilité ankylosent progressivement les genoux ; des courbatures surgissent au fil des heures au creux des reins, dans le dos. On essaie de tuer le temps en lisant, mais à un moment donné on ne se souvient plus de ce qu'on a lu. On recommence jusqu'à ce qu'on pose le livre pour fermer les yeux. Cela ne dure pas longtemps, on sort de son état somnolent pour reprendre le livre et ainsi de suite...

L'équipage n'avait pas l'air très heureux d'être là et n'accordait que peu d'importance à la marchandise que nous étions. En me rendant aux toilettes, je vis deux hôtesses prendre connaissance d'un tract signé de la CGTles appelant certainement à une grève prochaine. Je surpris aussi quelques bribes de conversation où il était question de conflit social. La vie est remplie de problèmes, chacun a son lot, mais il est bien dommage de les faire supporter à des tiers qui n'y peuvent rien. L'ambiance était donc exécration sur ce vol où le sourire n'était pas de mise. Ayant la gorge sèche, je demandai un jus d'orange à une hôtesse qui aurait pu être charmante mais qui ne le voulait pas et qui me répondit assez sèchement qu'il n'y en avait pas.

Au petit matin, nous fîmes escale à Nairobi, capitale du Kenya. Nous n'avions pas le droit de sortir ; mais nombre d'entre nous en profitèrent quand même pour se dégourdir les jambes dans le couloir. Il nous fut demandé de ne pas fumer car il était procédé au plein de carburant. Par les hublots, j'aperçus quelques soldats en armes stationnés près de l'avion. J'en fus intrigué car je pensais que le Kenya était un pays stable. Il est vrai qu'en Afrique, il ne faut s'étonner de rien. Il y eut aussi un changement d'équipage et les nouvelles hôtesses se montrèrent d'emblée plus souriantes et plus abordables que leurs collègues. Peut-être étaient-elles moins touchées par les conflits sociaux ou, sans doute, étaient-elles tout simplement plus professionnelles que leurs camarades.

Au bout d'une heure environ, nous décollâmes pour un saut de puce sur Kilimandjaro, en Tanzanie, où nous devions faire une nouvelle escale. Avant d'arriver, nous survolâmes le Mont Kilimandjaro et ses neiges éternelles dont personne ne voulait croire à l'existence au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Je regardais pensif ce sommet à la blancheur immaculée, le plus haut d'Afrique avec ses 5 895 mètres. Des souvenirs d'enfance me revinrent en mémoire ; j'avais lu des contes africains où il était question de cette montagne mythique, de cette montagne dont le sommet souvent invisible, enroulé dans une étoffe de nuages, abritait les dieux et les esprits craints des populations locales. Je me souvins des films : Les neiges du Kilimandjaro d'Henri King avec Gregory Peck, Susan Hayward et Ava Gardner, Les aventuriers du Kilimandjaro avec Robert Taylor, de la chanson de Pascal Danel. Toutes ces images se bousculaient dans mon esprit. Le décor avait changé, la montagne avait disparu. Elle m'était apparue furtive, presque irréelle.

Nous nous posâmes à Kilimandjaro. Je n'ai jamais su ce que nous y faisions et pourquoi nous nous y étions arrêtés. Deux ou trois passagers seulement descendirent. Quant à nous, il nous était interdit de descendre de la passerelle. Ici aussi des soldats en armes nous entouraient au sol. Tout juste avions-nous le droit de pointer le nez à la porte de l'avion ouverte. Nous restâmes plus d'une heure à attendre l'autorisation de redécoller. Pourquoi cette attente ? Nous ne le saurons jamais. Enfin repartis et après un vol sans histoire, nous arrivâmes à l'île de la Grande Comore que nous survolâmes. Je remarquai tout de suite la végétation verdoyante entourant un nid de ouate bien douillet où j'imaginai blotti le sommet du Karthala. Face à la piste de l'aéroport d'Hahaya, nous descendîmes en douceur sur le sol comorien.

L'archipel des Comores, appelé aussi « les îles de la lune », situé à l'entrée du canal du Mozambique, entre la côte Est de l'Afrique et Madagascar, est formé de quatre îles regroupant, en 1995, environ 500 000 habitants. Elles répondent aux noms de Grande Comore, Anjouan, Mohéli et Mayotte. Cette dernière, à la suite d'un référendum organisé par la France de Valéry Giscard d'Estaing, le 22 décembre 1974, choisit de rester rattachée à la métropole. Le gouvernement français accepta le résultat du vote et conserva Mayotte sous sa souveraineté, tandis que le reste de l'archipel accédait à l'indépendance. L'Union des Comores refusa cette séparation, appuyée par l'Union Africaine qui considérait Mayotte comme occupée par une puissance étrangère. En juin 1975, le Parlement français décida que les Comoriens devraient se prononcer île par île sur un projet de constitution. Aussitôt, le 6 juillet, Ahmed Abdallah, premier président des Comores, proclama l'indépendance unilatérale. Le 3 août, il fut renversé par Ali Soilih.

Lors d'un second référendum organisé le 8 février 1976, Mayotte confirma sa volonté de rester française et devint un territoire d'outre-mer<sup>[1]</sup>. Les trois autres îles étaient constituées à l'époque (1995) en République fédérale islamique des Comores. La plus grande, la Grande Comore, jardin botanique enchanteur et enivrant, est appelée aussi « l'île aux parfums » à cause des effluves aux senteurs parfumées qui peuvent par moments, suivant la direction des vents et l'endroit où l'on se trouve, venir chatouiller les narines d'une touche délicate. Elle est dominée par le Karthala, un volcan de type strombolien, toujours en activité, dont le sommet, souvent enveloppé de nuages, culmine à 2 361 mètres. D'une superficie équivalant au tiers de Majorque et d'une population d'environ 220 000 habitants, cette île abrite la capitale, Moroni. On n'y trouve ni rivière ni cascade, car les eaux de pluie sont absorbées par le sol basaltique comme une éponge. Appelée aussi « l'île des sultans batailleurs » à cause des petits souverains qui se partageaient le territoire et qui se cherchaient continuellement querelle, la Grande Comore a une population composée d'un mélange de nombreuses ethnies : Bantous, Perses, Arabes, Malgaches, Indiennes. On y parle le comorien mais aussi le français. L'Islam, sa principale religion, s'y est installé au XII<sup>e</sup> siècle.

Pendant la colonisation française, les Comores furent rattachées administrativement à Madagascar jusqu'en 1946. Pierre Messmer voulut déjà s'en débarrasser dès la fin de 1972, mais Pompidou s'était rangé à l'avis de Foccart pour n'en rien faire. En 1975, Ahmed Abdallah, renversé par Ali Soilih, réputé francophile, se réfugia sur l'île d'Anjouan. Bob Denard arriva aux Comores le 5 septembre à la tête d'un petit groupe de mercenaires. Officiellement, la France n'était pas intervenue mais Bob Denard déclara avoir rencontré Ali Soilih et Michel Debré qui lui avaient demandé d'organiser rapidement sur place une force armée. Ali Soilih se révélant être un dictateur communiste et sanguinaire, mais aussi incapable, déséquilibré et provocateur, une expédition fut montée, toujours par Bob Denard, qui débarqua aux Comores le 13 mai 1978, pour remettre Ahmed Abdallah au pouvoir avec l'accord de René Journiac, le « Monsieur Afrique » de Giscard. Jacques Foccart reconnut avoir été informé de cette mission. Le colonel organisa alors une Garde présidentielle, la GP, encadrée par des Européens. Se préoccupant du sort de la population, il mit en œuvre un plan de développement du territoire, construisit des routes, un impluvium pour récupérer les eaux de pluie et créa une ferme modèle. Jamais les Comores ne furent aussi prospères que sous son commandement. Mais cette prospérité créa des jalousies et engendra des tensions.

Dans la nuit du 25 au 26 novembre 1989, le président fut assassiné par un de ses gardes du corps et Bob Denard fut contraint par la France de partir en Afrique du Sud avec ses hommes<sup>[2]</sup>. Saïd Mohamed Djohar, qui signifie « Pierre précieuse » en arabe, président de la Cour constitutionnelle, devint président par intérim, puis, à la suite d'élections fortement contestées, fut élu président en mars 1990. Il institua le multipartisme qui eut pour conséquence néfaste d'engendrer des luttes et des crises politiques, permit l'accession de femmes au gouvernement et de communistes ; mais il se signala surtout par son inaptitude à gérer les affaires du pays et sa capacité extraordinaire à confondre les finances de l'État avec sa bourse personnelle en faisant main basse sur le commerce. Homme de cœur, il en fit profiter sa famille, notamment son fils placé à un poste de direction d'Air Comores et son gendre qui fut nommé ministre des Finances. Le président Djohar avait été destitué le 3 août 1991 par le président de la cour suprême comorienne, Ahmed Halidi – qui s'était aussitôt proclamé prêt à assumer par intérim la présidence de la République –, pour détournements de fonds, divers trafics et népotisme. Il avait réussi à se maintenir au pouvoir par la force avec le soutien de deux officiers français de la DGSE et de la cellule africaine de l'Élysée. Il en avait profité pour faire arrêter ses opposants et ceux qui avaient tenté de le destituer. La situation en 1995 était loin d'être brillante.

À la suite des élections législatives contestées de décembre 1993, marquées par de violents incidents, l'opposition avait décidé de ne plus siéger dans la nouvelle Assemblée. On parlait de magouilles importantes, notamment de la disparition mystérieuse, en 1994, de matériaux de constructions et de véhicules achetés seize millions de francs et offerts par la France, qui auraient pris la direction du Maroc<sup>[3]</sup>. On avançait aussi le fait que la famille Djohar gardait pour elle les fonds d'aide aux Comores. La même année, la dévaluation du franc CFA par le Premier ministre français Édouard

Balladur n'arrangea pas les choses. Presque plus rien ne fonctionnait aux Comores. Il y avait eu récemment des grèves menées par des fonctionnaires exaspérés par les bas salaires et les retards de paiements. Les cours de la vanille, du coprah, de la noix de coco, du girofle et de l'ylang-ylang s'effondraient et l'agriculture et l'élevage étaient en perdition. Enfin, les fonctionnaires n'étaient pas payés depuis des mois.

Leur rythme de travail en temps normal étant déjà assez faible, on pouvait imaginer l'immense baisse de production de la machine administrative. Le président Djohar avait aussi fait appel à l'Iran auprès de qui il se plaignait de « la mauvaise attitude de la France à son égard ». Le gouvernement français, à plusieurs reprises, lui avait lancé des avertissements pour sa gestion désastreuse, mais aussi et surtout à cause de son rapprochement avec l'Iran et la Libye. Contrairement à d'autres pays africains, on ne mourait pas de faim aux Comores grâce à une flore luxuriante, notamment la présence du manioc, du taro, des bananes, de l'arbre à pain, des patates blanches et douces et à des eaux poissonneuses, peuplées de thon, barracuda, thazard batard, et vivaneau campèche ; mais la population était très pauvre. Quel dommage de voir de si beaux pays, des paradis terrestres laissés à l'abandon et quel crime pour un homme d'État de ne penser qu'à voler son peuple qui a placé toute sa confiance en lui !

\*\*\*

Nous débarquâmes, Marlène et moi, au milieu d'une cohue débonnaire et récupérâmes peu après nos bagages. Des cris, des interpellations, des rires, des embrassades, une joyeuse pagaille à l'africaine. Nous nous dirigeâmes vers le contrôle douanier et là je m'aperçus que de nombreux Africains possédaient le passeport français. En effet, devant une situation économique désastreuse, beaucoup de Comoriens avaient émigré en France y créant une diaspora importante, notamment dans le sud, ce qui avait amené à poser de manière humoristique la question de savoir quelle était la plus grande ville des Comores ; réponse : Marseille, car il semblait qu'il y eût autant sinon plus de Comoriens dans cette ville du Midi qu'à Moroni, capitale de l'archipel. Nombre d'entre eux avaient réussi à obtenir la nationalité française, ce qui était rassurant d'une part et très pratique de l'autre. Ils n'en avaient pas pour autant oublié leur pays d'origine et subvenaient solidairement aux besoins de leurs familles restées au pays.

Au moment de nous présenter devant le préposé aux contrôles, Marlène aperçut quelques Comoriens qu'elle avait rencontrés lors de son premier séjour, qui lui firent de grands signes et de beaux sourires. Voyant cela, le douanier, après avoir tamponné nos passeports, nous fit signe de passer sans rien nous demander. Quelle chance ! J'avais dans ma valise la radio walkie talkie qui m'avait été donnée aux Canaries pour prendre contact avec le bateau, le moment venu. Je m'étais préparé à la question qui pourrait m'être posée, à savoir où était l'autre radio. Je devais répondre que ces postes devaient nous servir à communiquer, Marlène et moi, si nous étions éloignés l'un de l'autre lors des nombreuses randonnées touristiques que nous devions faire. Nous étions convenus que je devais aussitôt engueuler copieusement celle-ci, pauvre étourdie, qui, au moment de faire les valises, avait oublié la deuxième. Mais tout commençait sous de bons augures.

À bord d'une navette, nous prîmes la direction de l'hôtel Itsandra où nous avions réservé une chambre. Chemin faisant, je regardais la côte que nous longions, et soudain, je reconnus une crique que j'avais vue sur une photo que Marlène avait prise. Nous échangeâmes un regard discret, d'un air entendu. Si cet endroit était joli, il semblait fréquenté, car des barques de pêcheurs reposaient sur le sable et quelques habitations le bordaient. Nous ne pouvions donc pas le retenir. Il aurait été trop beau de trouver d'emblée une plage appropriée. Après nous être installés à l'hôtel, nous prîmes la décision de faire une petite promenade à pied, histoire de nous dégourdir les jambes et d'en repérer les abords. Et, bien sûr, un tour par la plage s'imposait. Nous arrivions à la saison qui, de juin à octobre, est la plus sèche et la plus fraîche. Il faisait cependant bien chaud.

L'hôtel Itsandra Sun International, fréquenté essentiellement par des hommes d'affaires ou des commerçants, était un bâtiment entièrement rénové de vingt-cinq chambres, perché sur une falaise dominant le bord de mer, surplombant une plage privée située dans une petite crique abritée, où se dressaient de fiers cocotiers aux troncs longs comme des cous de girafes, coiffés de larges palmes frémissant au vent. À leurs pieds reposaient quelques noix de coco, grosses boules jetées là comme sur un terrain de jeux par le dieu Éole. On pouvait accéder à cette plage en empruntant un escalier de pierre. Nous plongeâmes avec délices dans l'eau calme et chaude de l'océan Indien. Ah, quel bonheur ! La fatigue du voyage disparaissait au fur et à mesure des brasses pour donner place à une sensation de calme bienfaisant. Le soir, nous dînâmes au restaurant de l'hôtel avant de prendre un repos bien mérité. Dès le lendemain, nous devions commencer nos investigations.

\*\*\*

Le lendemain matin, sitôt terminé le petit déjeuner, nous nous dirigeâmes, Marlène et moi, vers l'agence Avis qui se

trouvait dans un petit pavillon attenant à l'hôtel pour y louer un véhicule. Notre choix se fixa sur un 4 4 Suzuki Vitara qui nous sembla, parmi le choix qui nous était proposé, le mieux approprié à ce que nous recherchions ; il nous fallait un véhicule solide, tout-terrain, qui puisse transporter un maximum de personnes. Nous constatâmes, mine de rien, qu'il y avait encore d'autres véhicules du même type ; il en fallait un pour Gilles et Riquet. Je pris le volant et nous décidâmes ensuite de nous rendre à Moroni, la capitale, dont le nom signifie « À l'intérieur du feu », distante de cinq kilomètres environ, pour visiter et prendre nos marques. Nous passâmes devant la plage d'Itsandra, la plus grande de la région, longue bande de sable blanc encadrée de monticules de lave noire volcanique et parsemée de-ci de-là de pierres noires, et nous aperçûmes la première cabine téléphonique que je baptisai aussitôt Alain.

C'est sur cette plage qu'eut lieu en 1978 le débarquement de Bob Denard venu remettre Ahmed Abdallah en selle. Inutile de dire que cet endroit, trop fréquenté à présent, ne pouvait être réutilisé. Un peu plus loin, il y avait un embranchement et deux possibilités pour nous rendre au centre-ville ; la première en suivant la route la plus directe qui passait devant Radio Comores, le grand marché, l'hôpital Al Maarouf ; la deuxième en empruntant le boulevard de la Corniche qui longeait le bord de mer. Nous décidâmes d'aller tout droit et de commencer par faire un tour de ville en voiture pour nous repérer et avoir une vue d'ensemble. Nous passâmes devant le Port aux boutres appelé ainsi à cause d'une armada de petits bateaux de bois qui y stationnaient comme des voitures sur un grand parking. De temps en temps, quand un grand bateau ne pouvait accoster à cause des eaux trop peu profondes du port, ils se livraient comme des fourmis à de nombreux va-et-vient pour le décharger. La grande mosquée trônait juste au-dessus ; construction caractéristique avec son grand mur blanc percé de deux étages d'arcades garnies de balconnets, surmontée d'un imposant minaret, elle épousait le contour de la route qui la longeait.

Nous nous rendîmes ensuite à la place de France bordée par la grande poste où j'achetai des cartes téléphoniques, la Banque pour l'Industrie et le Commerce des Comores, la BIC, et la plus grande librairie-papeterie de la ville. J'y repérai la deuxième cabine téléphonique que je baptisai Bernard. Il n'y avait qu'un feu rouge et un seul sens interdit à Moroni. On se demandait bien à quoi ils servaient, car la circulation y était dense et anarchique. Le recours au klaxon était plus que fréquent et les règles du code de la route, si elles existaient, n'étaient pas appliquées. Ici régnait le plus fameux désordre, mais personne ne s'en inquiétait. Le plus formidable, chose commune à toutes les villes africaines, était que tout se déroulait à la bonne franquette, à voir la face hilare des conducteurs, et qu'il ne semblait pas y avoir trop d'accidents graves. Nous laissâmes la voiture pour parcourir la ville à pied. Si l'île semblait belle, sa capitale ne l'était pas. Nous la trouvions sale, avec ses murs décrépis et ses rues poussiéreuses. Nous nous enfonçâmes dans la Médina avec ses petites ruelles étroites, sombres, grouillantes de monde, bordées de petites échoppes où s'activaient des artisans, notamment des joailliers.

Nous quittâmes la ville en fin d'après-midi. Nous savions comment nous diriger et j'avais repéré et nommé mes quatre cabines téléphoniques. Pour le retour, nous empruntâmes la route de la Corniche qui longeait le front de mer, ce qui nous permit d'admirer d'un côté les nombreuses petites criques décorant la côte comme un collier de perles met en valeur le cou d'une jolie femme, et de l'autre de belles maisons nichées dans des écrans de verdure. Nous passâmes devant l'hôtel Ylang-Ylang qui était fermé, le Karthala et l'hôtel Cœlacanthe, face au tennis-club. Le soir, nous dînâmes de nouveau à l'Itsandra et sympathisâmes avec un jeune serveur prénommé Hamada, qui nous proposa de nous faire découvrir son île.

\*\*\*

Le lendemain, nous prîmes la route du Nord pour nous rendre au Galawa Beach à Mitsamiouli, l'hôtel où devaient résider Gilles et Riquet, que nous devions découvrir avant d'y « faire leur connaissance ». Le paysage était magnifique, nous incitant à rouler à faible allure pour l'admirer. De longues coulées de laves noires figées par le temps s'étaient extraites, il y avait quelques années, des hauteurs pour fondre sur la mer, après s'être étalées sur ses bords en nappes épaisses aux figures tourmentées et tortueuses. Cette noirceur aurait pu donner au paysage un air sinistre, mais il n'en était rien. Cette eau bleue, cette végétation au vert éclatant enchantaient le passant. Nous nous arrê tâmes à plusieurs reprises pour apprécier tranquillement la beauté de ce tableau mais aussi pour voir de plus près la côte et repérer l'endroit propice au débarquement. Je photographiai et filmai ces lieux sans me cacher, comme un véritable admirateur de la nature, ce que j'étais et suis toujours réellement. Nous passâmes à proximité de l'aéroport d'Hahaya.

En avançant vers le nord, nous vîmes de gros baobabs au tronc proéminent, prolongé de grosses branches dénudées qui se tendaient vers le ciel comme les tentacules d'une pieuvre. Et puis de belles plages comme on n'en voit que sur des cartes postales, du sable blanc, de l'eau bleue, des cocotiers. Personne sur ces plages inexploitées, ces plages magnifiques mais jonchées de papiers et d'ordures diverses. Quel gâchis ! Je me pris à rêver : J'étais sur cette plage à la tête d'un établissement prisé par tous les visiteurs de l'île. On y servait de délicieuses grillades de viande et de poisson

fumant au-dessus des braises rougeoyantes. Avant de passer à table, les clients paresseusement enfoncés dans des fauteuils d'osier couverts de coussins moelleux sirotaient paisiblement des rafraîchissements servis par de magnifiques serveuses aux formes avantageuses et à la peau cuivrée, en contemplant les flots qui brillaient sous l'effet des rayons de soleil en une multitude de petits diamants scintillants.

Mais il fallait se réveiller, on n'en était pas encore là. Je racontai ce rêve à Marlène qui rit aux éclats, disant qu'après tout il n'était pas si bête. Nous arrivâmes au Galawa, du nom de la traditionnelle barque de pêche locale à balancier. Exploité par une société sud-africaine, ce complexe hôtelier de deux cents chambres était bâti en bordure d'une magnifique baie de sable blanc. Son immense parc était clôturé et tout le complexe était placé sous la surveillance de vigiles afin de dissuader les voleurs, nombreux dans le pays. Il comprenait en son sein un casino où la clientèle de touristes, venant pour beaucoup de la classe moyenne sud-africaine, pouvait assouvir ses rêves de gain en dépensant ses sous. Le Galawa ne rapportait rien aux producteurs locaux. L'histoire courait que le fournisseur d'œufs local, ayant oublié de venir un matin, mit l'hôtel dans un embarras tel, face à sa clientèle anglo-saxonne et sud-africaine exigeante, qu'ayant compris la leçon, il recevait depuis tout son approvisionnement d'Afrique du Sud dans d'énormes containers déchargés à l'aéroport d'Hahaya.

Les Comoriens, qui manquaient de rigueur et de régularité, ne pouvaient s'en prendre qu'à eux-mêmes. En arrivant, on pouvait voir en vitrine dans le grand hall d'entrée un coelacanth, certainement momifié. Ce poisson dont l'origine remonte à quatre cents millions d'années, que l'on croyait disparu voici quelque soixante millions d'années, serait un des ancêtres des vertébrés terrestres comme l'homme et tous les mammifères. On s'aperçut qu'il avait inexplicablement survécu quand on en pêcha un en 1938. De longues recherches permirent de constater en 1952 que son habitat naturel se situait au large des Comores, qu'il séjournait dans des grottes sous-marines, chassait la nuit, capable de descendre à une profondeur de six cents mètres. Nous rencontrâmes dans le hall les connaissances que Marlène s'était faites lors de son premier séjour, dont celles qui se trouvaient à l'aéroport le jour de notre arrivée et qui nous avaient évité le contrôle douanier. Très à l'aise, Marlène les interpella :

— Vous voyez que je suis revenue, je vous l'avais dit.

Elle me présenta comme son ami. Nous bavardâmes un moment de tout et de rien avant de nous diriger vers le bar qui, comme dans tous les hôtels de vacances, est le cœur de l'établissement où se font et se défont les liaisons et les relations. C'était donc là que nous devions revoir nos deux compagnons, deux jours plus tard. Nous décidâmes de passer la journée au Galawa, nous promenant sur les grandes pelouses qui s'intercalaient entre les chambres et le bord de mer, profitant de la plage. Marlène bronzait en lisant tandis que je profitais au maximum de l'eau. Le soir, un somptueux buffet nous décida à prolonger notre séjour en ces lieux et à jouir du spectacle nocturne organisé quotidiennement pour distraire les clients.

\*\*\*

Le vendredi après-midi, Hamada, le jeune serveur de l'Itsandra, nous emmena visiter la région. Nous semblions parler de tout et de rien mais, en réalité, Marlène et moi nous nous renseignions. Hamada nous parla des coutumes de son pays et, bien sûr, du Grand Mariage, cette cérémonie traditionnelle qui demande au fiancé une grande patience, mais implique surtout des frais énormes aussi bien pour lui que pour sa famille. C'est une des raisons qui poussent les jeunes à s'expatrier pour trouver les fonds nécessaires. Je lui posai de temps en temps innocemment des questions sur les conditions de vie locales. Expliquant tout d'abord que tout n'allait pas trop mal, il finit cependant par avouer que la corruption régnait au plus haut niveau et que la population la supportait de moins en moins bien.

Les heures passaient ; notre jeune guide nous faisait découvrir des endroits où nous n'aurions pas eu l'idée de nous rendre, de prime abord. Nous traversâmes à pied le village de pêcheurs d'Itsandra, attirant la curiosité des habitants certainement peu habitués à ce que des étrangers viennent se promener tranquillement au milieu de leurs habitations. Je m'approchai d'un petit groupe d'hommes assis à l'abri d'un toit de palmes, occupés à jouer aux dominos, un des jeux les plus pratiqués aux Comores. Marlène voulant me rejoindre, elle fut retenue par Hamada qui lui expliqua que si je pouvais me permettre cette familiarité, elle ne pouvait en tant que femme m'imiter. Nous étions en terre d'Islam, il ne fallait pas l'oublier. Cet épisode la fit réagir.

— C'est incroyable cette mentalité de machos ! Qu'est-ce qu'ils croient ces mecs... Et puis, d'abord, ce sont tous des fainéants qui jouent pendant que les femmes bossent... Qu'est-ce qu'elles sont stupides de se laisser faire...

Je la calmai :

— Arrête de râler, Marlène !

Nous reprîmes ensuite notre voiture pour continuer la visite. Hamada nous montra le camp militaire de Kandani, où stationnaient les forces armées comoriennes. Il se situait sur l'avenue François Mitterrand qui montait jusqu'au palais du

président Djohar, perché huit cents mètres plus haut, et qui nous sembla bien protégé. Nous en vîmes à demander à Hamada s'il connaissait dans le coin une maison à louer, pas trop chère. Nous lui expliquâmes que le pays nous plaisait beaucoup, nous envisagions de prolonger notre séjour, peut-être nous installer, que l'hôtel coûtait trop cher et que l'idéal était d'avoir une maison pour prendre nos aises et être libres de nos mouvements. Alléché à la pensée d'être commissionné en tant qu'intermédiaire, il nous promit de tout faire pour nous trouver ce que nous cherchions. Le soir, nous dînâmes de nouveau à l'hôtel Itsandra et je remarquai à une table voisine un commandant de l'infanterie de marine française en uniforme, en grande discussion avec deux trois personnes. Il devait certainement s'agir d'un coopérant. Je n'imaginai pas le revoir quelques jours plus tard dans d'autres conditions.

\*\*\*

Nous étions parvenus au dimanche 17 septembre. Gilles et Riquet devaient être en vol. Bien entendu, comme on dit, c'était le silence radio, c'est-à-dire qu'ils ne pouvaient pas nous contacter et, de mon côté, je n'avais pas cherché à recevoir de leurs nouvelles avant leur départ. Il faut savoir confier son destin à la chance. J'espérais qu'ils n'avaient pas rencontré de problème depuis notre séparation. La veille, Marlène et moi, nous étions allés nous promener en bordure de mer toujours dans l'espoir de trouver un endroit idéal. Il ressortait de mon inventaire que certains lieux auraient pu se prêter à l'opération, mais il y avait toujours quelque chose qui n'allait pas. Soit ils étaient trop en vue, soit les habitations étaient trop proches, ce qui du point de vue de la discrétion ne pouvait convenir.

En fin d'après-midi, Hamada nous avait dit avoir déjà repéré une maison possible. Et puis, le soir, nous étions allés dîner chez Babou, un petit restaurant du centre-ville, très connu à Moroni. On pouvait y déguster des menus indiens ou européens. Le patron, certainement Indien d'origine, corpulent, barbu, volubile, nous reçut avec empressement. Comme je lui dis apprécier le pays et chercher à le connaître encore mieux, tandis que nous apprécions ses plats, il ne se fit pas prier pour nous donner maints détails sur l'histoire, les coutumes et l'économie. Je n'avais pas besoin de poser trop de questions, il les devançait. Nous eûmes ainsi la confirmation que le pays ne tournait pas rond et que cela marchait mieux avant ; c'est-à-dire, sans le dire mais en le faisant comprendre, du temps de Bob Denard.

Avant d'aller au Galawa, nous avons rendez-vous avec Hamada pour visiter la maison dont il nous avait parlé. Le rez-de-chaussée étant occupé par les propriétaires, c'était l'étage qui nous était proposé, entièrement meublé. On y accédait par un escalier indépendant qui donnait sur une belle terrasse avec vue sur la mer. Il y avait un grand salon, une cuisine et plusieurs chambres. On pouvait aisément garer des véhicules à côté de l'entrée. Le lieu nous parut convenable, mais ce qui était particulièrement intéressant, c'était que cette maison se trouvait juste en dessous du camp militaire de Kandani, sur la route de la présidence. On pouvait de ce fait, l'air de rien, surveiller les allées et venues. Restait le prix. Nous tombâmes d'accord sur un loyer mensuel de 350 000 francs comoriens<sup>[4]</sup>. Pour le pays c'était cher bien sûr, mais pour nous, compte tenu de la superficie habitable, de la situation géographique et de notre optique sur les prix pratiqués en Europe, le rapport qualité-prix était très correct. Accord fut pris ; nous décidâmes de déménager le lendemain, lundi. Le propriétaire se frottait les mains, satisfait ; il ne devait pas être fréquent en ces temps incertains de trouver des locataires capables de payer le prix demandé sans trop marchander.

En fin d'après-midi, nous prîmes la direction du Nord pour nous rendre à l'hôtel Galawa. Nous passâmes de nouveau devant l'aéroport international d'Hahaya. Gilles et Riquet devaient être arrivés. Nous étions convenus de nous retrouver vers dix-sept heures au bar. Nous arrivâmes vingt minutes en avance et prîmes négligemment la direction du lieu de rendez-vous, situé au milieu de la pelouse centrale de l'hôtel, à proximité immédiate de la piscine, relié par un escalier au bâtiment principal où se trouvaient la réception et l'accueil. Il n'y avait pas encore beaucoup de monde et nous nous installâmes à une table d'où nous avions vue sur le reste de l'hôtel et particulièrement sur l'escalier. Installés devant des jus de fruits, nous attendions, l'air très détendu. J'observais en fait tous les alentours derrière mes lunettes de soleil.

À l'heure dite, je les vis tous les deux au sommet de l'escalier qui regardaient dans notre direction. Je fis un petit signe discret à Marlène qui jeta un coup d'œil rapide. Ils nous avaient vus. Ils descendirent et vinrent s'asseoir à une table voisine. Nous devisâmes ainsi chacun de notre côté, sans nous regarder. Le bar s'était peu à peu empli. À un moment donné, Gilles prononça le mot « Genève » dans sa conversation avec Riquet. Je sautai sur l'occasion et m'adressai à lui :

— Excusez-moi, monsieur, mais j'ai cru entendre que vous parliez de Genève...

— Oui, effectivement, me répondit-il, l'air faussement surpris, pourquoi ?

— Mon amie et moi venons de cette région.

— Ah bon, vous aussi ?

— Oui et c'est quand même étonnant de se rencontrer ainsi au bout du monde, ne trouvez-vous pas ?

Nous poursuivîmes ainsi la conversation d'une table à l'autre. Tout en parlant, l'air de rien, j'observais les autres clients. Nombre d'entre eux parlaient anglais ou sud-africain et n'avaient pas l'air de s'intéresser à nous, sans doute même ne nous comprenaient-ils pas. Personne ne semblait écouter notre conversation. Je poursuivis :

— Eh bien, messieurs, pour fêter l'événement, si vous le permettez, j'aurai plaisir à vous offrir un verre. Venez à notre table, vous serez les bienvenus.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Une fois installés, je fis signe au serveur et, quand il vint s'enquérir de la nouvelle commande, je m'adressai à lui en riant.

— C'est quand même extraordinaire, ces deux messieurs viennent de la même région que nous ; nous ne nous connaissons pas et nous nous rencontrons ici, à des milliers de kilomètres.

— Eh oui, c'est vrai, c'est incroyable ça ! répondit-il avec un large sourire.

Nous restâmes un bon moment au bar avant de décider d'aller dîner ensemble. Nous nous fondions dans la foule des touristes ; je portais une petite chemisette et un short, Marlène un pantalon léger et un chemisier blanc. Nous étions touristes au milieu des touristes. À table, nous pûmes parler tous les quatre tranquillement car nous n'avions pas de voisins immédiats. Un orchestre jouait des airs entraînants et créait ainsi un bruit de fond qui aurait découragé des oreilles trop curieuses. Gilles et Riquet ne connaissaient pas Marlène dont je leur avais parlé. Les questions fusèrent sur son métier de peintre. Nos deux compagnons nous racontèrent ensuite leur voyage ; de notre côté, nous les informâmes de ce que nous avions fait en les attendant. La soirée s'avancait ; nous convînmes que Marlène et moi viendrions les chercher le lendemain afin de les emmener chez Avis pour y louer un véhicule.

\*\*\*

Ainsi Gilles et Riquet avaient quitté la France quatre jours après nous, soit le samedi 16 septembre. Partis de Genève en avion, ils avaient, comme nous, fait escale à Roissy. Ils attendaient tranquillement en transit quand subitement ils entendirent leurs noms au haut-parleur. Une hôtesse leur demandait de se présenter au guichet. Sueurs froides ! Que se passait-il ? Il s'agissait tout simplement d'un changement de classe pour cause de répartition dans l'avion. Rien de grave, en somme, mais cela troubla Gilles qui redoubla d'attention. Il est vrai que lorsqu'un grain de sable se glisse dans le déroulement d'une action que l'on veut discrète, il fait monter le taux d'adrénaline et on se demande, en passant en revue tout ce qu'on doit faire et ce qu'on a fait, si une erreur n'a pas attiré l'attention.

Après une nuit en vol, il y eut pour eux aussi l'escale à Nairobi, au Kenya, avec, également, l'interdiction de sortir et de fumer pour cause de plein de carburant. Leur deuxième escale eut lieu à Dar es Salam, en Tanzanie. En vol, un inconnu lia conversation avec Riquet, se présentant comme un chasseur en partance pour son champ d'action en Tanzanie. Riquet avait une façon bien à lui de se fermer, de devenir imperméable à tout ce qui l'entourait. Cela pouvait être assez gênant suivant les situations. Au lieu de noyer le poisson et de raconter n'importe quoi pour détourner la conversation, son visage se durcissait et ses mâchoires se serraient au risque d'intriguer son interlocuteur qui pouvait se demander quelle était la raison d'une telle attitude. Tout d'un coup, l'homme demanda :

— Vous partez en mission ?

Tressaillement de Gilles qui, voyant l'attitude de Riquet, de plus en plus sombre, se mêla de la conversation pour expliquer que non, il s'agissait tout simplement de vacances. Décidément ! En période normale, une telle situation n'aurait pas engendré d'inquiétude. Gilles se faisait du souci ; comme il n'avait pas de nos nouvelles, il se demandait si, par hasard, il ne nous était pas arrivé quelque chose ou si l'opération avait été éventée. À Dar es Salam, le voyageur quitta l'avion. Comme pour nous à Kilimandjaro, il fut interdit aux passagers de sortir de l'appareil, des soldats en armes ayant pris position tout autour. Quand les roues de l'avion se posèrent sur la piste d'Hahaya, à 14 h 20, Gilles ressentit un fort sentiment de joie. Cela faisait trois ans et demi qu'il n'avait pas revu l'Afrique ; son dernier voyage, au Mali, s'était trop rapidement terminé à son goût. Quant à Riquet, c'était son premier voyage sur ce continent.

L'inquiétude ressurgit juste avant les formalités douanières. Y avait-il eu un problème pour que les deux événements précités se fussent produits ? Ne les attendrait-on pas à l'arrivée ? Non, tout se déroula parfaitement. Ils prirent une navette pour l'hôtel Galawa. Chemin faisant, ils furent doublés par un taxi-brousse que la surcharge n'empêchait pas de se prendre pour une fusée. Il n'y avait pas aux Comores de limitation de vitesse et encore moins de radars. Quelques kilomètres plus loin, ils doublèrent à leur tour le même véhicule qui avait basculé dans le fossé. La fable du lièvre et de la tortue, en somme ! Après avoir accompli les formalités d'enregistrement à l'hôtel et avoir déposé leurs affaires dans la chambre, ils se dirigèrent vers le bar. Lorsqu'ils furent arrivés au sommet de l'escalier, Gilles nous vit tout de suite. Il se tourna vers Riquet et lui dit doucement :

— Tu as vu, ils sont là.

— Ils sont où ? demanda Riquet, tournant la tête dans tous les sens.

— Ils sont là, en bas, mais ne t'excite pas ! répondit Gilles, un peu agacé.

\*\*\*

Ainsi, Marlène, Gilles, Riquet et moi nous rendîmes à l'agence Avis de l'hôtel Galawa pour louer un véhicule. Pas de chance, il n'y avait plus de 4 4 Suzuki ; Gilles et Riquet durent se contenter provisoirement d'une Audi avec la promesse d'avoir le véhicule souhaité sitôt sa disponibilité d'ici un jour ou deux. Après nous être restaurés à Moroni, nous prîmes la route pour partir tous les quatre à bord de nos véhicules respectifs à la découverte du sud de l'île. Le but de cette promenade, outre son côté touristique, était d'entraîner Marlène à la maîtrise du 4 4 et Gilles et Riquet à la conduite particulière sur les voies comoriennes. Si la route était fort peu encombrée, elle était cependant particulièrement mauvaise, souvent trouée comme un fromage d'emmenthal de gros nids-de-poule ou traversée de petites crevasses. Les ponts et chaussées comoriens avaient des leçons à prendre. Mais, rappelons-le, plus rien ne tournait dans ce beau pays où l'argent public était détourné. Il fallait donc être prudent ; ce n'était pas grave, nous avions le temps.

Nous nous arrê tâmes souvent pour échanger nos points de vue, prendre des photos, admirer le paysage. Le sud était plus sauvage que le nord et la côte est plus escarpée que l'ouest. Ici, pas de belles plages, mais de nombreuses coulées de laves qui, en se jetant dans la mer, avaient créé de magnifiques petites criques de roche noire. Je me repris à rêver : En aménageant certaines d'entre elles, on aurait pu accueillir des yachts de plaisanciers. On aurait même pu créer un Yacht-Club, avec un petit port privé, un hôtel, un restaurant...

Nous traversâmes ou passâmes ainsi à proximité de Vouvouni, Mitsoudje, Chindini à la pointe sud. Par moments, de délicieux effluves de girofle, de vanille ou d'ylang-ylang venaient nous caresser, nous enveloppant de parfums d'ivresse. Nous poursuivîmes notre route par Ourovéni, Foubouni, Pidjani, tournâmes à mi-chemin entre le sud et le nord pour nous diriger sur Koimbani et traverser l'île d'est en ouest jusqu'à Itsandra. Le soir, j'établissai depuis la cabine téléphonique proche de la plage d'Itsandra la première liaison téléphonique avec Badoit, suivant le langage codé que nous avions mis au point, pour lui signaler que notre effectif était au complet et que tout se passait bien.

\*\*\*

Les jours suivants, Marlène et moi nous installâmes dans notre nouvelle maison, ce qui impliqua un changement dans nos habitudes. Nous allions moins souvent au restaurant. Marlène se révélait être une bonne cuisinière. Nous nous rendîmes cependant à plusieurs reprises « chez Moïse », lieu bien fréquenté de Moroni, pour y déguster de délicieuses langoustes. Le soir, comme nous n'avions pas de télévision, nous discussions à bâtons rompus ou nous lisions. J'avais emporté avec moi toute une série de SAS, faciles à lire, peu encombrants, et dont la perte n'aurait pas entraîné de regrets. Marlène, qui ne connaissait pas cette série, se délectait des exploits en tout genre de Malko Linge. Ces bouquins alimentèrent plus tard quelques chroniques dans la presse. Nous allions régulièrement faire nos courses dans une petite supérette tenue par des Libanais et fréquentée par la communauté européenne de l'île. Nous allions aussi fréquemment au marché, ce qui permettait à Marlène de rouspéter pour tout et pour rien, parce que des mendiants venaient nous importuner, parce qu'elle ne trouvait pas ce qu'elle cherchait, parce que ceci, parce que cela.

— Arrête de râler, Marlène ! devenait dans ma bouche une rengaine presque quotidienne.

J'avais remarqué un jeune invalide qui attendait patiemment que la bonne fortune daigne poser son regard sur lui. Dans ces pays africains, aucun plan social n'avait été mis sur pied. Aucun établissement pour invalides n'existait et aucune pension ne leur était accordée. Ces pauvres gens vivaient dans la rue, ne pouvant compter que sur eux-mêmes et, de temps en temps, sur le bon cœur de certains passants. Aujourd'hui encore, il est fréquent de voir en Afrique de pauvres hères se traîner sur des genoux protégés par un simple morceau de pneu ou de carton, parce qu'aucun organisme n'est capable de les prendre en charge ou tout simplement de pourvoir à un appareillage. Alors que leurs dirigeants mènent grand train et se vautrent dans le luxe et la luxure...

J'avais donc remarqué ce pauvre garçon, je ne sais pourquoi, peut-être tout simplement parce qu'il avait une bonne tête et qu'il ne venait pas comme les autres mendier de manière insistante. Il était difforme et avait aussi une main qui se terminait sur un seul doigt en forme de pouce. Je lui donnai une pièce au sortir du marché et je vis son visage s'éclairer d'un beau sourire. Il me fixait d'un air bon et reconnaissant. Je ne m'attardai pas ; il n'était pas question de s'attendrir, mais je me promis de toujours donner quelque chose quand je verrais mon protégé et, si j'en avais les moyens par la suite, de lui venir en aide. Je m'y tins et je sais que je lui ai donné quelques jours durant un peu de réconfort ; pas grand-chose, en somme. Je n'ai pu par la suite lui venir en aide plus durablement comme je l'avais souhaité, notre aventure se terminant de manière brutale.

Nous alternions les rencontres avec Gilles et Riquet de manière à ne pas donner l'image d'être toujours ensemble. Nous nous voyions fréquemment pour faire le point sur l'avancement de notre travail et préparer le plan de nos

investigations. Gilles et Riquet avaient fini par obtenir le 4 4 souhaité. Pourquoi avions-nous jeté notre dévolu sur ce genre de véhicules ? Tout simplement parce que nous avons remarqué qu'en enlevant la capote et le siège arrière, on pouvait s'y entasser à huit avec armes et bagages. Bien sûr, le confort n'était pas de mise, mais là n'était pas le but.

\*\*\*

C'était Gilles qui gérait le budget que je leur avais alloué. Il lui arrivait d'aller risquer de petites sommes au casino du Galawa. Il était nécessaire pour eux aussi de se montrer sous leur jour de touristes insouciant. Riquet avait plus de mal à jouer le jeu ; il était, je l'ai déjà dit, de caractère assez ombrageux, s'isolant souvent, sans parler, préférant la lecture dans la chambre aux soirées en plein air organisées par les animateurs de l'hôtel. Gilles, de caractère jovial, le taquinait souvent ; Riquet se laissait malmener un moment, puis invariablement déclarait :

— Gilles, je vais finir par te casser la gueule !

C'était la fin du match.

Bien que j'eusse donné pour consigne de ne prendre que des habits légers, appropriés aux vacances, Riquet avait emporté toute une série de costards en soie, des cravates. Une vraie garde-robe ! J'avais aussi donné pour consigne de prohiber l'alcool. Pourquoi ? Tout simplement car je considérais qu'étant en mission, il ne fallait pas céder à la tentation du laisser-aller ; de plus, l'alcool pouvait favoriser certaines confidences malvenues. J'avais simplement autorisé une bière ou un verre de vin au cours des repas, laissant, pour le reste du temps, à l'imagination et à l'envie de chacun le choix des jus de fruits. Gilles cependant fermait les yeux quand Riquet commandait de temps en temps une bière. S'il s'absentait, pour aller aux toilettes par exemple, il remarquait au moment de payer les consommations que Riquet en avait commandé une deuxième.

\*\*\*

Un soir qu'ils rentraient à l'hôtel après nous avoir rendu visite, Gilles dut freiner brusquement, une forme mouvante et imposante traversant la route. Ils s'aperçurent qu'il s'agissait ni plus ni moins d'un crabe des cocotiers, le plus gros de cette espèce vivant sur terre et pouvant atteindre un poids de trois kilos, fréquent aux Comores. L'animal vit dans des terriers au bord de la mer. Son nom n'indique pas qu'il monte aux arbres mais qu'il se nourrit des noix de coco qui tombent à terre ; il paraît que sa chair en a le goût.

\*\*\*

Un jour que Marlène, Gilles et Riquet testaient leur talent de conducteur en prenant tour à tour le volant d'un de nos deux 4 4 et devisaient en conduisant sur l'évolution de la mission, Riquet, semblant sortir d'un rêve, demanda tout à coup :

— Mais qui est Djohar ?

Instant de stupeur. Un ange entra dans l'habitacle par l'une des fenêtres ouvertes et passa, fronçant les sourcils d'un air mi-intrigué, mi-courroucé.

\*\*\*

Un autre jour, nous revenions tous les quatre d'une randonnée en bord de mer pour repérer le meilleur endroit pour le débarquement quand nous décidâmes de nous arrêter pour casser une petite croûte. Notre choix se porta sur le Tibboulen, un restaurant situé en bord de route, entre Itsandra et Hahaya. Il était tenu par un Européen. Il était environ trois heures de l'après-midi. Après avoir pris des rafraîchissements, le patron nous servit des salades et vint s'asseoir près de nous pour discuter. Nous parlions de tout et de rien et je me présentai comme étant un reporter chargé de repérer pour des productions cinématographiques des paysages pouvant convenir au cadre de différents films. Tout à coup, s'adressant à Riquet qui n'avait rien dit jusque-là, le patron lui demanda :

— Et vous, monsieur, que faites-vous dans la vie ?

Le visage de Riquet se ferma avant de répondre du bout des lèvres :

— Fonctionnaire.

— Oui, mais fonctionnaire, c'est vague, persista le patron.

— Fonctionnaire, c'est tout, confirma Riquet dont le visage se crispait de plus en plus et les mâchoires se durcissaient.

Le patron n'insista pas. Pendant tout ce temps, Marlène, Gilles et moi ne disions rien, espérant que Riquet s'en

tirerait par une pirouette en énonçant un travail physique, dans le domaine sportif où il excellait, cascadeur par exemple, mais rien ne vint. C'était le genre de Riquet, un gars fort, droit, entier, mais peu fait pour ce genre de mission obscure. Je lui fis par la suite reproche de son attitude. Il me répondit, l'air étonné :

— Mais je n'ai dit que la vérité.

Il faisait bien sûr référence à son métier de pompier au service de sécurité de l'aéroport de Genève, emploi qu'il avait dû quitter peu auparavant. Le repas terminé, le patron nous montra ses makis, grands lémuriers à l'agilité surprenante, comparable à celle du singe. J'entrai dans leur cage et, immédiatement, ils vinrent vers moi pour me sentir, me toucher. C'était la première fois que j'en voyais pour de vrai et je dois avouer que je tombai sous leur charme. Il n'y en avait pas aux Comores ; ces animaux venaient de Madagascar, la grande île voisine, où ils étaient, paraît-il, en grand nombre. Aux Comores, on pouvait voir de nombreuses mangoustes traverser les routes comme le font chez nous les chiens ou les chats. Elles s'y étaient multipliées à un point tel qu'il se disait couramment qu'il n'y avait plus aucun serpent sur l'île. Nous ne nous en plaignions pas. On pouvait voir aussi des chauves-souris, à l'envergure impressionnante, sillonner le ciel au crépuscule.

\*\*\*

Nous explorions régulièrement la côte ouest de l'île, toujours dans le but de trouver le coin propice au débarquement et nous avions jeté notre dévolu sur un endroit appelé le « Trou Charmant ». Pourquoi ce nom ? Nous n'en savions rien. C'était une crique de roche volcanique noire, aboutissement d'une longue coulée de lave venue du Karthala, au sud du village d'Hahaya. Ce n'était certes pas l'endroit le plus facile pour aborder la côte – les gars qui débarqueront s'en apercevront quelques jours plus tard –, mais c'était l'endroit qui rassemblait le maximum de critères positifs. Il était discret et il n'y avait aucune habitation proche. Et puis, comme il n'était pas question de laisser les véhicules au bord de la route qui surplombait la crique, ce qui aurait attiré la curiosité, ce lieu présentait l'avantage d'avoir un chemin de terre carrossable qui descendait de la route, au bas duquel on pouvait garer à l'abri des regards les quatre véhicules nécessaires au transport.

À côté de cette crique, il y en avait une autre, plus facile d'accès par la mer, mais qui présentait le désavantage d'avoir des récifs à fleur d'eau sur lesquels pouvaient s'empaler les zodiacs. Mon choix se fixa définitivement sur le Trou Charmant ; l'avenir nous prouva qu'il avait été judicieux. Je pris la crique en photo et en notai les coordonnées précises grâce au GPS que j'avais apporté. Le Vieux m'avait dit, usant de propos imagés, qu'en Afrique, même si on se croit seul, on ne l'est jamais. C'était absolument vrai. Au Trou Charmant, cela se répéta plusieurs fois : alors que nous nous imaginions seuls, nous voyions surgir un ou plusieurs gamins que la curiosité attirait. Je leur montrais l'appareil photo, leur expliquais que je photographiais les sculptures naturelles créées par le cheminement de la lave et son contact avec l'océan. Je les faisais regarder dans l'objectif de l'appareil et ils repartaient contents.

Au large des Comores, la faune marine est abondante. Y vivent des murènes, des espadons, des mérus, des barracudas, des raies Manta. C'est aussi le chemin de migration des baleines, des orques et des grandes tortues marines. Un beau jour que nous venions passer un moment au Trou Charmant, de jeunes Comoriens nous dirent que deux baleines étaient ici très peu de temps avant nous. Dommage qu'elles ne nous eussent pas attendus. Nous nous rendions assez fréquemment, Marlène et moi, au Galawa, où nous nous baignions en compagnie de Gilles et de Riquet. Nous avons remarqué régulièrement sur la route, à n'importe quelle heure du jour, les mêmes hommes assis sur un muret ou sur des pierres, sans bouger, comme des hiboux sur leurs branches. Nous les imaginions en riant verser sur le côté la nuit tombée pour se reposer sur place et se redresser le matin. Au nord de la baie qui abritait la plage du Galawa se trouvait un endroit appelé le Trou du Prophète.

— C'est là que le mercenaire Bob Denard avait sa maison, me dit un serveur venu apporter des rafraîchissements.

Je ne relevai pas le propos mais je pensai que le Vieux avait bien choisi son lieu de résidence. Nous retournions aussi de temps en temps à l'hôtel Itsandra. Un soir que nous nous y étions rendus, Marlène et moi, je descendis sur la plage dont j'appréciais le calme tandis que Marlène restait au bar. Je plongeai avec délices dans l'eau tiède et commençai à faire quelques brasses. J'étais tout seul ; personne aux alentours. J'avançai en nageant tranquillement tout en pensant à la journée qui venait de s'écouler ; ce jour-là, nous n'avions pas vu Gilles et Riquet. Je m'aperçus à un moment donné que je venais de dépasser les limites de la crique. Le ciel sombre se réfléchissait sur l'eau, la teintant de noir. Le soleil n'était plus qu'une demi-boule à l'horizon qui dardait ses derniers rayons sur les flots, les zébrant de longues traînées rouges et orangées. Tout était calme, la nature se préparait au repos réparateur de la nuit. Tout d'un coup, j'eus comme un flash ! Je revis en une seconde la scène du film *Les Dents de la mer*, au décor identique à celui que je viens de décrire, où une jeune fille se fait attaquer par un requin gigantesque. S'il m'arrivait quelque chose, personne ne s'en apercevrait. Si je disparaissais brusquement, personne ne saurait jamais ce qui m'était arrivé. Je pris conscience de mon

isolement et regagnai la plage le plus vite possible. Ce flash m'est revenu souvent en mémoire sans que je puisse lui donner une explication.

« Les Arcades », un hôtel-restaurant situé sur la route de la Corniche de Moroni, était un établissement que nous apprécions pour sa terrasse ombragée, calme et propice aux discussions discrètes. Clarisse, une serveuse venue de Madagascar, nous y servait de délicieux jus de fruits, notamment de corossol que j'aimais tout particulièrement. C'était une jeune fille mince, à la silhouette gracieuse, élancée et bien proportionnée, au joli visage illuminé d'un regard enjoué et d'un sourire charmeur, encadré de cheveux noirs, lisses, mi-longs, tombant sur la nuque. J'échangeais toujours avec elle quelques mots sans importance mais dans l'optique de créer un lien. Marques m'avait donné l'adresse d'un établissement qui répondait au nom de Lagon Bleu dont le propriétaire était un de ses amis. Il m'avait suggéré de prendre contact avec lui si j'avais besoin d'une aide quelconque mais sans jamais le citer, ni parler de la mission. En effet, aux Comores, un grand nombre d'habitants regrettaient, sans pour autant oser le dire à haute voix, le temps béni de Bob Denard.

Il fallait tout autant se méfier de ceux qui étaient hostiles au retour du colonel que de ceux qui l'espéraient, de peur que ne sachant contenir leur joie, ils n'en parlent à des proches et que la nouvelle se répande comme une traînée de poudre. Nous avons trouvé le point du débarquement et nous avons deux véhicules ; il nous en manquait encore deux. Je décidai de me rendre un jour au Lagon Bleu avec Marlène. L'établissement était fermé. En tournant autour, nous vîmes un homme que j'appelai. C'était bien le propriétaire, l'ami de Marques, qui nous annonça que son établissement était fermé pour cause de rénovation. J'entamai avec lui une discussion destinée à créer un climat de confiance et l'homme nous fit entrer pour nous faire découvrir l'avancement de ses travaux. Il était affable et très sympathique. Comme nous ne pouvions y boire un verre, je lui dis avant de prendre congé que j'avais eu beaucoup de plaisir à converser avec lui et que nous repasserions le saluer un jour prochain. Il sembla en être heureux et nous proposa ses services si nous avions besoin de lui. Le contact était créé.

Je repassai effectivement quelques jours plus tard pour lui expliquer qu'une société de production cinématographique m'avait mandaté afin de faire le repérage de lieux répondant à certains critères de beauté exotique et de lumière, en vue du prochain tournage d'un film. Pour ce faire, j'avais besoin d'un véhicule assez grand, genre minibus ou pick-up. Il me promit de se renseigner et de me donner une réponse rapide. Quelques jours plus tard, il me contacta pour me demander si un taxi-brousse pouvait m'intéresser. Je lui répondis que ce serait parfait car il y avait de la place et qu'on pouvait installer sur la plage arrière un appareil photographique. Le seul problème était que je ne voulais pas de chauffeur, mais désirais conduire moi-même. La réponse fut qu'une petite rallonge pouvait arranger cela. J'avais le troisième véhicule. Il me restait à lui fixer une date de livraison.

En parlant avec quelques habitants, j'établis un contact avec un homme qui faisait des transports sur un minibus Peugeot. Je lui déroulai le même scénario. Il accepta tout de suite de louer son véhicule pour le jour que je lui fixerais mais il voulait le conduire lui-même. Pour le décider à me l'abandonner, je dus rajouter, là aussi, une rallonge sur le prix initial. J'avais enfin mes quatre véhicules.

La maison que nous occupions, Marlène et moi, était vraiment bien située. Tous les jours, je pouvais voir des soldats des forces armées comoriennes faire leur footing et le bruit des sirènes annonçait régulièrement que le convoi présidentiel se déplaçait en direction de la ville. Je consultais aussi souvent la presse. Aucun déplacement du président à l'étranger n'était envisagé et aucun hôte étranger de marque annoncé. C'était mieux ainsi et évitait de retarder le débarquement. Cela n'avait pas été le cas au Bénin, en 1977, où des soldats nord-coréens, escortant une délégation de Pyongyang venue participer à un congrès, avaient aidé les forces locales à repousser l'assaut des mercenaires.

Nous avons préparé les deux grosses lampes destinées au balisage de la zone de débarquement en plaçant entre l'ampoule et le verre protecteur une feuille de plastique rouge transparent et en collant les bandes de carton tout autour afin de canaliser le trait lumineux sur l'avant sans qu'il y eût diffusion de lumière sur les côtés. Nous avons procédé à de petits essais la nuit dans la maison et tout semblait correct. Nous avons aussi repéré une longue perche à peu près droite sur un tas de branches, près de la maison. Je téléphonais régulièrement à Badoit depuis une des quatre cabines téléphoniques de Moroni en tenant compte du décalage horaire ; nous étions en avance d'une heure. Je le tenais au courant de l'avancée des événements, toujours par langage codé. Au fur et à mesure, je lui précisais l'endroit choisi pour le débarquement, puis je lui annonçai que j'avais mes quatre véhicules. Le lendemain, il me demanda de bien lui en préciser le nombre. J'appris par la suite que la réussite de la première partie de la mission avait surpris le colonel et ses principaux adjoints car, en 1978, lors du débarquement sur la plage d'Itsandra, il y avait eu un problème de convoyage. Tout s'annonçait donc bien.

Le Vulcain avait quitté Tenerife le 26 août pour se diriger officiellement vers le canal de Panama avant de mettre le cap sur les Philippines. La vie s'organisa à bord ; il le fallait bien, car on devait vivre ensemble trente-trois jours sans escale. Charlotte était aux fourneaux. On l'a dit, la brave jeune fille n'était pas douée pour cette tâche, se contentant d'ouvrir des boîtes, de les faire chauffer et de les servir sans se soucier de la saveur des plats et encore moins de leur présentation. Au fil des jours, elle s'attirait de plus en plus de récriminations et de critiques auxquelles elle faisait face avec aplomb, usant très souvent d'un langage qu'un charretier n'aurait pas renié. Jusqu'au jour où, excédés, certains lui dirent :

— Tu ne nous sers à rien et, en plus, tu nous coûtes des vivres.

Étant donné la tournure des événements, Jean-Paul S. fut nommé chef de cuisine, Charlotte rétrogradant au poste d'aide de cuisine. Le climat devint plus serein. Les notices d'entretien du bateau étaient en norvégien. L'ancien équipage avait pourtant promis de les donner traduites en français, mais au moment du départ, rien n'était encore arrivé. Cela posa à plusieurs reprises des problèmes qu'il fallut résoudre. On mit une fois trois jours pour déceler l'origine d'une panne. Une autre sur la pale d'hélice variable survint un jour au large des côtes de l'Afrique de l'Ouest. Le contact de pompe était collé. Les recherches se firent à tâtons. Les mécanos, persuadés que ce contact servait d'alarme de sécurité, cherchaient ailleurs jusqu'à ce que Grand Dan, s'usant les yeux sur le schéma électrique des alarmes, finît par s'apercevoir que ce n'en était pas une et que tout venait de là.

Des tours de corvées furent établis et les moments libres étaient occupés par le sport – une salle ayant été aménagée à cet effet –, des tournois d'échecs, la lecture ou le cinéma, car des livres et des cassettes vidéo avaient été embarqués. Le soir, des chants paras s'élevaient vers le ciel ; ils créaient de l'ambiance, renforçaient la cohésion et donnaient du baume au cœur à ceux qui pouvaient avoir du vague à l'âme. Parfois, la nuit tombée, les gars apprenaient à lire la carte du ciel avec le capitaine. Malgré la chaleur, il fallait garder fermés en permanence les hublots des cabines, situés juste au-dessus de la ligne de flottaison, pour éviter l'irruption intempestive de poissons volants et surtout l'inondation des coursives provoquée par de fortes brassées d'eau de mer.

Par deux fois, le Vulcain essuya des tempêtes violentes, obligeant tout le monde à dormir avec les gilets de sauvetage. Le bateau, bien entendu, n'avait pas pris la route du Panama mais longeait la côte ouest de l'Afrique en direction du cap de Bonne-Espérance qu'il lui fallait doubler pour remonter la côte est en direction du canal du Mozambique. Pour respecter une vieille tradition de marins, une fête fut organisée à bord quand le bateau passa la ligne de l'équateur ; fête d'autant plus marquante que la presque totalité des gars embarqués étaient néophytes.

Par souci de discrétion, le bateau naviguait au large de la côte, loin des routes usuelles ; c'est ainsi qu'il croisa au large de l'île de Sainte-Hélène, dernière demeure de Napoléon, à environ mille miles de la côte, soit à peu près deux mille kilomètres. Chacun put ainsi apprécier l'extrême prudence des Anglais, en exilant l'Empereur sur ce morceau de terre perdu en plein océan. Le Vulcain fit, à ce moment, une courte halte en pleine mer pour permettre à Roger, le mécano, de procéder à une petite révision technique. Profitant de cet arrêt inopiné et afin d'occuper les hommes, un exercice de mise à l'eau de trois zodiacs fut organisé. À mi-chemin, tous les hommes furent convoqués par le colonel pour une réunion au cours de laquelle il leur projeta la cassette vidéo résumant sa vie. Tous ceux qui n'étaient pas encore au courant découvrirent ainsi la véritable identité de monsieur Martin, puis le colonel dévoila la destination et le but final du voyage.

Le docteur Olivier faisait aussi partie de l'expédition. Il avait fait quelques années auparavant son service militaire en Guyane, comme médecin militaire, au sein du 3<sup>e</sup> Régiment Étranger d'Infanterie. Avant d'appareiller, sur demande du colonel, il avait acheté des médicaments en grande quantité et il eut la mission de vacciner tout le monde. L'instruction militaire débuta avec un entraînement au tir sur le pont et dans la cale avant du bateau où une salle avait été aménagée en stand avec des sacs de sable. On procédait à certaines transformations et on y réglait les armes. On confectionna une cible à l'aide d'un caisson de bois rempli de sable, renforcé et monté sur des éléments métalliques. Il fallait se saisir de la visée avec une arme fixée au sol, tirer un coup, observer la trace de l'impact, reprendre la visée bien au centre de la cible et tirer de nouveau pour voir si le réglage était bon. Les objectifs étaient étudiés à l'aide de cartes, de plans, et de maquettes du camp de Kandani et de la présidence de M'rodjou, spécialement réalisées dans une caisse à sable. Les hommes furent répartis par équipes, par binômes.

Au moment de doubler Le Cap, un avion militaire sud-africain les survola par deux fois avant de s'éloigner. Tout le monde déserta le pont en attendant qu'il passe. Était-ce un simple hasard ou le bateau était-il l'objet d'une surveillance de la part des Sud-Africains ? Nul ne le sut. Et puis, vint le moment de doubler le cap de Bonne-Espérance. Cette opération est toujours un grand moment, mythique pour les marins. Doubler le cap Horn ou le cap de Bonne-Espérance relève de l'exploit ou de l'examen de passage qui qualifie celui qui l'a réussi. Il accède ainsi à la caste des vrais marins, des marins qui ne sont pas d'eau douce. Il s'agit souvent d'une opération délicate tant les vents et les courants peuvent y être violents. Par chance, cette fois, le passage du cap se fit par beau temps et sans problème.

En revanche, le Vulcain essuya une dépression au large de Port Elizabeth et de Durban, en remontant le canal du Mozambique. Ayant utilisé beaucoup de gasoil, donc forcément moins lourd, il n'avancait plus, il reculait sous l'effet des vagues et des courants qui lui faisaient face. La coque craquait, les moteurs soufflaient sous l'effet de la puissance contraire. Il fallut toute la science maritime du capitaine pour maîtriser les éléments naturels. À l'intérieur, une sérieuse partie d'échecs opposant le Vieux à Malko dut être interrompue, les pièces du jeu se déplaçant au gré du roulis.

Afin de se distraire et agrémenter la traversée, un barbecue fut organisé un jour sur le pont. Les braises furent chauffées dans un tonneau soudé par Grand Dan au-dessus duquel grillèrent saucisses, merguez et brochettes. De quoi donner l'eau à la bouche ! Et puis, pour s'amuser un moment, le pavillon noir des pirates fut un jour hissé ; il est vrai que cela se fit à l'insu du Vieux qui n'aurait sans doute pas apprécié ce genre d'humour.

Le Vulcain approchait du canal de Mozambique et croisait au large des Comores qui sont, rappelons-le, un point de surveillance et de sécurité privilégié sur la route maritime des grands pétroliers. Il était temps, car un mois de navigation sans escale avait éprouvé bon nombre de gars, peu habitués à la vie de marins. En pénétrant dans le canal, un oiseau s'approcha ; sans doute épuisé cherchait-il à se poser. Rien d'étonnant s'il avait été une mouette ou un albatros, mais c'était un perroquet, sans doute un cacatoès. Que faisait-il là à plus de cent miles nautiques de la côte ? Ayant certainement repéré les hommes sur le pont qui le regardaient, l'oiseau s'éloigna. Il se sera sans doute noyé, ce genre de volatile n'étant pas habitué aux vols de longue distance.

— C'est bien fait pour lui, déclara Sachs, il n'avait qu'à apprendre à nager avant de prendre la route !

\*\*\*

Lors d'un entretien téléphonique avec Badoit, celui-ci me demanda de préciser le point exact du débarquement que nous avions codé sur une carte, et il m'apprit par la même occasion que l'opération était prévue dans 48 heures, soit le 27 septembre. J'étais prêt ; nous étions prêts. Il ne restait qu'à passer en revue notre programme pour être sûrs de ne rien oublier. Je savais que le soir du 27, je devrais établir la liaison radio à 22 h 30. *Alea jacta est !*

[1.](#) À la suite du résultat du référendum du 29 mars 2009, Mayotte obtiendra en 2011 un statut de département et deviendra le 101<sup>e</sup> département français et le 5<sup>e</sup> DOM.

[2.](#) Jacques Foccart déclara à ce sujet : « Je crois vraiment que ce fut un accident provoqué par une bagarre. Il est évident que ce n'était pas dans l'intérêt de Denard. »

[3.](#) La Tribune de Genève du 30 septembre 1995 : Pour qui roule Bob Denard aux Comores ?

[4.](#) 75 francs comoriens = 1 franc français = 0,15 € environ ; 350 000 FC = 4 667 FF = 718 €.

# LE DÉBARQUEMENT, LA NUIT DU TROU CHARMANT

Nous nous réunîmes la veille du jour J et je donnai pour consignes à mes trois équipiers de séparer leurs affaires en trois lots. Le lot numéro 3 comprenait toutes les affaires qui n'étaient pas indispensables et que nous devions laisser dans les valises prêtes et bouclées, pour Gilles et Riquet dans leur chambre d'hôtel, pour Marlène et moi dans notre maison, afin d'éviter toute perte de temps au cas où nous reviendrions les chercher si tout se passait bien. Nous devions prendre avec nous dans un petit sac les affaires de première nécessité, qui avaient un peu de valeur, et qui n'étaient pas volumineuses, soit les affaires de toilette, des sous-vêtements de rechange, l'appareil photo, le caméscope ; l'ensemble constituait le lot numéro 2. Quant au lot numéro 1 que nous devions porter sur nous, il était constitué de nos papiers d'identité et de l'argent. Pourquoi ces directives ? Tout simplement parce qu'en cas de problème au moment du débarquement, si nous devions réembarquer en vitesse avec les gars, il nous fallait avoir sur nous l'indispensable. Si nous en avions le temps, nous devions prendre le lot numéro 2 laissé dans les véhicules. Quant au lot numéro 3, tant pis, il serait alors perdu. Je pris contact avec le propriétaire du minibus Peugeot pour lui signaler que j'avais besoin de son véhicule le lendemain matin. Quant au propriétaire du Lagon Bleu, il me signala que je ne pourrais prendre possession du taxi-brousse que le lendemain soir vers 21 heures, car le propriétaire devait encore s'en servir toute la journée. Enfin, nos deux 4 4 étaient prêts. Nous en avions ôté les sièges arrière et les capotes, de sorte que nous avions deux belles plates-formes à disposition.

\*\*\*

Mercredi 27 septembre. Je récupérai au matin le minibus. Le propriétaire, un musulman, avait disposé sur le tableau de bord toute une série d'amulettes et de versets du Coran. J'eus droit à maintes recommandations sur la prudence à adopter pour le maintien du bon état de son véhicule. Nous avons rendez-vous tous les quatre aux Arcades pour déjeuner et faire un dernier point. Quand Riquet et Gilles arrivèrent, ce dernier se rendit compte qu'il avait oublié les deux lampes dans sa chambre d'hôtel. C'était stupide. Il lui fallut, accompagné de Marlène, aller les chercher. Tous les véhicules avaient leur plein de carburant, sauf le minibus. Je le leur confiai pour remplir le réservoir en route. Comme un fait exprès, ce jour-là, il y eut une grosse panne d'électricité à Moroni. Les pompes à essence ne fonctionnaient donc pas, sauf celles qui pouvaient être actionnées manuellement, ce qui engendrait de longues files d'attente. Après avoir fait preuve d'une grande patience et réussi à faire le plein, Gilles chercha un coin tranquille pour confectionner notre balise. J'avais mis dans le véhicule le grand piquet sur lequel il leur faudrait fixer les deux lampes à environ un mètre et demi de distance l'une de l'autre. Il était impossible de travailler tranquillement à l'arrêt, car il y avait toujours quelqu'un qui venait vers eux. Pour l'éviter, la seule solution était d'effectuer ce travail en roulant. Marlène était à genoux à l'arrière, suant et pestant, ficelant les lampes sur la perche et consolidant son travail avec du chatterton. Ils nous rejoignirent, Riquet et moi, leur travail terminé. Nous eûmes tous ensemble un dernier entretien avant de nous séparer. Gilles garda le minibus.

En rentrant à la maison avec Marlène, nous préparâmes nos affaires puis, en début de soirée, nous allâmes dîner à l'Itsandra. On ne peut pas dire que l'humeur était joyeuse ; nous étions plutôt concentrés, perdus dans nos pensées. Nous nous dirigeâmes ensuite vers le Lagon Bleu où le patron me remit la clé du taxi-brousse qui m'attendait. Marlène et moi prîmes tous les deux la direction du Trou Charmant. Chemin faisant, je souriais en pensant avec une certaine fierté que j'avais réalisé un petit exploit, car il n'était pas courant en Afrique de voir un blanc au volant d'un taxi-brousse. Heureusement qu'il faisait nuit, car ceux qui m'auraient vu se seraient sans doute posé quelques questions. Pendant ce temps, Gilles et Riquet étaient allés dîner au Galawa avant de se diriger, eux aussi, vers notre point de rendez-vous. Riquet devait partir le premier. Au moment de se séparer, ils se serrèrent la main, puis Riquet demanda brusquement :

— Le Trou Charmant, c'est avant ou après Hahaya ?

Stupéfaction de Gilles, empreint d'une forte inquiétude. Riquet n'allait-il pas se perdre ? Alors que nous passions pratiquement tous les jours devant cet endroit, pourquoi posait-il cette question idiote ? Nous arrivâmes à peu près tous en même temps ; Riquet ne s'était pas perdu. Rapidement, nous descendîmes tour à tour la rampe qui menait de la route vers le bord de mer en marche arrière pour être prêts au départ. Gilles s'énervait sur les vitesses du minibus qui craquaient.

— Calme-toi, Gilles, va doucement, ça ira !

Les quatre véhicules furent rapidement garés et ô surprise ! Désagréable surprise ! La mer était couverte de petites lumières ballottant au gré des vagues. Des pêcheurs ! Des pêcheurs qui avaient tous une petite lampe sur leur embarcation. C'était la première fois que nous voyions cela, alors que nous étions passés les uns et les autres assez

souvent au même endroit, à la même heure. Comment se faisait-il que ce soir-là, précisément, tous les pêcheurs de l'île s'y soient donné rendez-vous ? Nous espérions qu'ils n'avaient pas remarqué les manœuvres des véhicules et que cela ne les avait pas intrigués. Nous n'avions cependant pas le choix, il fallait continuer comme si de rien n'était. Mon esprit était en ébullition. Je dis à mes équipiers :

— Si jamais la police ou quelqu'un d'autre arrive, disons que nous sommes là dans l'optique d'un repérage de nuit pour le film dont nous avons déjà parlé, qui devrait être tourné dans quelque temps aux Comores. Espérons que l'argument les convaincra !

Il était 22 h 30. J'allumai la radio.

— Requin, requin, m'entendez-vous ? Parlez.

— Je vous entends 5/5. Parlez.

Miracle ! Quelle sensation d'entendre cette voix venue du grand large ! Quelle merveille d'établir cette liaison que nous avons programmée il y a presque deux mois et qui fonctionnait si parfaitement au bout du monde !

Même si bien sûr je l'avais espéré, je ne m'étais pas imaginé que cela se passerait si bien. Tous mes équipiers autour de moi se réjouissaient aussi. Nous n'étions plus seuls ; dans un moment, nous serions tous réunis ! « Requin » me demanda de leur préciser à nouveau les coordonnées exactes de l'endroit où nous nous trouvions, puis :

— On vous rappellera bientôt. Terminé.

\*\*\*

Qu'avait fait le Vulcain pendant ce temps ? La veille du débarquement, une grande fiesta brésilienne fut organisée à bord. Sifflets stridents, concert de casseroles, chahut, rires, chants, cris permirent aux hommes de se défouler et de dépenser leur trop-plein d'énergie dans la bonne humeur. Certains en avaient besoin. La fête se terminant au petit matin, les hommes se levèrent tard dans la journée, reposés et prêts pour les préparatifs du débarquement. Pendant leur sommeil, le Vulcain était passé au large de la Grande Comore, l'avait dépassée puis était revenu la nuit tombée mouiller à environ 1,5 mile de la terre. À 22 h 30, il recevait mon appel et le capitaine demandait ma position pour se caler face à elle. « Kaskazi », nom donné sur le bateau à l'opération, emprunté à un vent qui souffle aux Comores, annonciateur des pluies, prémices de la nouvelle récolte, commençait par la mise à l'eau des quatre zodiacs.

\*\*\*

Je m'aperçus rapidement que, la nuit, il était difficile de se déplacer sur la surface tourmentée de la roche de lave noire, rendue glissante par l'humidité. Un vol plané avec atterrissage sur les genoux m'invita à plus de prudence. Je laissai Marlène et Riquet à la garde des véhicules et gagnai la berge avec Gilles, muni de notre perche. Assis au bord de l'eau, nous parlions à voix basse de nos souvenirs communs tout en scrutant le large. Le ciel était étoilé, je dirais même particulièrement étoilé, mais sans doute était-ce parce que j'avais le temps de l'admirer ce soir-là. Il m'a toujours semblé que le ciel de l'hémisphère sud était plus lumineux que chez nous. Est-ce dû aux lumières diffusées par nos métropoles qui empêchent de distinguer nettement le firmament ? De nombreuses étoiles filantes rayaient le ciel de traits aussi lumineux que subits. Que c'était beau ! De ma vie, je ne me rappelle pas en avoir vu un si grand nombre.

Le temps passait, c'était long, plus long que prévu. Marlène puis Riquet vinrent tour à tour aux nouvelles. Je lançai un appel radio ; il me fut répondu que tout allait bien. En fait, les manœuvres de mise à l'eau des zodiacs prirent du temps. Puis, les hommes chargés comme des mulets descendirent un filet de débarquement accroché au bastingage pour se répartir dans les embarcations pilotées par Michel, Sachs, Jean-Pierre et le Bosco. Grand Dan, descendu le premier, aida le colonel à prendre pied sur le rafiote. Ayant mal apprécié la distance avant de lâcher le filet, ce dernier lui tomba dans les bras et ils basculèrent tous les deux en arrière. Un éclat de rire nerveux ponctua cet incident sans témoin. Heureusement que cette chute ne les précipita pas à l'eau ! Nous attendions toujours ; la mer s'était vidée des lumières qui dansaient sur ses flots. Les pêcheurs étaient rentrés. Cela nous rassurait, car je m'étais demandé au début s'il fallait retarder le débarquement de quelques heures. De grosses vagues s'étaient levées, venant frapper la roche côtière.

— Envoyez les langoustes !

L'ordre d'allumer les lampes venait d'être donné. Les choses se précisaient, on touchait au but. Ce balisage de nuit, très simple, permet aux marins de prendre le cap directement sur les deux feux alignés. J'espérais entendre le bruit des moteurs, mais j'avais beau tendre l'oreille à me rompre le cou, je ne percevais que le roulis des vagues. D'un seul coup, nous vîmes des ombres fantomatiques sortir brusquement de l'obscurité et nous arriver dessus. Ils étaient là ! Il était 1 h 30. Tout se fit très vite. Une trentaine d'hommes débarquèrent. Il n'était pas facile de sauter des zodiacs ballottés sur l'eau pour poser le pied sur la pierre de lave glissante comme du savon. Certains mirent les pieds dans les trous pleins d'eau séparant les coulées de lave. D'autres tombèrent à l'eau. Les zodiacs poussés par les vagues vinrent heurter les

arêtes de lave aiguës qui les déchirèrent. Charlotte, qui était à bord d'un zodiac pour aider au convoyage, plongeait courageusement pour en retenir qui allaient dériver au large. Le contact avec le plancher des vaches, après un mois de roulis, fut épique. Malgré tout, la troupe se révéla disciplinée. Pas de récrimination à haute voix, pas de juron lancé dans la nuit. Les protestations se firent intérieurement ou à voix très basse.

Le Bosco, resté à bord d'un bateau, fit demi-tour, remorquant les autres embarcations lacérées. Je cassai quelques baguettes fluorescentes, diffusant une lumière verte et blafarde, pour guider les arrivants vers les véhicules garés à une cinquantaine de mètres. Le Vieux peinait sur ce sol inégal et glissant. Son âge – soixante-sept ans – et sa claudication résultant d'une vieille blessure de guerre au Katanga, rendaient difficile sa progression ; deux hommes se précipitèrent pour l'aider. On aurait dit le colonel parachutiste interprété par John Wayne dans le film *Le jour le plus long* qui, s'étant cassé une jambe lors d'un saut en parachute, se faisait aider par ses hommes. Le regroupement s'effectua vers les véhicules. Les hommes étaient cagoulés ou avaient le visage peint aux couleurs du camouflage militaire. Trois groupes avaient été constitués, chacun avec une mission bien déterminée : le groupe Alpha, commandé par Marques, le groupe Bravo, dirigé par Siam, le groupe Charly, aux ordres de Jean-Pierre. Mon équipe devint le groupe Delta, le groupe de commandement, attaché à la protection du colonel et donc en retrait des assauts. Je retrouvai donc avec plaisir le Vieux. Il arborait à présent une épaisse moustache blanche qui confirmait son air de vieux baroudeur. Chacun d'entre nous reçut un équipement ; pour ma part, j'enfilai rapidement une veste camouflée et choisis un PM Mat 49, arme que j'avais utilisée et appréciée quand je servais dans l'armée, très pratique pour le corps à corps.

\*\*\*

Les hommes embarquèrent dans les véhicules qui devaient les conduire à leurs objectifs respectifs. Gilles, au volant du minibus, prit la tête du détachement, accompagné de Marques et de son groupe. Saisi par l'ambiance, il appuya si fort sur le champignon que le véhicule se mit à tanguer, lui intimant plus de prudence. En route, il demanda des nouvelles de Dan. La réponse lui parvint :

— Le grand ou le petit ?

Le grand était dans un autre véhicule. Puis il s'enquit de Fx. Un homme au visage barbouillé de peintures de guerre lui tapota l'épaule.

— Je suis là, camarade !

Le camp de la gendarmerie de Voidjou devant lequel nous passâmes tous en trombe était calme ; il semblait réellement que nous n'avions pas été détectés. Les hommes du groupe Charly avaient embarqué à bord du taxi-brousse. Je pris le volant d'un des deux 4 4, le Vieux à côté de moi, tandis que Michel et Riquet s'installaient à l'arrière. À un carrefour, les trois autres véhicules bifurquèrent à gauche en direction du camp de Kandani et de la Présidence, alors que nous continuions tout droit vers la plage d'Itsandra. Lorsque nous fûmes arrivés à proximité immédiate, je garai le véhicule près du central téléphonique, en fait une simple armoire métallique au bord de la route.

Tandis que Michel et Riquet s'installaient en protection, le Vieux et moi fîmes sauter avec un pied-de-biche le cadenas fermant la porte, puis, éclairé par la lampe que tenait le Vieux, à l'aide d'une pince coupante, je me mis en devoir de sectionner tous les fils. Le réseau téléphonique devait être hors d'usage. Cela ne nous prit que quelques minutes. À un moment donné, un homme qui devait avoir le sommeil léger sortit de sa cahute et nous regarda l'espace de quelques secondes. Je suppose qu'il pensa immédiatement que la sagesse lui commandait de ne rien voir ni rien entendre, car il rentra aussitôt chez lui et referma la porte. Notre travail terminé, nous prîmes la route du camp de Kandani. En arrivant à proximité, nous rejoignîmes Gilles qui nous attendait. Marlène était assise tranquillement à côté du toubib, dans un 4 4.

— Qu'est-ce que je fais maintenant ? demanda-t-elle.

— Rien, Marlène. Pour le moment, tu attends.

À pas feutrés, nous approchâmes de l'entrée du camp de Kandani, traversant une plantation de bananiers au milieu de laquelle nous nous allongeâmes. Le Vieux était à l'écoute de la radio, le volume réglé au minimum. Le temps passa. Nous entendîmes des chiens aboyer un peu plus haut. Ils devaient sans doute réagir au passage du groupe Charly qui progressait en direction de la Présidence. Le groupe Alpha escalada les murs d'enceinte, investit le camp militaire de Kandani et neutralisa en douceur les quinze soldats du poste de police qui sommeillaient. Dans le même temps, le groupe Bravo, contournant l'entrée principale, pénétra dans le camp, neutralisa aussi quelques sentinelles endormies, prit possession de l'armurerie et réveilla les compagnies qui n'avaient rien vu venir. Toutes ces manœuvres se déroulèrent parfaitement et sans coup de feu.

On peut s'étonner de la facilité avec laquelle cet objectif vital fut pris. Il faut se mettre dans le contexte africain où règne une certaine indolence. Les soldats et leurs cadres n'étant pas payés depuis des lustres, et ne se sentant pas

spécialement considérés par le pouvoir en place, ne voyaient guère de raison de prendre leur travail à cœur. Rien non plus n'avait indiqué les jours précédents une situation conflictuelle et aucun signe n'avait annoncé un coup d'État éventuel. Enfin, la vue de leurs agresseurs ne les incita pas du tout à résister mais, nous l'apprendrons plus tard, représenta pour eux l'espoir d'une libération de leur misérable condition.

Le colonel fut informé par radio de la prise du camp. Aussitôt, notre petit groupe se leva avec lui pour approcher de l'entrée, faiblement éclairée. Tout était calme, nous n'entendîmes ni ne vîmes rien de spécial. Nous progressâmes à pas lents, tous les sens en éveil, encadrant le Vieux. Des coups de feu jaillirent dans le lointain, sans doute à la Présidence. Comment cela se passait-il là-bas ? Le portail était entrouvert, mais il n'y avait aucune sentinelle, aucun bruit, aucun mouvement. En pénétrant dans le camp, nous ressentîmes presque tous une impression bizarre, une sorte d'appréhension face à une situation insolite. L'espace d'un instant, j'en vins à me demander si le camp avait été pris dans sa totalité. Nous avançons en direction du poste de police, le doigt sur la détente, quand la porte s'ouvrit et l'un de nos gars apparut. Les deux groupes firent leur jonction. Peu à peu, des soldats comoriens approchèrent de nous.

— Mon colonel, c'est vous, mon colonel ? s'exclama un sous-officier comorien, le visage illuminé de joie.

Tous les soldats comoriens semblaient ravis de la situation.

\*\*\*

Quelques minutes plus tard, le colonel me dit que nous devons nous rendre à la prison libérer les prisonniers politiques. Je rassemblai donc Gilles et Riquet et repris le volant du minibus. Le Vieux monta à bord avec nous, accompagné d'un Comorien. La prison de Moroni se trouvait au centre de la ville, plus loin que la poste. Il convient de signaler que la prison en question n'avait rien à voir avec nos prisons européennes, bien protégées, bien surveillées. C'était un bâtiment donnant sur une cour fermée par un haut mur d'enceinte.

Ne sachant pas que nous allions nous attaquer à cette institution, nous n'avions pas fait de repérage. Dans la vie, c'est sûr, il faut être organisé, mais il faut aussi savoir prendre ses responsabilités et improviser. Nous étions donc confrontés à la situation insolite de prendre d'assaut une prison sans connaître sa configuration et sans savoir quel serait le niveau de résistance. Une porte métallique nous barrait l'accès. À force de pousser, elle céda peu à peu et s'entrouvrit légèrement, permettant à Gilles de se faufiler dans l'ouverture. Le Comorien qui nous accompagnait prétextait à ce moment d'aller voir à l'arrière s'il y avait une autre issue. Nous ne le revîmes pas. Gilles avait pu passer à l'intérieur de l'enceinte ; un bref regard lui permit de constater qu'il n'y avait personne en vue. La porte était bloquée par un gros caillou qu'il poussa sur le côté, nous permettant d'entrer à notre tour. Avec précaution, nous avançâmes rapidement mais prudemment, le doigt sur la détente, traversant la cour pour nous diriger vers le bâtiment.

En entrant, je vis un interrupteur que j'actionnai. Aussitôt Gilles et moi, nous pénétrâmes à l'intérieur. Un long couloir s'ouvrait devant nous, coupé de plusieurs portes ouvertes : des cellules. De celles-ci sortirent des hommes en short ou en slip, à peine réveillés mais vite apeurés, car nous les mîmes immédiatement en joue, ne sachant à qui nous avions affaire. La surprise joua parfaitement. Quelques secondes plus tard, le Vieux entra à son tour. Aussitôt des cris de joie fusèrent. Les Noirs se précipitèrent sur lui pour le toucher, l'embrasser. Gilles et moi nous mîmes légèrement en retrait dans le couloir, surveillant ces débordements de joie et les alentours. Brusquement, la lumière s'éteignit, nous plongeant tous dans l'obscurité. Instants d'inquiétude ! Gilles s'était tout simplement appuyé contre un interrupteur placé près de l'entrée du bâtiment. Nous libérâmes une vingtaine de prisonniers, parmi lesquels les frères jumeaux Cheikh et Abderrahmane Ahmed Abdallah, fils du président assassiné par son garde du corps ; Omar Tamou, ancien ministre de l'Intérieur du président Abdallah, et le capitaine Combo, en prison depuis leur putsch manqué du samedi 26 septembre 1992, profitant d'un voyage de Djohar en France. Ils nous dirent que les gardiens n'étaient pas là. Bizarre... Telle est l'Afrique...

Un coup d'œil sur les cellules, de petites niches sans fenêtres d'où se dégageait une odeur nauséabonde, nous permit de constater les conditions de vie misérables de ces pauvres prisonniers dont la nourriture était donnée dans la même cuvette que celle qui servait aux excréments.

\*\*\*

Un des détenus nous signala que la gendarmerie était juste à côté et qu'il serait bon de la neutraliser. Le colonel me demanda d'aller voir mais d'être prudent. L'endroit était dans le noir ; tout le monde semblait dormir. Cela peut sembler incroyable, mais c'est ainsi. Les autochtones n'aiment d'ailleurs pas trop agir de nuit... Il y a les esprits... Je dis à Riquet d'aller se placer en embuscade derrière la maison pour interdire toute fuite. Gilles et le prisonnier nouvellement libéré m'accompagnèrent vers l'entrée. Je me plaquai contre le mur, à droite de la porte, Gilles à gauche. Le Comorien frappa. Au bout d'un moment, quelqu'un répondit. Entre le Comorien et lui s'établit une discussion dans leur langue. Elle dura

quelques instants qui semblèrent longs. Si je ne comprenais pas ce qu'ils disaient, je me doutais que le gendarme devait craindre quelque chose et se refusait à ouvrir.

Par gestes, j'encourageai le Comorien à se montrer plus convaincant. Soudain, la porte s'entrouvrit légèrement. Je me ruai sur elle et me trouvai face à l'homme. Je garderai le souvenir de cet instant toute ma vie. En mille fois moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter, comme s'il avait des ressorts sous les pieds et était traversé d'un courant électrique de haut voltage, l'homme fit un bond sur place, effectua dans le même temps un demi-tour, tout en me jetant un fauteuil dans les jambes et disparut de ma vue. Son action ne dura vraiment qu'une fraction de seconde. Incroyable ! Butant sur le fauteuil, j'effectuai un vol plané dans la pièce, le deuxième de la nuit, atterris lourdement sur le sol en ciment, glissai à plat ventre et vins frapper le mur qui me faisait face. Je pus ainsi vérifier qu'un choc entraîne vraiment la vision de trente-six chandelles, ce n'est pas exagéré. Gilles qui arrivait au pas de charge derrière moi me dépassa. Je dus mettre quelques secondes à reprendre mes esprits, puis je le rejoignis dans la pièce attenante. Une femme sortit d'une autre pièce, entièrement nue, et se mit à hurler en se roulant par terre. Ses cris stridents étaient vraiment insupportables et allaient réveiller tout le quartier.

— Dis-lui de fermer sa gueule, ordonna Gilles au Comorien !

— Elle a peur qu'on fasse du mal à son bébé, répondit ce dernier.

Effectivement, un nourrisson était couché dans un lit, protégé par une moustiquaire tombant du plafond. Le bruit ne l'avait pas réveillé. À force d'insistance, le Comorien réussit à calmer la femme qui, comprenant que nous n'en voulions pas à son enfant, retourna auprès de lui. Alors que je laissais Gilles se débrouiller de la situation, je surveillais un couloir tout noir, m'attendant à chaque instant à voir surgir les gendarmes. Mais rien. Gilles vint se placer face à moi, près de la porte ouverte.

— Sortez de là, les mains en l'air, on ne vous fera pas de mal ! criai-je.

Il était exclu de s'aventurer dans le couloir ; débouchant de la lumière, nous aurions été des cibles idéales. Il fallait plutôt persuader les occupants de sortir puisqu'ils n'avaient pas l'air de trop vouloir résister.

— Sortez de là, n'ayez pas peur !

Le plus courageux montra son nez et vint à nous, les bras en l'air. Nous le mîmes face à un mur. Voyant qu'il ne lui était fait aucun mal, un autre, puis un autre sortirent à leur tour. Un petit groupe se trouva ainsi rapidement aligné face au mur, les bras levés. Ils nous assurèrent être au complet. Pendant ce temps, Riquet s'était mis en poste derrière la gendarmerie. Il n'avait rien entendu de ce qui se passait à l'intérieur. Pour lui, tout était calme. Tout à coup, une ombre surgit à quelques mètres de lui.

— Halte-là, qui va là ? lança-t-il.

L'ombre continuait à s'agiter, ne prêtant aucune attention à ses injonctions. Riquet s'approcha avec prudence, prêt à tirer si nécessaire. Il avança d'un bond pour s'apercevoir... que l'ombre était un palmier se balançant doucement au gré du vent matinal. Nous fîmes sortir les gendarmes du bâtiment en file indienne et les escortâmes jusqu'au minibus où se trouvaient le colonel et les prisonniers libérés. Le capitaine Combo commença à les interroger.

— On n'a pas de place pour les prendre, me dit le colonel.

— Qu'est-ce qu'on en fait alors ?

— Relâche-les.

Ce que nous fîmes immédiatement. Les gendarmes retournèrent vite dans leur maison, soulagés et surtout – cela mérite d'être souligné – sans esprit de revanche. Libérés et libérateurs, nous prîmes tous place dans le minibus et Gilles se mit au volant pour regagner le camp de Kandani. Prendre place est un bien grand mot, tant nous étions serrés ! Pour ma part, j'étais assis sur les genoux du capitaine Combo, le torse à l'extérieur, me tenant fortement à l'encadrement de la porte latérale. Le jour se levait. En arrivant au camp, l'accueil réservé aux prisonniers fut très chaleureux. Rapidement, ils furent revêtus de treillis. L'armée comorienne nous était totalement acquise. Les soldats comme leurs cadres se mirent à notre disposition avec une telle spontanéité que l'armement leur fut rendu. Un revirement à 180 degrés !

Nous étions tous rassemblés dans la cour du camp quand Michel arriva en pointant son arme sur un homme en short et tee-shirt blancs. Je reconnus immédiatement le commandant de l'infanterie de marine que j'avais vu dîner tranquillement, il y avait quelques jours, à l'hôtel Itsandra. Il arrivait au camp en petites foulées quand, à l'entrée, il fut brutalement intercepté par Michel qui lui intima l'ordre de se mettre à terre avant de nous l'amener. Le commandant semblait ne pas comprendre ce qui lui arrivait et n'appréciait visiblement pas la situation. Le colonel lui dit brièvement qu'il avait pris le commandement de l'armée et qu'il l'autorisait à rentrer chez lui.

\*\*\*

Le groupe Charly, emmené par Jean-Pierre, se dirigeait vers le palais présidentiel de Mrodjou à bord du taxi-

brousse qu'il abandonna vers un croisement de route pour progresser à pied en évitant le camp de Kandani. Tout était calme, sauf quelques chiens qui se mirent à aboyer. Grand Dan faisait partie du groupe. À proximité de la Présidence, un câble de fils téléphoniques reliant un poteau à un autre traversait le feuillage d'un arbre. Grand Dan grimpa dedans, coinça un pied dans une fourche pour se caler à l'envers, tête en bas, et coupa le câble qui tomba à terre au moment où un indigène passait, un sac de riz sur la tête. Ce dernier, intrigué par le bruit, s'approcha et regarda dans un buisson pour connaître l'origine de ce bruit. Il ne fallait pas perdre de temps. Grand Dan s'immobilisa dans l'arbre pour faire corps avec les branches. Deux gars se précipitèrent sur l'individu pour l'entraîner vers l'arrière au moment précis où un autre, sortant de la maison d'en face, assistait à la scène. Grand Dan fit signe à Petit Dan qui mit l'homme en joue.

— Ouvre le portail, sors !

— Je peux pas. Il est fermé.

— Passe par-dessus.

Petit Dan le saisit et l'emmena à l'arrière. Cela avait fait un peu de bruit. Les lumières de la maison s'allumèrent et un blanc en sortit pour appeler son boy. Sans réponse, il rentra, éteignit les lumières et observa un moment avec sa femme derrière les carreaux. Sans savoir exactement ce qui se passait, ils devaient se douter d'un incident. La progression reprit. Les hommes travaillaient en binôme, avançant alternativement l'un sous couverture de l'autre. Un Comorien surgit d'on ne sait où leur signala que le camp de Kandani avait été pris. Tout se déroulait donc normalement ; il fallait maintenant conclure avec succès la prise du palais.

Les hommes avancèrent vers l'enceinte devant laquelle se dressait un muret de cinquante centimètres de haut environ, dominé par un mirador. Il leur fallut ramper l'un derrière l'autre le long de ce muret pour passer ensuite derrière des maisons qui devaient les mettre à couvert. Hélas, les plans étudiés ne correspondaient pas à la réalité ; il n'y avait pas de maisons, mais un terrain complètement à découvert. Un Comorien, qui faisait son footing, passa à proximité ; tout le monde s'aplatit prestement à l'ombre du petit mur. Un bruit cependant alerta l'homme qui s'approcha. Immédiatement, de nombreux points rouges surgirent pour se fixer sur son corps. Il convient de signaler que le point rouge provient du système de visée laser adapté à l'armement. Pointé sur l'adversaire, il lui indique l'emplacement de l'impact sur son corps si le feu était déclenché. Très dissuasif, il lui fait comprendre l'inutilité d'une résistance et le neutralise sans heurt.

Il est certain que ce système a permis d'épargner beaucoup de vies. L'homme, comprenant qu'il avait mis son nez où il ne fallait pas, tourna brusquement les talons et s'enfuit à toute vitesse. Le projecteur du mirador s'alluma subitement. Immédiatement trois points rouges se promenèrent sur son plafond. Pas téméraires, les gardes comprirent également très rapidement qu'il valait mieux baisser la tête et ne pas faire preuve d'une initiative intempestive. Il ne fut cependant pas possible de neutraliser le projecteur ; le jet lumineux était issu de trois petites lampes placées au fond de la coupole. Tant pis ! Tandis que les points rouges empêchaient les gardes de lever la tête, les gars purent bondir jusqu'au deuxième projecteur où le même problème se reproduisit. Soudain, Grand Dan aperçut un boîtier électrique fixé le long d'un poteau, juste au-dessus du mur. Il l'ouvrit, appuya sur un bouton et les lumières s'éteignirent.

La progression se poursuivit dans les jardins du palais accessibles par un petit portail resté ouvert. Olivier et François, deux anciens du 11<sup>e</sup> Bataillon de Choc, qui avaient continué leurs aventures en Birmanie, chez les Karen, formaient un excellent binôme, parfaitement rodé. Pénétrant dans les jardins, ils se postèrent derrière un gros arbre à côté duquel était déjà embusqué un garde comorien. Chacun de son côté ! Dans les occasions les plus dramatiques ou tout simplement les plus sérieuses, il y a souvent des situations cocasses. De nombreux points rouges fixés sur lui convainquirent rapidement le Comorien de déposer son arme. Très coopératif, il donna des renseignements importants. La Garde présidentielle était commandée par un adjudant-chef de l'armée française, exerçant avec le grade de capitaine de l'armée comorienne. Le capitaine Ruby, un grand gabarit aux yeux gris clair, était un ancien du 11<sup>e</sup> Choc qui avait eu Olivier et François sous ses ordres dans cette unité. Se présentant à la porte du palais, ces deux derniers l'appelèrent par son pseudonyme : « Stanislas ! » La porte s'ouvrit et Stanislas malgré ses protestations fut désarmé. Immédiatement, il ordonna à ses hommes de ne pas tirer et de déposer les armes.

La version officielle évoquée plus tard sera qu'il avait préféré éviter l'affrontement en constatant l'encercllement de sa position par les mercenaires. Cette version est totalement fautive, tout d'abord parce que le groupe Charly était moins nombreux et moins bien armé que la Garde présidentielle, que son effectif restreint l'empêchait justement d'encercler la Présidence, enfin que la Garde, et encore moins son chef enfermé dans le palais, n'étaient pas en mesure de constater un quelconque encercllement. Si des coups de feu avaient été échangés, il n'y avait pas eu de blessés. Tout s'était bien passé. Tout de suite après, le colonel, Gilles et moi arrivâmes au palais présidentiel qui était maintenant entre nos mains. Le jour avait chassé la pénombre. En descendant du 4 4, nous fûmes accueillis par un cri :

— Grenade !

Plongeant tous les trois à l'abri d'un mur, notre arrivée fut saluée par une explosion. Qui l'avait provoquée ? Sans doute une fautive manipulation... Guidés par Jean-Pierre, nous montâmes à l'étage du palais pour pénétrer dans la

chambre du président. Saïd Mohamed Djohar était assis sur son lit, en pyjama. Prostré, il ne semblait pas comprendre ce qui lui arrivait. Il nous regarda d'un air absent. Le Vieux entra à son tour dans la chambre, moulé dans sa tenue camouflée, le visage peint comme un chef indien, la moustache blanche conquérante ; il avait fière allure. Superbe, il déclara, s'adressant à Djohar :

— Bonjour, Monsieur le Président. Vous me reconnaissez ? Vous voyez, je suis revenu comme je l'avais promis.

Djohar ne broncha pas. Le Vieux enchaîna :

— Vous n'avez pas été correct avec moi et vous vous êtes mal conduit avec votre peuple.

Djohar regardait la descente de lit. Son épouse, assise à côté de lui, fut soudainement saisie de spasmes. Elle était asthmatique et commençait une crise d'angoisse. Le médecin, immédiatement appelé, se pencha sur elle, allongée sur le lit. Il était aussi en tenue camouflée, le visage peint. Madame Djohar eut un sursaut de terreur.

— N'ayez pas peur, madame. Malgré les apparences, je suis réellement médecin, lui déclara-t-il avec un sourire rassurant.

Je regardai ma montre ; il était 7 heures. La nuit avait été mouvementée. Tandis que son épouse pouvait quitter les lieux, le président Djohar fut emmené par Jean-Pierre au camp de Kandani. Nous passâmes dans la pièce d'à côté, un grand salon bordé de fauteuils de cuir cossus. Une grande table de bois massif trônait au centre, entourée de chaises au bois sculpté. Ruby était là, qui attendait. À la vue du colonel, il ne put s'empêcher de déclarer :

— Bravo, c'est vraiment un coup bien monté !

Il semblait admiratif devant le Vieux et lui demanda quelques précisions sur cette épopée. Il échangea aussi quelques mots avec le médecin qui, comme lui, avait servi en Guyane. Profitant de ce moment de calme, Gilles s'était un peu laissé aller. Confortablement enfoncé dans un fauteuil, l'arme posée sur les genoux, il concentra son attention sur sa pipe qu'il bourra et alluma, tirant sur le tuyau de petites bouffées voluptueuses. Cela ne plut pas au Vieux qui le réprimanda :

— Gilles, on n'est pas au Club Med. Arrête de fumer ta pipe !

En ressortant du bâtiment, nous aperçûmes la Garde présidentielle assise par terre sous la surveillance armée de nos gars. En voyant le Vieux, beaucoup d'entre eux crièrent spontanément leur désir de se rallier à nous, ce qui étonna profondément Ruby. Il interpella un caporal-chef qu'il appréciait visiblement.

— Toi aussi, tu changes de veste ?

— Oui, mon capitaine, lui répondit ce dernier, l'air un peu gêné.

Ruby fut renvoyé chez lui. Les gardes furent conduits à Kandani et tout leur armement fut récupéré. Je me remis au volant du 4 4, le Vieux à côté de moi, Gilles et le médecin à l'arrière, pour rejoindre le camp de Kandani. Sitôt sortis de l'enceinte du palais, une foule énorme encombra la route. Le téléphone arabe ou Radio cocotier avaient bien fonctionné. Je dus ralentir, puis m'arrêter totalement. La foule était en liesse. Des cris de joie fusaient.

— Bako est de retour ! Vive Bako [🇨🇰](#) !

Chacun voulait le toucher. Les hommes lui embrassaient les mains. Des femmes pleuraient de joie. Le Vieux, visiblement ému, souriait, serrait les mains, tapotait les têtes. C'était la libération. Le peuple venait étreindre son sauveur.

— Où est Djohar ? Vous l'avez tué ?

Devant notre réponse négative, les mines se firent dépitées.

— Mais, pourquoi ? Il faut le tuer ! Donnez-le-nous ! Donnez-le-nous.

Nul doute que si nous leur avions remis le président, ils l'auraient massacré. Ce fut avec peine qu'au bout d'un moment je réussis doucement à me frayer un passage, ponctuant mon avancée de petits coups de klaxon. Cet épisode marquant me confirma du bien-fondé de notre intervention. En effet, cette foule s'était rassemblée pour fêter son libérateur. Personne n'avait obligé tous ces hommes et ces femmes à venir à notre rencontre et à manifester au Vieux cet enthousiasme débordant. Si le peuple n'avait pas tant espéré de cet instant, jamais il ne serait sorti de chez lui.

En arrivant à Kandani, j'aperçus le taxi-brousse garé en bord de route et je me souvins brusquement que j'y avais laissé un petit sac contenant appareil photo et caméscope sous le siège, mon lot numéro 2. Envolé ! Il n'y avait plus rien. Mes affaires n'avaient pas été perdues pour tout le monde. Aux Comores, chaque taxi-brousse porte un nom, qui peut être une devise, au-dessus de la cabine. Ayant pris ce véhicule de nuit, je n'avais pas fait attention à son appellation. Le hasard avait bien fait les choses ; je n'aurais pas pu mieux tomber. Sur le devant de la caisse, au-dessus de la cabine, s'affichait en grosses lettres jaunes l'inscription : « Bon Retour. »

\*\*\*

Riquet, resté à Kandani, fut affecté au poste de police sous la direction de Sachs, colosse au crâne rasé, ancien para, tout à fait l'image caricaturale du baroudeur. Présenté faussement plus tard par la presse comme un Flamand ou un Sud-Africain, bien que né de parents néerlandais, il était français. Il avait fait partie de l'équipe de mercenaires qui avait

préparé en 1983 l'opération Manta au Tchad. Entre deux missions, il exploitait une boutique de tatouages. Lors du débarquement, il avait piloté un des zodiacs, avant de partir au sein du groupe Charly à l'assaut de la Présidence. Très rapidement, Sachs prit les choses en main. Son gabarit impressionnant les Comoriens, il n'eut aucune peine à se faire obéir. Il fit tout de suite nettoyer les locaux du poste de garde avant de procéder à un inventaire de tout le matériel qui traînait.

Nous apprîmes que des combats avaient lieu à Radio Comores. On sait que pour toute action importante dans un pays, il faut pouvoir maîtriser les moyens de communication. Pendant que nous étions au palais présidentiel, des éléments de l'armée comorienne avaient été envoyés pour s'emparer de la radio et ils avaient été accueillis par des tirs nourris. Il y avait donc déjà des hommes armés à l'intérieur du bâtiment. Le Vieux, Gilles et moi, nous rendîmes immédiatement sur place et nous postâmes à un carrefour distant de quelques mètres. Par instants, les balles miaulaient à nos oreilles, nous obligeant à nous mettre à l'abri. Quand on les entend, c'est bon signe ; c'est qu'elles sont passées à côté. Comme dans tous les combats, les échanges de feu se faisaient violents par moments, puis le calme revenait, permettant de conforter sa position, ou d'en changer, de recharger son arme aussi. C'est ainsi qu'un homme voulant se rendre à Moroni, par insouciance ou inconscience, ne voulut pas faire de détour et, malgré les injonctions de tous, passa tranquillement entre les deux camps de belligérants, sans être salué par les tirs.

Un canon de 106 sans recul monté sur un véhicule command-car avait été apporté, mais le colonel refusa qu'il soit utilisé contre le bâtiment. Il ne voulait pas détruire les locaux. Il avait aussi à cœur d'épargner la population, notamment les familles de coopérants militaires qui habitaient à proximité immédiate. Afin d'éviter d'éventuels débordements des soldats comoriens, il fit venir nos gars pour les encadrer et les conseiller. Quelques coups de RPG 7 tirés de la terrasse d'une maison en construction, située en face du bâtiment de la radio, durent chauffer aux oreilles des assiégés dont on nous dit qu'il s'agissait de gendarmes. Le bruit courut que la résistance était menée par le colonel Azali Assoumani, le chef de l'armée comorienne, qui s'était signalé dans le passé par sa brutalité et son sadisme à l'égard des opposants ; bruit infondé, comme nous le saurons plus tard. Quelques gars arrivèrent, escortant une femme blanche et ses enfants<sup>[2]</sup>. Elle occupait une villa très proche du lieu des combats et venait d'être évacuée. Ne sachant qui nous étions et ce qui pouvait lui arriver, elle était livide et ses yeux reflétaient la terreur. Elle fut emmenée vers l'arrière.

Effectivement, telle est la loi de la guerre, des civils depuis la nuit des temps se sont toujours trouvés contre leur gré mêlés aux soubresauts de l'histoire. Les coups de RPG 7 avaient dû porter leurs fruits, car quelques assiégés sortirent par l'arrière du bâtiment, certains arrêtés par les soldats embusqués. Je m'étais approché assez près de la radio et, caché derrière un arbre, j'observais. Je perçus subitement un frémissement dans les feuillages qui m'entouraient et je me préparais à l'action quand je vis arriver Titi en compagnie d'un soldat comorien et d'un lieutenant français de la coopération en uniforme de combat. Titi m'expliqua que c'était cet homme qui dirigeait la résistance à l'intérieur de Radio Comores. Le lieutenant Éric I. avait été averti de la situation vers 5 h 30 déjà. Il s'était immédiatement rendu chez le colonel Kister, conseiller en sécurité du président Djohar, où il trouva le colonel Azali qui était venu s'y réfugier après s'être enfui de chez lui en slip. Il le récupéra pour se rendre à Radio Comores. Ils étaient au premier étage avec quelques employés, depuis cinq minutes à peine, quand ils virent arriver le capitaine Soihili de l'armée comorienne avec un bon groupe de soldats. Le lieutenant I. descendit les accueillir, puis remonta à l'étage. Le colonel Azali avait disparu, enfui une nouvelle fois en sautant d'une fenêtre pour aller se cacher toute la journée chez un coopérant. Quel courage !

Les hommes du capitaine Soihili prirent position à l'extérieur du bâtiment de la radio, dans la végétation, et engagèrent le feu. Le lieutenant I. enleva les fiches de l'émetteur et les cacha sur lui avant de sortir à son tour du bâtiment. Il vit quelques hommes couchés à terre, puis il fut intercepté par Titi et désarmé. Celui-ci tenait en main son revolver. L'homme nous regardait fièrement et se demandait quel sort lui serait réservé, d'autant que des bruits infondés avaient couru de bon matin, disant que des mercenaires sud-africains ou marocains avaient débarqué. Je me joignis à ce groupe et nous nous dirigeâmes vers le colonel, toujours posté au carrefour. Ils se saluèrent, puis le Vieux lui dit qu'aucun mal ne lui serait fait, que nous tenions la situation en main car toute l'armée s'était ralliée à nous, que les Français n'étaient absolument pas visés et qu'il pouvait rentrer chez lui. L'officier parut étonné, mais se reprit vite et, regardant son arme dans la main de Titi, il déclara :

— Je vous remercie, mais vous comprendrez donc qu'en tant qu'officier français, il me déplaît d'être désarmé.

Le colonel le regarda droit dans les yeux l'espace d'un instant, puis prenant le pistolet des mains de Titi, il le lui tendit. Titi rendit le chargeur qu'il vida préalablement de ses munitions<sup>[3]</sup>.

Je profitai d'une liaison dont m'avait chargé le colonel pour retourner avec Gilles au camp de Kandani. J'y vis Marlène qui tournait en rond.

— Qu'est-ce que je fous maintenant ? C'est long, j'en ai marre !

— Arrête de râler, Marlène. Pour le moment, reste là. Ne rentre pas à la maison tant que tout n'est pas fini.

J'entrai dans le poste de police. Sachs trônait derrière le bureau. Les locaux avaient été nettoyés, le matériel remisé,

les armes et les munitions triées et rangées. Il avait distribué les consignes aux soldats comoriens placés sous ses ordres. La garde était assurée aussi bien à l'entrée du camp qu'aux autres postes. La « boutique tournait rond » et Riquet était enchanté de servir sous les ordres de Sachs. Il me fallait revenir à Radio Comores, mais aucun véhicule n'était libre.

— Prends la voiture du président, me dit Sachs en me tendant les clés.

Ce fut ainsi que Gilles et moi montâmes à bord de la Hyundai présidentielle, et que Gilles prit plaisir à vider les cendres de sa pipe dans le cendrier.

— Après tout, ce n'est pas tous les jours que l'on peut vider sa pipe dans la voiture d'un président de la République, dit-il en ricanant.

À Radio Comores, la situation avait évolué. Il semblait que les assiégés avaient tous pu s'éloigner du bâtiment par l'arrière avec plus ou moins de bonheur. Un prisonnier avait été assis sur le capot d'un véhicule, les mains attachées dans le dos, bien en vue. À chaque coup de feu, il se ratatinait un peu plus sur lui-même. Le pauvre était terrorisé, pensant sans doute que sa dernière heure était arrivée et qu'il allait être achevé. Il tremblait, roulait des yeux terrorisés et claquait sans arrêt des dents. Impossible de lui tirer un mot ; nous le rassurions en vain. Nous le descendîmes de son perchoir et le mîmes à l'abri. Jean-Pierre sortit de la végétation environnante pour venir vers nous, une main ensanglantée par une blessure occasionnée en manipulant une arme.

— Que t'arrive-t-il ? lui dit le Vieux.

— Ce n'est rien, répondit-il en souriant.

Il s'enveloppa la main et retourna d'où il était venu.

Nous vîmes au loin les hommes du capitaine Soihili qui se sauvaient ou tentaient une manœuvre pour nous contourner. Le Vieux se plaça au centre du carrefour, en position comme au stand de tir, sortit son pistolet de son étui et tira plusieurs coups de feu en direction de l'adversaire. Initiative parfaitement inutile, tant la distance était grande. Mais c'était pour la beauté du geste. Il peaufinait ainsi sa légende devant les regards admiratifs des soldats comoriens. Afin d'impressionner ces éléments adverses, il donna l'ordre à Titi de faire sonner le canon. Celui-ci était aussi un personnage. Vietnamien d'origine, il ne payait pas de mine à première vue. Petit, mince mais souple, il était cependant un guerrier redoutable et courageux qui possédait véritablement la science du combat. Il avait notamment travaillé au sein des phalanges chrétiennes libanaises, en Afghanistan et en Birmanie, chez les Karen.

Titi prit aussitôt place au volant, portant le canon de 106 pour le mettre dans l'axe de l'objectif, puis sauta à l'arrière afin de régler le canon. Nous avions pendant ce temps déplacé tous les véhicules pour les mettre à l'abri. Quand le coup partit, l'air s'emplit de petits crissements électriques. Une petite baraque en tôle ondulée qui se trouvait à une vingtaine de mètres dans l'axe arrière éclata, les tôles s'envolant en tous sens, ne rencontrant heureusement aucun obstacle humain. Les premiers véhicules, que nous croyions avoir garés à l'écart de l'effet de souffle, avaient souffert, notamment le minibus que j'avais loué. Son pare-brise avait volé en éclats, les guirlandes et images pieuses s'étaient envolées, les phares avant étaient brisés, les rétroviseurs pendaient lamentablement. C'était vraiment impressionnant. Ce canon était presque aussi dangereux à l'arrière qu'à l'avant.

Siam, parti avec une section de Comoriens à la rencontre de cet élément adverse, revint peu après avec les prisonniers. Les hommes du capitaine Soihili, sans doute abattus par des heures de combat et par le coup de semonce du canon, s'étaient rendus sans résistance. Ils devaient maintenant savoir à qui ils avaient affaire et ne semblaient pas effrayés. Il fallait cependant être prudents et les fouiller. Je trouvai sur l'un d'eux un superbe poignard au manche de nacre que je réquisitionnai. Prise de guerre. Les heures avaient passé et les combats se terminaient ; ne restaient que quelques tirs sporadiques, par-ci, par-là. Le capitaine Soihili, qui avait eu le fémur éclaté par une rafale de kalachnikov, fut secouru par Marques qui le fit transporter rapidement sur l'hôpital de Moroni, d'où il fut évacué sur Mayotte avec un vol d'Air Comores, avant d'être transféré sur la Réunion où il fut soigné<sup>44</sup>. N'était-ce pas là une preuve de notre humanité ? Il n'y eut que deux morts et une dizaine de blessés lors de ces combats.

Au volant de la Hyundai présidentielle, j'accompagnai Jean-Pierre à l'hôpital en compagnie du médecin et de Riquet, descendu de Kandani. Arrivés sur place, nous nous postâmes, Riquet et moi, derrière des piliers, à l'entrée du bâtiment qui donnait sur une cour s'ouvrant elle-même sur la route joignant la plage d'Itsandra au centre-ville de Moroni. Les gens qui allaient et venaient nous regardaient, certains avec crainte, d'autres arborant un sourire. Les combats terminés, le Vieux était retourné à Kandani. Gilles était le seul blanc resté avec les soldats comoriens au carrefour. Par mesure de sécurité, et également pour les occuper, il leur fit réapprovisionner en munitions les chargeurs et s'aperçut que, sitôt leur tâche effectuée, les soldats se couchaient pour la sieste, certains même s'endormaient tout de bon. Comme il demandait des volontaires pour effectuer des patrouilles à bord d'un pick-up, il remarqua que tous se défilaient. Il eut toutes les peines du monde à en rassembler quelques-uns et à les faire monter à bord du véhicule. Nous étions pour notre part, Riquet et moi, toujours postés devant l'hôpital quand nous vîmes un mouvement de foule sur la route. Des gens se mirent à courir, d'autres cherchaient un coin pour se cacher. Que se passait-il ?

— Riquet, prépare-toi, ce doit être pour nous.

Le pick-up passa devant l'entrée de l'hôpital à faible allure. Les soldats placés sur la plage arrière nous aperçurent, firent arrêter le véhicule et vinrent vers nous. Nous avons vraiment cru qu'il s'agissait d'éléments ennemis. Tout était bien qui finissait bien. Cette journée avait été mouvementée et pour nous la fatigue se faisait sentir. Dès le matin, le premier ministre, Caambi el Yachourtu, s'était réfugié à l'ambassade de France en compagnie du chef de cabinet de Djohar et il avait demandé l'aide de la France. Grand Dan et quelques autres gars étaient en patrouille en fin de journée. Passant devant la poste, ils y entrèrent ; ils étaient armés.

— Bonjour, messieurs-dames.

Tout le monde se statufia et leva les bras.

— Qu'est-ce que vous faites ? On veut simplement des cartes téléphoniques.

— Combien d'unités ? demanda le caissier terrorisé.

— Cent unités, répondit l'un des gars.

Le caissier lui donna tout un paquet.

— Combien vous dois-je ?

— Ah bon, vous payez ? demanda le caissier fort étonné.

En sortant, ils se trouvèrent presque nez à nez avec des gendarmes. Immédiatement, les gars se placèrent en position de sécurité, tandis que Grand Dan allait vers eux prudemment.

— Bonjour, messieurs, ça va ? Pas de règlement de compte ? demanda fort courtoisement un gendarme. Si vous avez un problème quelconque, n'hésitez pas à venir nous voir, ajouta-t-il.

Pour être sur place et rapidement disponibles en cas de nécessité, Gilles et Riquet vinrent dormir à la maison. Après avoir récupéré Marlène, nous fûmes accueillis joyeusement à notre arrivée par le propriétaire, sa famille et Hamada, le jeune serveur de l'hôtel Itsandra. Ils nous complimentèrent et nous dirent espérer maintenant entrer dans une ère de stabilité et de prospérité. Ils nous confirmèrent ne s'être jamais doutés de rien. Après avoir pris une douche et nous être habillés en civil, nous décidâmes tous les quatre d'aller dîner en ville, histoire de tester l'ambiance qui y régnait ; nous étions armés chacun d'un pistolet. La soirée se déroula fort bien. Tout était calme. Rien ne permettait de penser que le pays venait de vivre un changement de régime depuis seulement quelques heures<sup>[5]</sup>.

<sup>1</sup>. Le Vieux était appelé « Bako » par le peuple comorien, ce qui veut dire « le Sage ».

<sup>2</sup>. Je pense que cette pauvre femme a dû garder un mauvais souvenir de ce jour, mais je suis sûr qu'elle admet que les mercenaires, qui l'ont évacuée avec ses enfants, se sont conduits noblement. Je fus en revanche très surpris d'apprendre lors du procès que des soldats français en mission de coopération s'étaient plaints de troubles psychologiques parce qu'ils avaient entendu siffler des balles ailleurs que dans un champ de tir.

<sup>3</sup>. Quelques années plus tard, j'eus l'occasion de revoir le capitaine I. lors d'une Saint-Michel, la fête des parachutistes, à Paris. Nous sympathisâmes et nous nous revîmes ensuite à plusieurs reprises. Je sais qu'il conserve un grand respect pour le colonel.

<sup>4</sup>. Le capitaine Soihili, qui avait fait des études militaires en France, fut par la suite chef d'état-major de l'Armée comorienne.

<sup>5</sup>. Il est certain que le fait que des anciens de la Garde présidentielle – la GP – aient participé au putsch, a permis la volte-face de l'armée comorienne en notre faveur et a économisé des vies. Preuve que l'ère de Bob Denard n'avait pas laissé de si mauvais souvenirs.

# LA SEMAINE DES SULTANS BATAILLEURS

Dès le vendredi 29 septembre, les réactions ne se firent pas attendre. Le président Djohar dans l'impossibilité d'agir et en vertu de l'article 27 de la constitution comorienne qui lui en donnait le droit, ce fut le premier ministre, réfugié à l'ambassade de France, rejoint par le colonel Azali, appuyé par le ministre de l'Intérieur, Saïd Ali Mohamed Allaoui, se trouvant à Paris, qui demanda l'intervention militaire de la France. Il agissait conformément, d'une part, aux accords de défense signés à Paris le 10 novembre 1978 par le ministre de la Coopération, Robert Galley, et Ali Mroudjae, ministre des Affaires étrangères des Comores et, d'autre part, à une convention, conclue le 4 août 1979, sur le concours militaire technique, stipulant que les deux pays pouvaient se prêter mutuellement aide et assistance en cas d'agression extérieure.

Les textes avaient été ratifiés le 15 avril 1981. La France, bien qu'heureuse de s'être débarrassée de Djohar, accusé à juste titre de détourner l'argent français destiné aux fonds publics, qu'elle avait rappelé à l'ordre à plusieurs reprises, avec qui les rapports devenaient de plus en plus difficiles, ne put faire autrement devant l'opinion internationale que de condamner le putsch. Elle demanda à ses 1 500 ressortissants, dont 1 000 binationaux, de rester chez eux ; ce qui était parfaitement inutile car, comme on l'a vu précédemment, tout avait été fait pour préserver la population et lui assurer la tranquillité.

Le Premier ministre, Alain Juppé, tempéra cependant cette position en déclarant : « Qu'il n'était pas question pour la France d'intervenir aux Comores », souhaitant tout de même que « le respect de la règle démocratique s'impose le plus vite possible à Moroni ». L'aide économique de la France, qui était en 1994 de 107 millions de francs dont un quart en assistance, personnel militaire et technique pour l'armée de terre et la gendarmerie, fut suspendue. Cependant, l'Élysée et le ministère de la Défense avaient une attitude déjà différente, préfiguration d'une politique hypocrite et de dysfonctionnements dans les rouages de l'État. N'excluant rien, ils soulignaient « qu'il y allait de la crédibilité de la France en Afrique ».

Ainsi, les forces françaises stationnées dans la région, environ 4 000 hommes, furent mises en état d'alerte. L'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) condamna le coup d'État, ainsi que les membres du Conseil de Sécurité de l'ONU. Quant à l'Afrique du Sud, qui n'avait plus de représentation diplomatique à Moroni, elle demanda la restauration de la souveraineté du gouvernement renversé. Il faut préciser que la société Sun International, le groupe privé de l'enfant immigré Russe, le roi des casinos sud-africains, Solomon Kerzner, possédait des intérêts aux Comores, notamment l'hôtel Galawa. Le voyageur sud-africain World Leisure Management fit courir le bruit que 104 de ses clients étaient bloqués sur l'île, ce qui était totalement faux, la situation étant stable depuis la veille au soir. Si ces vacanciers se crurent bloqués, ce fut tout simplement parce que les compagnies d'aviation interrompirent leurs vols pour les Comores.

De notre côté, Bob Denard mit en place un comité militaire de transition présidé par le capitaine Ayouba Combo, qui devait assumer provisoirement la responsabilité du pouvoir en attendant de le remettre à un conseil provisoire chargé de constituer un gouvernement de transition et d'organiser des élections démocratiques dans un délai de six mois, sous l'égide de l'ONU. Combo se voyait ainsi, pour la première fois de sa vie, projeté au premier plan sur la scène de l'actualité. Il n'en avait pas l'habitude, ayant simplement à son actif une carrière militaire ponctuée par un entraînement parachutiste en Afrique du Sud, en 1984, avant de connaître la prison.

En tenue camouflée, il fit front aux journalistes qui, à première vue, le prenaient pour un simple paravent. Souriant et décontracté, conscient de ses responsabilités, il répondait tranquillement aux questions et multipliait les déclarations que lui avait préparées Fx. Celui-ci, en tant qu'ancien assistant parlementaire, s'était vite imposé auprès du colonel et du nouveau pouvoir dans la mission délicate des relations avec la presse et la rédaction des communiqués. Il devait accompagner à plusieurs reprises le colonel dans ses déplacements, notamment lors de deux rencontres en des endroits discrets avec le lieutenant-colonel Jean-Luc Kister, chef de la mission militaire de coopération, conseiller en sécurité du président Djohar, mais aussi un ancien de la troisième équipe du Rainbow Warrior<sup>[1]</sup>. Ce dernier semblait assez désappointé de ne pas avoir été informé de notre arrivée par sa hiérarchie, même de manière sibylline.

Lors du deuxième entretien avec le Vieux, il lui remit un message non signé, non tamponné, indiquant qu'il ne devait pas rester aux Comores. Combo avait laissé la place de chef des forces armées au capitaine Saïd Mohamed Lava, dit « le Grand », qui, s'étant réfugié dans le maquis après le coup d'État de 1992, était sorti de la clandestinité sitôt connue la destitution de Djohar. Grand, sec, Lava était un homme de guerre et d'honneur, jouissant d'un grand prestige auprès des soldats.

\*\*\*

Gilles et Riquet avaient rendu les deux 4 4 à l'agence et j'avais à présent une Peugeot réquisitionnée au sein du

camp. Après une bonne nuit, Gilles et moi nous rendîmes, en civil, au camp de Kandani à bord de ce véhicule ; j'étais au volant. En arrivant, nous vîmes devant le portail d'entrée une énorme file d'attente composée d'hommes, jeunes et moins jeunes, venus s'enrôler dans l'armée. Encore une preuve de l'espoir que nous soulevions dans ce pays. Ces pauvres gens, qui n'auraient pas eu le moins du monde l'idée de rejoindre les rangs de l'armée, il y a encore deux jours, venaient, persuadés qu'une ère de prospérité s'ouvrirait, avec l'espoir d'être engagés et de percevoir un salaire décent et régulier pour pouvoir faire vivre leurs familles. Comme je voulais rentrer dans le camp, la sentinelle comorienne braqua son arme sur moi. Je lui criai qui j'étais, mais cela ne semblait pas l'émouvoir outre mesure. Gilles essaya désespérément d'ouvrir sa portière.

— J'ai ma portière bloquée, me dit-il, sors lui dire qui on est, avant que cet abruti ne s'affole.

Je m'extrayai donc tout doucement de mon véhicule pour lui demander s'il me reconnaissait. Devant sa mimique négative, je lui demandai d'appeler un chef. Un autre soldat comorien qui s'approchait me reconnut et intercèda en ma faveur auprès de son collègue qui finit par me laisser passer. Dès ce jour, et afin d'éviter un nouvel incident, nous passions notre temps à nous changer ; nous enfilions un uniforme pour nous rendre à Kandani et revêtions des habits civils pour nos autres occupations.

Je profitai de ce premier jour pour faire un peu mieux connaissance avec les gars qui avaient débarqué. J'en ai déjà cité certains dans les pages précédentes ; parmi les autres, le surnommé Charles, un ancien sous-lieutenant para qui avait par la suite servi chez les Karen, en Birmanie. Ancien de la Garde présidentielle, il avait été évacué en Afrique du Sud à la suite d'un accident au mois de septembre 1989. Il était chargé de l'intendance et des finances sur le bateau. Pascal avait fait un bref séjour dans la Légion avant de travailler dans des sociétés de sécurité.

Georges, fils d'un militaire, avait été aventurier en Guyane trois ou quatre ans auparavant. Comme son rêve était d'être mercenaire, il avait tout simplement contacté le Vieux qui ne l'avait pas oublié. Passionné de sport, il avait organisé à bord du bateau un programme d'entraînement physique.

Didier, grand gaillard à l'air sombre, avait travaillé dans la sécurité, notamment comme videur dans un bar.

Dédé, le copain de Didier, ancien du 13<sup>e</sup> RDP<sup>[2]</sup>, venait aussi du domaine de la sécurité. Gérard, le vétéran, ancien des 1<sup>er</sup> et 6<sup>e</sup> RPIMA<sup>[3]</sup> et de la CPIMA<sup>[4]</sup> à Brazzaville, capitaine de réserve, instructeur para à Vincennes, connaissait le Vieux depuis 1965, au Congo, puis l'avait rejoint aux Comores en 1985. Il se vit confier les tâches administratives.

Greg, sympathique garçon, blond, grand, élancé, calme, avait travaillé dans plusieurs sociétés de sécurité comme maître-chien avant de créer sa propre affaire.

Stéphane, un gars réfléchi et réservé, avait obtenu le grade de sergent dans l'Infanterie de Marine.

Bouddah, les yeux bleus, qui tirait son surnom de sa philosophie, un gars très sympa, habitué à ne pas parler pour ne rien dire, avait passé dix ans au sein du 3<sup>e</sup> RPIMA<sup>[5]</sup> avant de se lancer dans la sécurité.

Fabien, autre surnommé, ancien para du 6<sup>e</sup> RPIMA, il avait « fait » le Liban et la Birmanie, avant de passer cinq ans à la Garde présidentielle comme chef de section.

La « Fouine », copain du Petit Dan, ancien du 9<sup>e</sup> RCP<sup>[6]</sup>, réserviste de l'armée, était chaleureux, sans doute le moins solide, psychologiquement parlant, de tous.

Serge, ancien sergent du 6<sup>e</sup> RPIMA, trapu, costaud, portait les cheveux longs soigneusement camouflés sous un bonnet.

Jean-Phi, un air moqueur, des yeux rieurs protégés par des lunettes à monture métallique, ancien d'un régiment d'Infanterie de Marine, s'occupait d'une exploitation vinicole entre deux séjours en Afrique, en Bosnie ou chez les Karen. Malko, dont le surnom fut attribué sur le bateau par Serge à la suite de discussions animées où il était question d'aventures et de SAS, ouvrier papetier en Bretagne, membre de l'Institut des Hautes Études de Défense nationale, devait sa présence au fait qu'il avait déjà effectué deux voyages aux Comores et qu'il connaissait le prince Saïd Ali Kemal.

Ce dernier, né à Moroni, en 1938, est le fils du prince Saïd Ibrahim. Après des études supérieures en France et une formation en journalisme, il devint responsable de l'ORTF aux Comores, journaliste à la Réunion et à FR3 Djibouti. Il entra en politique en 1972 et fut nommé ambassadeur des Comores en France en 1978. Il abandonna ce poste, en 1980, pour entrer dans l'opposition et créa le parti Shuma. Il fut ministre d'État, ministre de l'Économie et du Commerce, dans le premier gouvernement du président Djohar avant de le quitter pour entrer à nouveau dans l'opposition. Malko se révéla un compagnon charmant. N'ayant pas les connaissances militaires de nombre de ses camarades, il combla cette lacune par un courage, une attention et un sérieux qu'il faut saluer.

Pierre le Belge, grand, carré d'épaules, beau gosse, racontait avoir été le garde du corps de Sylvester Stallone aux USA. Le Vieux l'avait pris dans l'expédition car, disait-il, il fallait toujours un Belge dans des aventures. Pierre n'eut pas de chance ; débarqué de nuit comme les autres, il participa à la prise de la Présidence, puis fut immédiatement attaché à la surveillance du président Djohar avec qui il resta enfermé jusqu'à la libération de ce dernier. Bien qu'il en eût marre certains jours, il s'acquitta à merveille de cette mission délicate. Le pauvre ne vit cependant rien des Comores.

J'eus un entretien avec le Vieux qui avait réquisitionné le bureau du chef des forces armées. Il me confirma dans ma fonction de responsable du renseignement. J'étais donc un électron libre, ce qui n'était pas pour me déplaire ; ainsi, je ne devais rendre des comptes qu'à lui. Riquet restait sous les ordres de Sachs, je conservais Gilles avec moi. Quant à Marlène, le Vieux me demanda de la mettre dans le premier avion pour la France. Je dois à la vérité de dire qu'il désirait avant notre départ pour les Comores qu'elle reparte aussitôt après les premiers repérages. Je m'y étais opposé pour deux raisons : la première est que j'estimais que, recevant un salaire comme les autres, il n'y avait aucune raison qu'elle eût la faveur d'interrompre son travail avant le dénouement ; nous devons former une équipe du début à la fin quelle qu'elle soit. La deuxième est que j'avais besoin d'elle pour conduire un des quatre véhicules.

À présent, son rôle était effectivement terminé et elle pouvait rentrer tranquillement. Le malheur pour elle fut que les compagnies aériennes avaient interrompu leurs vols pour les Comores. Elle était donc condamnée à rester jusqu'à ce que la situation s'améliore, ce qui n'arrangeait pas son caractère.

En fin de journée, ce vendredi, une manifestation de soutien rassembla au centre de Moroni plusieurs centaines de manifestants pro-putschistes.

\*\*\*

Sitôt l'annonce d'un coup d'État aux Comores, la presse française et internationale accourut. Les journalistes ne devaient pas tous savoir qui était derrière ce putsch, mais sans doute le flair de certains vieux limiers leur faisait penser qu'il y avait là matière à signer de bons papiers. Pas de problème pour arriver à Nairobi, mais de là il n'y avait plus de ligne régulière pour les Comores. Sans se démonter, la plupart se groupèrent pour louer les services d'avions privés. Ils arrivèrent dans un aéroport désert. J'avais pris pour ma part immédiatement contact avec la direction de l'aéroport qui ne pouvait faire autrement que de me donner des renseignements, autrement dit de m'informer de tous les vols.

J'avais pris avec moi un adjudant-chef de l'armée comorienne que je chargeai de récupérer tous les passeports des arrivants. Il me les apportait avec leur fiche d'arrivée dans un bureau discret, à l'écart des allées et venues ; il ne me restait plus qu'à recopier à la main<sup>[7]</sup> tous les documents. Je connaissais ainsi l'identité de chacun et leurs lieux de résidence. J'avais aussi contacté quelques patrons d'hôtels, dont celui de l'hôtel Itsandra, qui me renseignaient sur ce qu'ils savaient et me donnaient les numéros de chambres des intéressés. Certains journalistes avaient établi leur quartier aux Arcades ; là, j'avais demandé à Clarisse les mêmes renseignements. Gilles et moi, nous allions souvent en ville où, malgré nos habits civils, nous étions reconnus et félicités par la population. Nous commençons à fréquenter les bars d'hôtels. C'est ainsi que je remarquai Martine Laroche-Joubert d'Antenne 2 en grande conversation à l'hôtel Itsandra. Elle me regarda l'espace d'un instant ; peut-être se demanda-t-elle qui j'étais. Il me sembla qu'elle avait l'intention de me parler, mais je fis immédiatement mine de regarder ailleurs et me hâtai de quitter les lieux.

Les journalistes se mirent rapidement au travail. Certains d'entre eux étaient de véritables enquêteurs. Ils ne négligeaient aucune piste même les plus farfelues. Ainsi, le lundi 2 octobre, François Luizet du Figaro, Benoît Gysembergh de Paris-Match et Patrick Durand de l'agence Sygma tentèrent de monter à bord du Vulcain qui mouillait tranquillement au large de Mitsamiouli, au nord de l'aéroport d'Hahaya, pour vérifier que, parmi les bruits les plus fous qui circulaient, ceux faisant du Crabe-Tambour<sup>[8]</sup> le capitaine du bateau étaient bien fondés. Ils se firent rabrouer par le Bosco. Ils apprirent vite que Bob Denard était à l'origine de la situation et essayèrent par tous les moyens de le rencontrer, mais le Vieux restait invisible, gérant au mieux l'avancée des événements depuis son bureau de Kandani, et refusant toute rencontre. Quand il devait se déplacer, il était entouré d'une garde prétorienne comorienne qui n'avait rien à envier à celle de Djohar et se rendait directement, sans perte de temps, d'un point à un autre. C'était donc le capitaine Combo qui était en première ligne « médiatique », répondant à toutes les questions. Quand on lui demanda quelle était sa position vis-à-vis du Vieux, il déclara :

— Bob Denard a la nationalité comorienne<sup>[9]</sup>. Il a une femme et des enfants comoriens.

Puis, quand on lui demanda des précisions sur la présence de mercenaires :

— Il n'y a pas de mercenaires ici, il n'y a que des amis. Et je ne peux pas demander à mes amis de quitter ma maison.

D'autres ne se faisaient pas prier pour faire des interventions ; ainsi le Forum du redressement national déclara par la voix de son représentant, Abbas Djoussouf :

— Je condamne ce coup d'État fait par des mercenaires, même si je me félicite du départ de Djohar. Nous ne pouvons pas nous associer aux putschistes mis en place par des mercenaires. Nous demandons le départ de Denard et de ses hommes et une force d'interposition étrangère.

Anjouan et Mohéli, les deux autres îles de l'archipel appartenant à la République Islamiste des Comores, étaient depuis longtemps abandonnées par l'administration centrale. De ce fait, songeant sérieusement à acquérir une certaine autonomie, elles se rallièrent avec enthousiasme. Le temps passait. La France se faisait pressante. Afin de calmer les tensions naissantes, le capitaine Combo déclara aux médias :

— Le pays ne pouvait plus supporter les détournements et les trafics de drogue des membres du gouvernement. La démocratie était bafouée. Je l'ai restaurée. Les institutions démocratiques se mettent en place. Il n'y a pas de guerre civile aux Comores. Pourquoi cet affolement d'un pays ami ?

Bob Denard avait de la peine à accéder à l'étape suivante qui était de faire passer le pouvoir des mains des militaires aux civils. La situation calmée, les « chicayas » reprenaient au pays des sultans batailleurs. Chaque protagoniste voulait s'attribuer le maximum d'avantages au détriment des autres partenaires. Le Vieux dut taper du poing sur la table.

— Il y en a marre de ce pouvoir militaire ! Entendez-vous pour nous donner un président aujourd'hui qui forme un gouvernement. Nous ne sortirons pas de là tant que vous ne l'aurez pas trouvé.

Et, le lundi 2 octobre, soit cinq jours après le renversement du président Djohar, deux coprésidents missionnés, le prince Saïd Ali Kemal et Mohamed Taki Abdoukarim, président de l'Union Nationale pour la Démocratie aux Comores (UNDC), furent enfin nommés et durent au plus vite réunir une table ronde de tous les partis représentatifs pour la constitution d'un gouvernement de large union nationale. Omar Tamou, que nous avions libéré des geôles de Djohar, ancien secrétaire général du parti politique Udzima, devint leur conseiller. Aussitôt, dans une allocution diffusée par Radio Comores, le capitaine Combo annonça la remise du pouvoir aux civils. Le prince Kemal lança lui aussi un appel à la radio et annonça que la grande manifestation populaire de soutien au putsch, initialement prévue pour le jeudi 5 octobre, était avancée au mercredi 4. De son côté, le premier ministre, Caambi el Yachourtu, réfugié à l'ambassade de France, certainement sur les conseils de l'ambassadeur, monsieur Didier Ferrand, se proclama lui aussi président par intérim.

\*\*\*

Pendant les tractations politiques, la vie reprenait son cours. Tous les gars s'étaient installés dans les villas des cadres au sein du camp de Kandani. Ils furent stupéfaits de constater leur état de délabrement. À l'intérieur, les toilettes bouchées débordaient, le carrelage avait été arraché, les carreaux cassés ; les réfrigérateurs non seulement ne fonctionnaient plus, mais ils n'avaient pas été vidés de leur contenu ; des plantes avaient même réussi à pousser à l'intérieur. On se demandait bien pourquoi les forces comoriennes, non seulement laissaient se dégrader leurs propres habitations, mais les avaient en plus saccagées. C'était incompréhensible. Nous arrivions à temps pour remettre un peu d'ordre. Il n'était pourtant pas difficile de balayer les cours et les allées, de peindre les façades, de tenir propre l'intérieur des bâtiments et, pour égayer le tout, de fleurir les massifs poussiéreux. C'était une question de mentalité, de discipline et de courage. Cette troupe était aux antipodes de la Légion Étrangère, guerrière et bâtisseuse. Les nouvelles recrues furent réparties en sections encadrées par nos gars et emmenées avec les plus anciens au camp d'Itoundzou, situé au milieu de l'île, à flanc du mont Karthala, niché dans la verdure. Il ne fallait surtout pas laisser la troupe inactive. Une formation intensive pour les uns et un entraînement poussé pour les autres commencèrent.

Aux cross matinaux, succédaient les séances de tir aux armes individuelles, collectives et d'appui, les longues marches dans la brousse et les exercices de combat. Une sorte de défilé fut organisée de manière irresponsable sur la route menant à Moroni, où l'on put voir certains de nos gars avec des soldats comoriens, juchés sur des véhicules militaires comme à la parade. Pour le Vieux, ce fut incontestablement une erreur. Alors que le but était de rechercher la discrétion, lui-même utilisant des ruses de Sioux, il s'agissait d'une bravade inutile. Les journalistes avaient maintenant, films et photos à l'appui, la preuve de la présence de mercenaires blancs parmi les putschistes. Ils surent s'en servir. Le médecin, outre le suivi médical quotidien du président Djohar, avait ouvert une salle de consultations à Kandani. Je bénéficiai personnellement de ses services un jour où je me réveillai avec le visage gonflé des suites de l'absorption d'un aliment avarié ou de la piqûre d'un insecte.

Chaque matin, le Vieux venait saluer le président déchu et s'enquérir de sa santé. Madame Abdallah, veuve de l'ancien président que l'on disait assassiné sur les ordres de Bob Denard, dont les jumeaux avaient été libérés par nos soins et participaient à la restructuration de la nouvelle armée comorienne, vint spontanément saluer le Vieux, lui prit les mains et les baisa. Ému, le colonel lui réaffirma son attachement passé au président Abdallah et lui assura que son retour était dû à la dette d'honneur qu'il avait envers elle et ses enfants. Portant une veste de treillis verte sur laquelle il avait enfilé des porte-chargeurs d'AK47, un pantalon camouflé et une casquette noire, il était dans son élément. Il téléphonait souvent de son bureau.

À plusieurs reprises, j'assistai aux conversations échangées avec Jacques Foccart ou Maurice Robert, d'un ton calme, naturel, sans laisser percevoir de quelconques malentendus. Ayant connaissance de manière certaine que le Vieux les avait souvent rencontrés l'un et l'autre avant son départ, je suis vraiment songeur quand je relis que monsieur Foccart, de sa propriété de Luzarches, au nord de Paris, avait déclaré : « Bien que sachant que des opposants comoriens cherchaient activement l'appui de la France pour renverser le régime, je n'avais pas été tenu au courant de la préparation d'un coup d'État. » Il précisa par la suite : « J'ai reçu à plusieurs reprises la visite du président de l'Assemblée nationale, Mohamed Saïd M'Changama, gendre de Djohar... il cachait mal ses ambitions et certains le considéraient comme le véritable chef du pays.

Contre ce clan familial se tramaient des complots, dans lesquels pouvaient être impliqués les fils jumeaux d'Ahmed Abdallah qui étaient en prison. Leur frère aîné était venu me demander d'intervenir pour les faire libérer. Djohar, de son côté, me faisait dire qu'il était prêt à élargir les détenus en échange des armes de leurs partisans. Indirectement, j'essayais de faire aboutir cette négociation. En cas d'échec, je pensais que Djohar se ferait renverser, soit par les militaires alliés de la famille Abdallah, soit par son gendre. »

\*\*\*

Le dimanche soir, Gilles et moi fîmes partie d'un convoi à la tête duquel se trouvait le colonel, entouré de sa garde rapprochée comorienne, qui se rendit à toute allure sur la plage de Mitsamiouli. Là, la barge du Vulcain nous attendait pour nous conduire à bord. Le but de cette petite expédition était tout simplement d'aller chercher du matériel qui y était resté. En arrivant sur le pont du bateau, je me trouvai nez à nez avec Charlotte que je ne connaissais pas encore. Le retour sur la berge se fit grâce au balisage que nous avions utilisé pour le débarquement, mis en place par Gilles resté à terre. En sautant de la barge, il restait quelques mètres à faire à pied dans l'eau avant d'aborder la plage ; je proposai au colonel de l'aider quand je vis deux soldats comoriens se précipiter sur lui en se bousculant, chacun voulant devancer l'autre. Le premier arrivé se tourna et offrit son dos au Vieux qui l'agrippa par les épaules. Cette image prouvait à l'évidence l'attachement qui lui était porté.

\*\*\*

Le lendemain matin, Gilles déjeunait au mess des officiers situé en haut du camp, près de l'infirmerie, en compagnie de gradés comoriens et de quelques-uns de nos gars, quand un officier comorien pénétra dans la salle. Il semblait visiblement très mal à l'aise et vint expliquer qu'il avait appris l'existence d'un débarquement. Avec retard il venait se mettre à notre disposition. Malheureusement pour lui, arriva à cet instant un gradé comorien qui le connaissait. Ce dernier s'écria :

— C'est un salaud, un traître, il faut le foutre en taule !

Aussitôt dit aussitôt fait ; l'individu fut emmené prestement à sa nouvelle résidence en attendant que son sort fût statué, jurant certainement, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

\*\*\*

Dans notre maison, je reçus la visite du patron du Lagon Bleu venu demander pour le propriétaire du taxi-brousse un dédommagement suite au vol de quelques objets, commis quand le véhicule était resté un moment sans surveillance lors de la prise de la Présidence. Un jeu de pneus fit l'affaire. Quant au propriétaire du minibus, venu lui aussi chercher son véhicule, sa mine s'allongea et ses bras tombèrent quand il vit son état de délabrement provoqué, rappelons-le, par le souffle du canon. Le pauvre homme me fit pitié. Il s'agissait de son gagne-pain, qu'il bichonnait tous les jours. Je lui promis de faire le nécessaire pour qu'il soit entièrement dédommagé. C'était normal, ce véhicule ayant contribué à la libération du pays, le nouveau gouvernement devrait prendre en charge l'indemnisation. J'en parlai au colonel qui m'approuva et me promit de s'en occuper sitôt la situation stabilisée. Hélas pour le pauvre homme, la tournure des événements fit que nous n'eûmes pas le temps de tenir cette promesse.

\*\*\*

Mardi matin, seuls Marlène, Gilles et Riquet se trouvaient à la villa quand un homme arriva à la porte d'entrée restée ouverte. Il était âgé, avec des cheveux blancs et des yeux malicieux, portait un pantalon de toile claire et une chemise blanche ; des lunettes rattachées par un cordon autour de son cou pendaient sur sa poitrine. Sans hésitation, il pénétra dans le salon et se présenta :

— Bonjour, je suis François Luizet du Figaro.

Immédiatement, il leur dit qu'on l'avait informé de la présence de mercenaires dans la villa et qu'il venait donc aux nouvelles. La surprise était totale. Décidément, ces journalistes... Bien entendu, tous les trois nièrent, affirmant qu'ils étaient tout simplement de braves touristes dépassés par les événements. Fort habilement, Marlène dévia la conversation sur sa peinture, tandis que Gilles se rapprochait nonchalamment du divan et l'air de rien déplaçait quelques coussins pour cacher son arme posée tout à côté, contre le mur. Le journaliste ne sembla pas s'apercevoir de la manœuvre. Après avoir essayé de savoir s'ils pouvaient le renseigner sur les mercenaires, il prit congé. Cet épisode nous rappela qu'il fallait absolument être très discrets pour éviter de voir tous les journalistes débarquer dans le salon. Quelques jours plus tard, à la lecture du journal, nous apprîmes que ce vieux renard n'avait pas été dupe et qu'il ne croyait pas à notre condition de touristes. Il n'avait cependant remarqué ni armes ni effets militaires. Pendant cet épisode, je me trouvais au camp où Sachs me remit mon caméscope volé dans le taxi-brousse.

— Le reste suivra, me dit-il avec un sourire malicieux.

Sacré Sachs ! Grâce à l'ascendant qu'il avait pris sur les Comoriens, il avait réussi à faire remonter la filière des voleurs et il était sûr de récupérer petit à petit tous les objets dérobés. J'en étais époustoufflé, moi qui croyais que tout était perdu.

\*\*\*

Mardi après-midi, Fx me prévint que la villa du capitaine Ruby, l'ancien patron de la Garde présidentielle, était libre et que mon équipe et moi pouvions nous y installer. Je décidai donc d'organiser notre déménagement sur-le-champ. L'installation dans cette maison était pour nous naturelle, car il était inutile de continuer à payer un loyer alors que des locaux étaient inutilisés. En outre, son implantation discrète dans un cadre de verdure, à proximité immédiate de la Présidence et non loin du camp de Kandani, convenait parfaitement à notre mission de renseignement. J'appris par la suite que madame Joëlle Lava-Ruby, l'épouse du capitaine, avait accusé Fx de les avoir forcés à déménager. On peut comprendre sa réaction, mais elle aurait dû savoir que le rôle de son mari étant terminé, leur présence dans cette résidence de fonction ne s'imposait plus. Nous nous rendîmes donc, Marlène, Riquet, Gilles et moi, dans nos nouveaux quartiers et y apportâmes toutes nos affaires. Une rapide inspection des lieux nous apprit que les pièces nécessitaient une sérieuse remise à neuf et que le parc entourant la maison avait aussi besoin d'un bon nettoyage. Nous avions du travail sur la planche. Le domestique des anciens propriétaires des lieux attendait patiemment son sort, et je vis son visage s'éclairer quand je lui assurai que son statut demeurait inchangé. Je m'installai dans une chambre, Marlène dans une autre, tandis que Gilles et Riquet posaient leurs sacs dans une troisième pièce.

\*\*\*

Dans la soirée, Grand Dan, Pascal et des soldats comoriens furent envoyés à l'aéroport d'Hahaya pour y prendre position et y installer un canon bitubes de 14,7 m/m. Cette arme lourde était plus dissuasive que dangereuse car elle n'était pas pourvue de culasse. Il avait été impossible de savoir où était passée la pièce. Il convient aussi de préciser que, dans la journée, toutes les armes se trouvant à l'aéroport avaient été rapportées à Kandani. Pour quelle raison ? Pour ma part, accompagné de Gilles, je me rendis devant l'hôtel « Les Arcades » où j'avais rendez-vous avec Clarisse qui me remit la nouvelle liste des clients. Elle me fit un compte rendu des points importants des conversations qu'elle avait pu entendre. Rentrés à la maison, nous discutâmes tous les quatre de l'avenir qui s'annonçait intense. En tout premier lieu, il nous fallait dormir pour récupérer ; car nous avions beaucoup de choses à faire ensuite, ce qui n'était pas pour nous déplaire.

1. Le 10 juillet 1985, à 23 h 50, le Rainbow Warrior, bateau de l'organisation écologiste Greenpeace, est coulé par les services secrets français dans le port d'Auckland, en Nouvelle-Zélande, entraînant la mort d'un photographe d'origine portugaise, Fernando Pereira.

2. 13<sup>e</sup> Régiment de Dragons Parachutistes.

3. 1<sup>er</sup> et 6<sup>e</sup> Régiments de Parachutistes d'Infanterie de Marine.

4. Compagnie de Parachutistes d'Infanterie de Marine.

5. 3<sup>e</sup> Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine.

6. 9<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs Parachutistes.

7. Il aurait été plus facile de photocopier les documents ; encore eût-il fallu qu'il y ait une photocopieuse.

8. On sait que le Crabe-Tambour ne fut absolument pas mêlé à l'opération de 1995.

9. Bob Denard, de nationalité française, avait acquis également la double nationalité comorienne par mariage.

# OPÉRATION AZALÉE SUR LES COMORES

— Jean-Claude, il y a quelqu'un qui marche dehors !

Marlène était venue me réveiller. Je sautai du lit, pris mon arme et écoutai. Gilles et Riquet étaient là aussi. Effectivement, nous entendions des pas sur le gravier, puis on frappa fortement à la porte.

— Jean-Claude, c'est Fx, ouvre !

Nous reconnûmes effectivement sa voix.

— Il faut que vous regagniez Kandani tout de suite ; les Français ont débarqué dans la nuit.

— Comment cela ? Et où sont-ils maintenant ? demandâmes-nous, abasourdis.

— Je n'en sais pas plus, on n'a pas de renseignement. Le Vieux a dit qu'il fallait vous prévenir de venir à Kandani pour se regrouper.

Il nous semblait effectivement entendre le son du canon au loin. Il était 3 h 30 du matin.

— Ok, on arrive !

Nous nous habillâmes en vitesse, emboîtâmes le pas à Fx et montâmes à bord de sa voiture.

— Et moi, qu'est-ce que je fais ? demanda Marlène.

— Pour le moment, reste là tranquillement. On verra plus tard, lui répondis-je.

En arrivant au camp, c'était un peu l'effervescence. Tout le monde attendait, le visage fermé. Pour notre part, nous les mercenaires, nous ne comprenions plus rien.

— Mais comment se fait-il que l'armée française débarque ? Il n'y a rien à faire, la situation est rétablie ; tout est calme.

Je vis le Vieux qui me confirma la situation et me dit ne pas encore savoir grand-chose de l'évolution des événements. Il n'y avait pour le moment qu'à attendre.

\*\*\*

L'opération interarmées « Azalée », du nom d'une plante à feuilles vertes, ovales, portant de nombreuses fleurs, était déclenchée ce 4 octobre avec pour missions principales d'assurer la sécurité des ressortissants français<sup>[1]</sup> et de restaurer la souveraineté comorienne<sup>[2]</sup>. Les forces armées françaises de la zone sud de l'océan Indien étaient en alerte depuis le jeudi 28 septembre. Vendredi, plusieurs vols inhabituels de Transall furent enregistrés sur l'île de Mayotte, seule île française des Comores.

Le samedi, les patrouilleurs la Rieuse, la Boudeuse, la frégate de surveillance Floréal et le ravitailleur la Somme appareillèrent pour se placer au large de la Grande Comore. Dimanche soir, des éléments du COS, du GIGN et du service action de la DGSE gagnèrent l'océan Indien pour s'insérer dans le dispositif mis en place. Le commandement opérationnel de l'ensemble des forces armées de l'opération était assuré depuis Paris par le Chef d'État-Major des Armées (CEMA), le général d'armée aérienne Jean-Philippe Douin, en poste depuis trois semaines, tandis que le contrôle opérationnel était assuré par le Commandant Supérieur (COMSUP) des Forces Armées dans la zone sud de l'océan Indien (FARZOI), le général de brigade Jean-Paul Dellenbach, d'origine alsacienne, qui avait servi auparavant à Djibouti, au Tchad, au Gabon où il avait commandé les forces françaises de la première cohabitation (1985-1987). Ce dernier pouvait s'appuyer sur trois adjoints : le colonel Kuntzmann, adjoint terre, le colonel Patier, adjoint air, et le capitaine de vaisseau Barbier, adjoint marine.

Samedi 30 septembre, sur ordre de l'état-major des Armées, le général Dellenbach et son équipe mirent en forme l'opération Azalée. Dès ce jour, le gros des forces engagées fut regroupé à Mayotte où le détachement de Légion Étrangère, qui y séjournait en permanence, assura le logement en installant un camp de toile, la nourriture et le soutien. Le poste de commandement des opérations rejoignit à son tour Mayotte le lundi 2 octobre, avec les forces spéciales pour prendre place à bord du Floréal qui devait abriter une station d'écoute, servir de plate-forme pour les hélicoptères Puma et Alouette II, et pour le ravitaillement. L'opération, annoncée par le général Raymond Germanos, chef du cabinet militaire du ministre de la Défense, Charles Millon, était lancée le 4 octobre après un report de 24 heures décidé par le CEMA.

Face à la trentaine de mercenaires et aux quatre cents hommes des forces comoriennes, la France alignait le 2<sup>e</sup> Régiment Parachutiste d'Infanterie de Marine (RPIMa) aux ordres du lieutenant-colonel Soum, la 1<sup>re</sup> compagnie du 5<sup>e</sup> Régiment Interarmes d'Outre-Mer (RIAOM) venant de Djibouti, le Détachement de Légion Étrangère de Mayotte (DLEM) du colonel Bon, le 53<sup>e</sup> Bataillon de Commandement et des Services (BCS) du lieutenant-colonel Sanino, des éléments du 11<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie de Marine (RAMA). Les forces spéciales étaient représentées par des éléments du

Commandement des Opérations Spéciales (COS), dirigés par le général de division Le Page. On comptait un détachement du 1<sup>er</sup> RPIMa aux ordres du chef de bataillon Perlant, le commando-marine « Jaubert », venant de Djibouti, aux ordres du capitaine de corvette Pellegrin, un groupe du Groupement d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GIGN), une équipe du 13<sup>e</sup> Régiment de Dragons Parachutistes (RDP), une équipe de la Division du Renseignement Militaire (DRM), une équipe du 41<sup>e</sup> Régiment de Transmissions (RT), soit un total de près de 800 hommes sur le terrain et de 1 163 hommes en comptant les marins embarqués sur les bâtiments. Ce corps expéditionnaire pouvait s'appuyer sur de gros moyens : un Airbus A310 et un DC8 venus de métropole, un Bréguet Atlantic venant de Djibouti, un Hercules C130 venant de métropole, huit Transall C160 (2 de la Réunion, 1 de Djibouti, 5 de métropole), 4 hélicoptères Puma (2 de l'armée de terre et 2 du COS) et, déjà cités, la frégate le Floréal venant de Djibouti et les patrouilleurs la Rieuse et la Boudeuse, venant de la Réunion. Pour mener à bien cette opération Azalée, il fallait tout d'abord reprendre le contrôle des aéroports d'Hahaya, au Nord, et d'Ikoni, au Sud, ainsi que la zone de l'ambassade de France, puis étendre progressivement le contrôle jusqu'à Moroni et sur l'ensemble de l'île.

Dans ce but, il était nécessaire de procéder en trois étapes et de coordonner les différentes phases qui allaient se succéder : l'intervention amphibie, l'intervention héliportée, la mise à terre de forces par poser d'assaut et l'aérotransport. Ainsi, mardi 3 octobre, vers 22 heures, quelques dizaines de commandos-marine et des éléments du COS, précédés par les palmeurs du commando Jaubert, débarquèrent simultanément, en zodiacs, sur les plages, près de ces aéroports, afin de sécuriser les pistes d'aviation. Au même moment, nous nous trouvions, Gilles et moi, à proximité d'Ikoni. Étant passé chercher des renseignements auprès de Clarisse, la barmaid de l'hôtel Escale, nous avons fait un tour en voiture du côté de ce petit aéroport et de l'ambassade de France. Plus tard, dans la nuit, vers 2 heures du matin, trois hélicoptères Puma en provenance de Mayotte déposèrent des forces spéciales à Hahaya. À 2 h 30, deux Puma lâchèrent des gendarmes du GIGN sur l'aéroport pratiquement désaffecté d'Ikoni, sécurisé par les forces spéciales, au plus près de l'ambassade de France.

Les phases de mise à terre des troupes d'assaut pouvaient commencer. À 4 h 45, deux Transall effectuèrent sans encombre des poser d'assaut à Hahaya, suivis de six autres Transall. À 5 h 30, les troupes déposées commençaient leur progression vers le sud, tandis qu'un commando était acheminé par hélicoptère vers Moroni. À 6 h 30, de nouvelles troupes arrivèrent par Transall à Hahaya. Sur les flots, le Floréal mouillait au large de Moroni ; la Boudeuse au large de Mitsamiouli et la Rieuse, après avoir contourné l'île par le sud, au large de Fombouni. La première étape, celle des débarquements et des interventions, était terminée, sans encombre. La deuxième consistait, après l'arrivée des renforts, à tenir la zone aéroportuaire d'Hahaya et à en interdire les accès. Les bâtiments publics et le camp de Kandani devaient être investis ou marqués à la fin de la journée. Les forces armées devaient aussi être en mesure, si nécessaire, d'effectuer une opération de libération d'otages ou d'évacuation de ressortissants et de pouvoir intercepter tout bâtiment suspect qui aurait cherché à quitter la zone. Enfin, la troisième étape consistait, une fois la situation stabilisée, à étendre le contrôle des forces françaises sur la côte ouest, de Mitsamiouli jusqu'au sud de Moroni, tout en gardant une capacité d'intervention sur l'ensemble du territoire.

\*\*\*

Grand Dan et Pascal se trouvaient avec une quarantaine de Comoriens à l'aéroport d'Hahaya, postés dans ce qu'ils appelaient un « bunker à ciel ouvert » ; en fait, un gros tas de pierres avec des meurtrières. En pleine nuit, ils entendirent soudain le vrombissement grandissant des hélicoptères. Les appareils plongèrent pour effectuer un poser d'assaut, larguant au ras du sol leur cargaison humaine. Tout de suite après, des coups de feu se firent entendre. Profitant de la nuit, Grand Dan, Pascal et leurs hommes se déplacèrent pour se cacher en lisière de la végétation entourant l'aéroport afin de mieux observer les nouveaux arrivants. Ils les entendaient parler en français et comprirent de suite que l'intervention française avait commencé. Les commandos-marine, car il s'agissait bien d'eux, s'étaient regroupés sous un hangar quand un soldat comorien les aligna dans la ligne de mire de son lance-roquettes RPG 7.

— Arrête, lui ordonna Grand Dan, ne tire pas, ce sont des Français !

Que faire ? Bien sûr, il était hors de question de tirer sur des compatriotes. Ils pensèrent à s'esquiver en douceur pour rejoindre Kandani par un chemin dérobé. Mais s'ils étaient accrochés, fallait-il riposter ? Il y aurait forcément des victimes de part et d'autre dans ces combats fratricides. Et puis, ces soldats français ne leur voulaient sans doute pas de mal, puisque tout le monde, chacun dans son registre, travaillait pour le même patron. Après s'être concertés, Grand Dan et Pascal décidèrent que le mieux était de signaler leur présence et de se rendre. Pascal cria d'une voix forte. Immédiatement, trois commandos se jetèrent à terre, tandis que les autres regardaient un peu partout sans bien savoir d'où venait cet appel.

— On se rend, répéta Pascal.

— D'accord, mais sans armes, répondit un commando.

Grand Dan et Pascal donnèrent l'ordre à leurs soldats de déposer les armes, puis ils s'approchèrent tous, les bras levés.

— Tout le monde est là ? demanda un commando.

— Oui, sauf les chauffeurs qui sont près de leurs véhicules.

Un soldat comorien, sous la surveillance de commandos, alla les chercher ; un des chauffeurs avait été blessé, certainement par un des premiers coups de feu. Puis, tout le monde fut fouillé, déshabillé, laissé en caleçon, les pieds nus.

— Tu sens l'acier comme c'est froid ? Je vais te mettre une balle dans la tête, déclara un commando-marine à Grand Dan en lui caressant le visage de son arme.

Les commandos entreprirent ensuite de visiter une maison située non loin de là, où vivaient un employé de l'aéroport et sa famille, qu'ils devaient trouver suspects. Les prisonniers placés en boucliers devant, ils progressèrent en direction de l'habitation et, ouvrant brusquement la porte pour l'investir, ils les poussèrent brutalement à l'intérieur. La fouille des lieux ne donna rien. Les commandos remirent ensuite leurs prisonniers aux légionnaires qui les gardèrent quelques heures au sein de l'aéroport. Avec eux, les rapports furent humains, homme à homme, soldat à soldat. Pascal et Grand Dan furent de nouveau récupérés par les commandos qui les embarquèrent à bord d'un hélicoptère pour les conduire sur le Floréal, toujours en slip, à genoux, les yeux bandés, les mains attachées dans le dos. À bord, ils furent séparés et placés sur le sol, toujours ligotés et les yeux bandés, la tête en bas, les pieds en haut. L'interrogatoire commença, ponctué de coups afin de mettre la pression.

— Combien êtes-vous ? Est-ce que les maisons sont piégées ?

— Cela fait deux jours qu'on vous attend ; cela fait donc deux jours qu'on a enlevé toutes les armes de l'aéroport.

Un commando, sûr de son impunité :

— On a interrogé ton copain. Il n'a pas voulu parler, on l'a jeté à la mer.

— Les requins l'ont mangé ? demanda Grand Dan qui, pour son impertinence, écopa d'un coup de pied aux fesses.

Ils furent ensuite jetés séparément à fond de cale, sans que leurs liens et le bandeau sur les yeux ne leur fussent enlevés. Avant que Grand Dan soit transféré au camp de Voidjou, un commando, peut-être plus respectueux de ses adversaires que les autres, lui donna deux cigarettes. Ce dernier eut aussi l'occasion d'échanger quelques mots avec un pilote d'hélicoptère qui, bienheureuse coïncidence, était originaire d'Annecy. La solidarité entre Savoyards fonctionna si bien que le pilote lui remit des vêtements civils.

\*\*\*

Dans la nuit, une section de Comoriens emmenés par Siam se rendait à l'aéroport d'Ikoni quand ils virent des hélicoptères survoler la ville. Un Comorien, de sa propre initiative, épaula son RPG7 et lança une roquette, loupant l'appareil. Envoyé par la suite se mettre en embuscade sur la route d'Hahaya, Siam fut rappelé par le Vieux à Kandani. Il était clair pour tout le monde que l'armée française était en train de débarquer. Le Vieux envoya un groupe en direction de l'aéroport d'Hahaya afin de se rendre compte de la situation et de récupérer les militaires qui s'y trouvaient.

Dans le camion de tête, Dédé était assis à côté du chauffeur comorien, tandis que Jean-Paul S. était à l'arrière avec des soldats également comoriens. Dans un deuxième camion qui suivait à quelques centaines de mètres se trouvait Titi. Enfin, Didier était près du chauffeur du troisième camion. Vers 1 h 15 du matin, ils furent soudainement arrêtés par un barrage de pierre en plein virage. Immédiatement, dans le faisceau lumineux des phares, Dédé vit un commando-marine armé d'un lance-roquettes les mettre en joue. La déflagration fut violente, accompagnée de tirs d'armes automatiques. La cabine vola en éclats. Le chauffeur fut tué sur le coup tandis que Dédé était projeté sur la route, grièvement atteint. À l'arrière, Jean-Paul S. et les Comoriens furent aussi éjectés sur la route, dans la nuit. Jean-Paul S., abasourdi, se plaqua au sol et commença à ramper pour s'éloigner de la zone de feu. Dans ce genre de situation, c'est « chacun pour soi et Dieu pour tous ».

Une fois écarté de la mitraille, il reprit son souffle, se tâta pour voir s'il n'était pas touché. À première vue, à part des blessures superficielles, tout allait bien. Il s'enfonça dans la végétation pour être à couvert des vues de l'adversaire puis, désorienté et un peu déboussolé par ce qu'il venait de vivre, il regagna la route et se mit à courir dans la direction d'Hahaya, revenant ainsi à grandes enjambées sur le lieu de l'embuscade. Il fut heureusement intercepté par Titi qui observait le terrain. Il ne leur restait qu'à regagner Kandani. Nombre de Comoriens avaient été atteints dans l'embuscade ; les autres s'étaient enfuis le plus rapidement possible. Dédé était toujours au sol, baignant dans son sang. Il convient de signaler la conduite inqualifiable de ces commandos-marine « Jaubert » qui, une fois le feu de l'action éteint, le fouillèrent et lui volèrent les cinq mille francs qu'il avait dans une poche. Certains même voulurent l'achever comme un chien. Leur patron, le capitaine de corvette Pellegrin, aurait déclaré plus tard : « qu'il ne connaissait pas les tenants et

aboutissants politiques de l'opération et qu'il avait eu du mal à maîtriser ses hommes qui auraient bien aimé achever le blessé ».

Ce ne fut que vers 6 heures du matin que le médecin du commando vint enfin l'examiner. Dédé fut pris en charge, hospitalisé et opéré. Il était grièvement blessé par des éclats à la tête, avait perdu la totale audition de l'oreille gauche et, dans une moindre mesure, celle de l'oreille droite, partiellement protégée de l'onde de choc par le port de l'oreillette du poste radio ; il était également atteint de sept balles au bras gauche et à la jambe droite. Lors de cette opération baptisée « Azalée » par l'état-major français, si tous les soldats français, paras, légionnaires et gendarmes, eurent une attitude irréprochable, tel ne fut pas le cas des commandos-marine qui ne nous considérèrent pas comme des adversaires loyaux et se comportèrent comme de véritables voyous. Les témoignages à ce sujet ne manquent pas. Il semblerait ainsi que celui qui tira une roquette sur le camion de tête le fit sans ordre, simplement pour « avoir la satisfaction d'en tirer une pour de vrai, en opération ».

\*\*\*

Le Vulcain, maintenant au mouillage au large de Moroni, fut dès le début de l'intervention bloqué par les bâtiments de la marine, le Floréal et la Boudeuse. Un hélicoptère Puma tira deux coups de semonce à sa droite et à sa gauche pour le dissuader de toute tentative de manœuvre ou de fuite, tandis que le Floréal pointait sur lui une pièce de 100. Roger, le chef mécano, complètement paniqué à l'idée, lui l'ancien sous-marinier, d'être en conflit avec la marine, se jeta à l'eau en pleine nuit et nagea en direction du Floréal. Arrivé au but, il saisit les filets qui pendaient le long de la coque et commença à grimper. Hélas pour lui, sa mauvaise condition physique le stoppa, complètement essoufflé et à bout de forces, à mi-hauteur. Il ne dut sa survie qu'à l'équipage qui le hissa à bord à l'aide d'une petite grue placée de son côté. Il fut aussitôt encagoulé et forcé de rester agenouillé. Un officier tira un coup de feu au ras de ses oreilles, menaçant de le rejeter à la mer. Marie-Pierre, l'autre mécano, désespéré par l'ampleur de la situation et l'abandon de son copain Roger, tomba en dépression le lendemain matin à un point tel que le capitaine demanda l'intervention d'un médecin. Le Floréal en envoya un, escorté de quelques commandos. Se supposant écouté, le Vieux appela par radio le bateau et s'amusa, comme on dit, « à faire un peu d'intox ».

— Il reste combien de tonnes encore ? demanda-t-il.

— Il reste trente tonnes, répondit le capitaine entrant dans son jeu.

Les commandos-marine durent comprendre « trente hommes », car ils débarquèrent immédiatement en force et de manière plutôt musclée. Deux zodiacs de quinze commandos prirent le Vulcain d'assaut. Le capitaine, le Bosco et une dizaine de Comoriens restés à bord, sentant que leur fin était proche, avaient préparé les bagages. D'emblée, une fois identifié, le capitaine fut molesté. Le Bosco, pourtant ancien commando-marine en Indochine, fut lui aussi bousculé par un des commandos malgré son statut déclaré d'invalidé de guerre. Et quand ils apprirent qu'il avait épousé une Comorienne, ces vaillants guerriers se gaussèrent grassement, la traitant de « putain, juste bonne à faire le tapin à la rue Saint-Denis ». Une équipe de la marine essaya en vain de mettre le Vulcain en marche pour l'amener à quai, mais n'y arriva pas, car le pilote automatique était compliqué à manipuler. Les marins demandèrent donc au capitaine d'intervenir.

— Vous n'avez qu'à vous démerder, leur dit-il.

Après plusieurs essais, le moteur démarra, puis cala, et le bateau s'échoua. Roger, le chef mécano qui avait été molesté, fut amené pour le remettre en route. Quant au capitaine, sa réponse ne plut pas du tout aux commandos. Ils le lui firent savoir en l'attachant, avant de l'emmenner à bord du Floréal où il fut interrogé de façon musclée, puis jeté à fond de cale. Une fois tout l'équipage transbordé à bord du Floréal, le Vulcain fut soumis à une fouille complète par les services de renseignements français qui démontèrent et emmenèrent tout le matériel électronique, puis fut laissé sous la surveillance de la gendarmerie comorienne. Tout le matériel et les affaires personnelles de l'équipage furent pillés. L'intérieur fut saccagé. En peu de temps, il ne resta que la coque et les parois intérieures, dont certaines avaient même été arrachées. Ainsi se termina l'odyssée du Vulcain, ce câblé d'origine qui, parti de Bergen, en Norvège, longea les côtes européennes avant de faire le tour de l'Afrique.

\*\*\*

Les premiers mouvements aériens avaient certainement réveillé les journalistes et les avaient immédiatement alertés. Une équipe de TF1 se précipita à l'aéroport d'Hahaya. D'autres foncèrent dans le secteur de l'ambassade de France où il y avait, semble-t-il, des mouvements de troupes. Christophe Gautier, envoyé spécial de VSD, Christophe Calais son photographe et Jean Hélène du Monde avaient pris place à bord d'une Toyota blanche conduite par un Comorien. Ils avaient eu l'occasion de voir un soldat comorien se rendre aux Français qui lui ordonnèrent de se déshabiller et de mettre les mains sur la tête. Christophe Calais eut le temps d'immortaliser la scène. Tout à coup, ils furent pris sous des tirs

croisés. Christophe Gautier sentit un choc ; il venait de recevoir une balle dans la cuisse tandis que le chauffeur était blessé au ventre. Immobilisé, il espérait du secours. À la vue d'éléments du COS, il appela.

— Ah ! Les journalistes... Vous nous faites chier ! lui répondit l'un d'eux, sans pour autant le secourir<sup>[3]</sup>.

Finalement, un gendarme du GIGN le prit sur les épaules pour le déposer sur les marches de l'ambassade. Un moment plus tard, Patrick Durand, photographe de l'agence Sygma, circulait comme passager d'une moto pilotée par un Comorien. Eux aussi furent pris dans la mitraille. Le pilote fut mortellement frappé d'une balle dans la tête. Patrick Durand, à terre, blessé d'une balle dans le pied, demanda de l'aide à un gars du COS qui s'approchait.

— Va te faire foutre, j'ai autre chose à faire ! s'entendit-il répondre<sup>[4]</sup>.

Il dira par la suite que les soldats, munis de jumelles, avaient eu tout le temps de le voir arriver. Extrêmement nerveux, ils ouvrirent le feu sans sommation. Effectivement, il semble qu'une certaine fébrilité régna par endroits et que nombre de tirs au but furent gratuits. Ainsi, un véhicule civil transportant deux soldats comoriens en uniforme fut mitraillé, les deux soldats abattus. Mais, surtout, un chauffeur de taxi fut blessé par éclats de balles dans la poitrine, et son véhicule devint inutilisable. Des policiers furent blessés, dont un au genou et au pied. Une femme qui convoyait des journalistes avec sa voiture fut touchée par un éclat dans l'aine. Et puis, tous les journalistes convergèrent vers Kandani, subodorant à bon escient que le dernier round allait s'y dérouler. Très habilement, le Vieux qui avait jusque-là refusé de les rencontrer leur ouvrit les portes. Très certainement, les médias devinrent à leur insu, et pour certains à leur corps défendant, notre passeport pour la vie.

\*\*\*

Comme la situation risquait de se tendre davantage, le premier ministre comorien annonça à la radio l'octroi d'une amnistie totale à tous les soldats comoriens ralliés au coup d'État pour les apaiser et éviter un bain de sang. Dans les milieux expatriés, certains disaient ouvertement : « S'ils obligent Bob à quitter le pays, c'est la guerre civile ! » Pourtant, l'intervention française ne semblait pas, à première vue, inquiéter Combo :

— Pourquoi la France interviendrait-elle pour remettre en place un régime corrompu ? Nous avons réussi un renversement sans effusion de sang et tout le monde est derrière nous.

Des soldats comoriens avaient fait prisonniers deux coopérants français qui traînaient aux alentours du camp, certainement dans le but de glaner quelques informations. Le capitaine de gendarmerie en assistance technique Daniel Chapuis et l'adjudant-chef Jean-Marie Marani n'en menaient pas large, car les Comoriens leur avaient promis de leur couper la tête. Heureusement pour eux, ils furent tout de suite pris en main par certains de nos gars qu'on surnomme encore les « affreux ». Mais l'émotion avait été trop forte pour l'adjudant-chef qui fut pris d'une crise de tétanie. Gilles le fit transporter dans le bâtiment où était enfermé le président Djohar et appela Olivier, le médecin. Croyant qu'il s'agissait du Président, les journalistes accoururent, puis voyant que ce n'était que du menu fretin, ils repartirent aussitôt, l'air déçu. Une fois rétabli de son malaise, l'adjudant-chef et son camarade furent libérés.

\*\*\*

Marlène était restée toute seule à la nouvelle villa qui nous avait été réservée après réquisition. Pas très rassurée, elle n'arrivait pas à trouver le sommeil. Vers 10 heures, après avoir préparé ses affaires, elle prit la voiture et descendit à Kandani. Dès que je la vis, je lui demandai :

— Tu as laissé nos affaires dans la maison ?

— Oui, je ne savais pas quoi faire.

Avisant Charlotte qui avait été ramenée du bateau au camp, je répondis :

— Prends Charlotte avec toi et allez chercher toutes nos affaires. Faites vite, on ne sait pas trop où en est la situation.

Aussitôt dit aussitôt fait, les deux femmes récupérèrent les valises et mirent tout ce qui était déjà rangé sur les étagères dans une couverture ; à nous de trier plus tard. Le Vieux convoqua tous les volontaires dans son bureau pour une réunion d'information. Après nous avoir exposé ce qu'il savait de la situation qui n'était pas brillante, il posa la question de confiance.

— Si certains d'entre vous veulent partir, ils le peuvent. Je le comprendrais et ne leur en voudrais pas.

L'un des volontaires répliqua :

— Non, mon colonel, nous étions avec vous jusque-là, nous continuerons avec vous.

Le médecin, arguant que pour lui l'affaire était terminée, demanda à partir. Nous sûmes par la suite qu'après avoir rejoint l'ambassade de France, il avait été amené sur le Floréal où il avait, lui aussi, été attaché, jeté à fond de cale. Il déclara par la suite avoir été secoué, menacé de mort, et par un officier de marine, d'être jeté par-dessus bord. La Fouine,

qui semblait mal vivre cet instant, eut la tentation de partir aussi, mais il fut arrêté dans son élan par son copain, Petit Dan.

— Moi, je reste, lui dit ce dernier.

Un peu honteux sans doute de cet instant de faiblesse, la Fouine resta dans le rang. La réunion venait de se terminer. Le Vieux me dit de faire venir Marlène et Charlotte :

— Le mieux pour vous est de ne pas rester ici. Partez, allez à l'hôtel, leur dit-il.

Il remit à Marlène une enveloppe et rajouta quelques dollars qu'il avait dans ses poches. Les deux femmes se rendirent à l'hôtel Itsandra, le plus proche. Marlène avait insisté auprès de Charlotte :

— Il faut aller là, c'est le plus près. Fais gaffe, il vaut mieux ne pas trop traîner dans les rues avec tous ces gens armés !

Arrivées sur place, elles furent hébergées, en tout bien tout honneur, par des journalistes. Ainsi, François Luizet proposa-t-il à Marlène de partager sa chambre qui avait deux lits. Cette dernière déclara :

— Je me trouve impliquée dans cette histoire malgré moi. J'ai rencontré des personnes dans l'avion, dont un certain Marco. Nous avons sympathisé. Nous avons loué des voitures ensemble, puis partagé la location de cette villa...

Le caméraman d'une agence de presse proposa la même chose à Charlotte, toujours en tout bien tout honneur. Les deux femmes partagèrent aussi les repas pris en commun par les journalistes et eurent même l'occasion de boire une fois du champagne avec eux.

\*\*\*

À l'écoute du bruit du canon de 40 des hélicos, le président Djohar était fort inquiet. Il se réfugiait dans la prière et égrenait son chapelet. Le Vieux, comme chaque matin, était allé le saluer, puis était revenu le voir dans l'après-midi pour le mettre au courant de l'évolution des événements et de sa remise très prochaine aux autorités françaises. Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, le président ne sauta pas de joie ; il craignait énormément pour sa sécurité. Il ne voulait en aucun cas être mis en contact avec des Comoriens, et il demanda instamment à être accompagné par des « mercenaires » lors de sa remise aux Français. Cette formalité fut fixée après accord entre les deux parties à 17 heures, à l'entrée du camp de Kandani. Fx fut désigné pour l'accompagner et une voiture fut préparée. Avant de prendre place dans le véhicule, Djohar remit à Pierre le Belge son Coran sur lequel, en page de garde, il avait écrit une dédicace : « Au lieutenant Pierre qui m'a si bien protégé et servi pendant ma solitude. » En effet, il fut toujours très bien traité et il ne manqua de rien. Ses rapports avec Pierre le Belge, son geôlier principal, qui ne le quittait pas d'une semelle, se resserraient au fil des jours, créant un courant réciproque dépassant la sympathie pour arriver aux portes de l'amitié.

Le Vieux m'avait dit de faire attention à une éventuelle réaction des soldats comoriens au moment où la voiture présidentielle passerait devant eux, au poste de police. La tâche était délicate et peu aisée. Il faut reconnaître que les Comoriens ne goûtaient pas du tout la remise de Djohar à l'armée française. Ils la ressentaient comme un échec et comme une injustice et faisaient grise mine. Devait-on le leur reprocher ? On pouvait craindre un mouvement de désespoir de certains d'entre eux, entraînant l'irréversible. Ils étaient une quarantaine, groupés aux abords du poste. La présence d'Ibrahim Papa, un sous-officier craint et respecté, laissait espérer qu'il n'y aurait pas de mouvement d'humeur, mais il valait mieux prendre des précautions. Je demandai à Gilles et à Riquet de se poster à proximité. Pour ma part, je me trouvais sur le balcon du poste de police au milieu des Comoriens, les observant pour essayer de démasquer un ou plusieurs éventuels agresseurs.

Quand la voiture passa devant nous assez rapidement, pas un d'entre eux ne broncha. Ouf, nous avons évité le pire ! Arrivé à la sortie du camp où le GIGN attendait, le véhicule s'arrêta et Fx en sortit pour aider le président à s'extraire. Subitement, de nombreux points rouges se fixèrent sur son treillis ; les fameux points de visée laser destinés à impressionner l'adversaire et à le dissuader de toute mauvaise intention. Les gendarmes du GIGN semblaient très gênés, conscients de faire une mission qui n'était pas tout à fait conforme à l'éthique en vigueur dans leur corps d'élite, car si Djohar était enfermé à Kandani, c'était avant tout pour le mettre à l'abri de la vengeance des Comoriens, très remontés contre lui. Djohar, contrairement à ce qui a été dit par la suite, n'a pas été libéré par l'armée française mais arrêté par le GIGN en territoire comorien, ce qui est bien différent. Un gradé demanda à Fx :

— Vous venez avec nous ?

Devant la réponse négative de ce dernier, ils emmenèrent immédiatement le président à l'ambassade de France. Sitôt arrivé, celui-ci demanda à voir sa femme et ses enfants, mais on lui refusa cette requête. Au mépris de la constitution comorienne, il fut « emmené » à la Réunion pour un « bilan de santé » ; déporté serait un terme plus approprié. Après vingt-quatre heures passées au centre hospitalier de Bellepierre, il fut transféré dans une villa préfectorale, en résidence surveillée, suivi en permanence par un gendarme, « pour une durée indéterminée », selon la version parisienne. « Un

vieux monsieur qui mérite du repos », déclara sur les ondes de Radio France Internationale (RFI) Hervé de Charette de La Contrie<sup>[5]</sup>, ministre français des Affaires étrangères. Paris se débarrassait ainsi de Djohar ; on voit bien que « la restauration de la souveraineté comorienne » n'était qu'une énorme farce destinée à « embourber » l'opinion publique et à donner des arguments aux militaires de l'opération Azalée. Et comme pour s'excuser de l'intervention, le même brave ministre ajouta : « La France ne pouvait pas se dérober à ses obligations internationales. »

\*\*\*

Le Vieux était réduit à la défensive. La situation devenait cruciale. L'armée française avait pris le contrôle complet de l'île. Facilement, car nous nous étions retranchés dans le camp de Kandani. Nous ne comprenions rien à la situation, mais pour nous il était bien sûr exclu de tenter de résister et de livrer combat. Nous ne voulions pas avoir de sang français sur les mains. La réciproque ne semblait pas être de mise, car il semble d'après certains témoignages que le gouvernement français nous aurait bien vus disparaître. La seule arme qui nous restait, c'était l'utilisation des médias. Le coup de génie du Vieux fut d'y avoir recours et de décider d'ouvrir toutes grandes les portes du camp à la presse internationale. Selon les autorités françaises, la qualité de l'intervention militaire française a été en grande partie occultée par la quarantaine de journalistes de la presse nationale et internationale ; cela veut tout dire. Devant les journalistes, le Vieux entama des négociations avec les autorités françaises et particulièrement avec le lieutenant-colonel Jean-Luc Kister. Profitant de cette tribune providentielle, il avait des intonations lyriques dans la voix.

— Nous sommes capables de résister et de mourir, mais s'ils (les autorités) veulent avoir du sang français sur les mains, je ne pense pas que la France en sortira glorieuse. Je vous parle devant les journalistes. Vous avez voulu agir au grand jour, vous défendez les escrocs que vous hébergez à l'ambassade. À vous, parlez.

— Le temps presse. Il faut que la situation se rétablisse rapidement. C'est bien ce que vous vouliez, n'est-ce pas ? répondit Kister, se sachant lui aussi écouté par de multiples oreilles.

— Correct, mais pas à n'importe quel prix.

Toute la journée se passa ainsi en négociations, chacun restant sur ses positions. Pour nous, le soir venu, la situation était sans issue. Nous étions encerclés. Dans le camp, les vivres se faisaient rares, car il n'y avait plus de ravitaillement. Nous nous demandions comment cela allait finir. L'armée française avait atteint sans mal tous ses objectifs ; ne restait que la prise de Kandani. Nul doute qu'un assaut aurait été lancé si nous n'avions pas été entremêlés avec les journalistes. Les soldats n'auraient pas eu d'état d'âme, d'autant plus que nombre d'entre eux ne savaient pas qui ils avaient réellement en face. On leur avait parlé de mercenaires libanais, marocains ou sud-africains. À 21 heures, le Vieux annonça que le contact était interrompu. À 22 heures, il dit à la presse :

— Nous ne négocions plus depuis un moment. Nous sommes dans une nasse. Je fais tout pour en sortir la tête haute. Je me sens fatigué. Je vais dormir. La journée de demain sera difficile. Il faut que je me repose. Bonne nuit à tous !

Il ne restait effectivement plus qu'à essayer de nous reposer. Avec quelques autres gars, Gilles et moi attendions dans une pièce. De toute façon, pour nous, l'affaire était terminée. Plus vite serait l'issue, mieux cela vaudrait. Chacun s'allongea par terre. Pour ma part, je trouvai un lit de camp et m'y installai quand Gilles me fit remarquer qu'il y avait un petit muret surmonté d'une vitre. En cas de tir, étant donné la hauteur du lit de camp, je n'étais pas protégé. Persuadés que nous allions être attaqués dans la nuit, il était idiot de se faire « allumer » ainsi, bêtement allongé, par manque de prudence. Je négligeai donc le lit pour rejoindre les autres par terre. La nuit fut longue, mais curieusement calme.

\*\*\*

Jeudi 5 octobre, je croisai de bon matin le Vieux qui se reposait dans une pièce voisine. Nous nous saluâmes mais je remarquai son air soucieux. Nous l'étions d'ailleurs tous. Certains journalistes avaient passé la nuit à Kandani ; d'autres étaient rentrés à l'hôtel, mais arrivèrent de bonne heure. Au mess, il ne restait pratiquement plus rien à manger. Comme le remarquèrent certains journalistes, la cour principale du camp devint une véritable agora où se mêlaient reporters, mercenaires et militaires comoriens et où chacun donnait son avis sur la situation.

Sachs fraternisait à grandes poignées de main avec les soldats comoriens.

— Nous sommes venus ici pour libérer des gens. Ils sont libérés, il y a l'armistice pour tous les soldats. C'est bien. Nous avons gagné !

Pierre le Belge semblait plus amer.

— On a fait un boulot. Militairement, c'était parfait. Politiquement, ça n'a pas... suivi, on s'est fait lâcher. Très simplement, on a été lâchés. L'amertume... certainement, du dégoût aussi et des questions, des questions...

La matinée se passa aussi pour la plupart d'entre nous à rassembler nos affaires et à brûler certains papiers. Pour ma part, je détruisis aussi mon agenda électronique, démontai le pistolet que j'avais sur moi et jetai les pièces séparément un

peu partout dans la verdure. Gilles et moi primes langue avec des journalistes. Le climat était chaleureux de part et d'autre. Chose étonnante, ils semblaient prendre fait et cause pour nous. Nous n'y étions à vrai dire pas habitués. Je me surpris même à déclarer à Jean-Philippe Ceppi<sup>[6]</sup>, correspondant de Libération :

— Jamais je n'aurais imaginé sympathiser avec quelqu'un de Libération, car... tu te doutes bien que ce journal n'est pas ma tasse de thé.

Cette attitude se justifiait par notre comportement, le ralliement immédiat de l'armée comorienne et l'attitude de la population à notre égard, d'une part et, sans bien sûr généraliser, le comportement « à la Rambo » de certaines unités françaises, d'autre part. Gilles avait pris des photos et pressentant que nous allions être fouillés et que ses pellicules allaient être confisquées, sans espoir de les revoir un jour, il demanda à Benoît Gysembergh de Paris-Match s'il pouvait les lui confier.

— Pas de problème, répondit Benoît, mais s'il y a quelques photos intéressantes, puis-je les utiliser pour mon article ?

À la réponse positive de Gilles, j'ajoutai :

— Je sais que je figure sur certains clichés. Si ceux-ci sont retenus, je désire que mon visage soit voilé.

Benoît respecta scrupuleusement le contrat moral passé entre nous. Je fus ainsi le seul à avoir le visage flouté sur toutes les photos publiées par l'hebdomadaire. Ce que je n'avais pas prévu, c'était que cet état de fait alimenta les versions les plus fantaisistes selon lesquelles « l'homme sans visage » était un infiltré, un espion des renseignements généraux pour certains, de la DGSE pour d'autres. Ce même jour cependant, à l'autre bout du monde, sur une photo prise la veille à Kandani, on pouvait me voir à visage découvert en compagnie du Vieux et du capitaine Combo, à mon insu, moi qui fuyais les photographes. Elle fut distribuée dans le monde entier par l'agence Reuters. Pourquoi cette photo fut-elle choisie parmi tant d'autres ? Elle fit la première page de France-Soir, fut diffusée dans la presse nationale et régionale, mais aussi étrangère. Le New York Herald Tribune la reprit aussi et ma femme, ouvrant tranquillement La Tribune de Genève du 5 octobre, tomba dessus. Cette notoriété... mondiale loin de m'apporter le succès me fut plutôt préjudiciable. Une autre personne qui tomba des nues en entendant parler à la télévision de l'opération des Comores et en voyant des images du Vulcain dans la rade de Moroni, ce fut un avocat spécialiste des affaires internationales. En toute bonne foi et sans connaître les tenants et aboutissants de l'affaire, celui-ci avait accepté de prendre des parts dans « Numeror International », la société chargée d'acquérir le bateau. Complètement affolé, il arpentait son salon de long en large, hurlant :

— Mais c'est mon bateau ! Et ce monsieur Martin était donc Bob Denard ...

Heureusement pour lui, il ne fut jamais inquiété.

\*\*\*

Le lieutenant Saïd Lava, officier qui avait une grande autorité morale sur la troupe, qui avait passé trois ans dans le maquis, rassembla ses hommes dans la cour et leur expliqua qu'à la suite de l'annonce radiophonique du premier ministre réfugié à l'ambassade de France, accordant une amnistie totale à tous les soldats comoriens, il fallait déposer les armes et ne pas faire de bêtise.

— Moi-même, je ne suis pas prêt à reprendre le maquis, déclara-t-il.

\*\*\*

À 13 h 30, le Vieux se présenta une dernière fois devant la presse :

— Voici les modalités de notre retrait. Tout le camp de Kandani doit être évacué pour pouvoir être inspecté par les forces françaises qui ont débarqué ici. Ensuite, nous devons nous regrouper par équipes de dix afin de nous présenter aux unités qui seront au portail du camp pour contrôle de sécurité. J'ai donné des consignes pour que tout se passe dans le respect et dans l'ordre de la tradition militaire dont nous sommes issus, ceux d'en face comme nous ici. Que personne ne cherche à emporter des armes.

Il était visiblement très ému, mais restait digne.

— Je suis un homme très sentimental ; s'il y a une larme ou un regret, c'est bien naturel. Mais j'entends sortir la tête haute et je crois que vous allez en être les témoins.

À 15 heures, il se dirigea, entouré de Fx et de Charles, vers le portail d'entrée où attendaient les troupes françaises. Un gros orage avait éclaté peu avant ; il pleuvait encore un peu. Le Vieux se rendit ; les Comores pleuraient. Accompagnant les Français, un gendarme comorien en tenue, l'adjudant Voyage, lui déclara :

— Monsieur Denard, conformément à la loi, je vous remets un ordre d'expulsion et d'interdiction du territoire comorien.

Toute la presse était là. Les soldats français voyaient enfin en chair et en os cette légende vivante de l'histoire contemporaine de la France. Le Vieux fut fouillé par le GIGN, ainsi que ses deux camarades, puis il fut embarqué, toujours par les gendarmes du GIGN, dans une 405 blanche. Par fierté, il leur demanda de lui laisser le bras gauche libre pour lui permettre de masquer son boitement hérité d'une blessure de guerre au Katanga. Le Vieux fut conduit à l'aéroport d'Ikoni, puis embarqué dans un hélico pour Mayotte où il passa la nuit dans une cellule de la gendarmerie. Fx et Charles furent emmenés par le GIGN dans des voitures différentes sur Ikoni, sans être entravés, puis ramenés sur le camp de Voidjou.

Le Vieux quitta Mayotte le vendredi 6 octobre, en fin de matinée, à bord d'un Transall de l'armée de l'air à destination de Djibouti. Là, de hautes autorités militaires se déplacèrent pour venir le saluer, lui souhaiter bonne chance et bon courage, preuve s'il en était qu'il existait en dehors de l'exécrable jeu pratiqué par les hommes politiques une réelle estime de soldat à soldat. Un autre avion le ramena à Paris où il arriva le samedi matin. Conduit au Palais de Justice, tous les regards se portèrent sur lui, car depuis la guerre d'Algérie et les affaires de l'OAS, on n'y avait jamais vu de prévenu en treillis militaire. Bob Denard fut déféré devant la juge qui lui signifia l'acte d'accusation et le fit écrouer à la prison de la Santé.

\*\*\*

À Kandani, après la reddition du Vieux, le ciel se remit à pleurer. Toutes nos affaires personnelles – sacs et valises – ainsi que les armes, furent déposées au poste de police du camp. Puis nous attendîmes l'heure fatidique. Titi et moi, amateurs de bons cigares, dégustâmes avec volupté un excellent havane, perdus dans nos pensées. À 17 heures, conformément aux instructions données au colonel et aux consignes qu'il nous avait transmises, nous nous dirigeâmes à notre tour vers le portail du camp devant lequel attendaient tous les journalistes, les autorités militaires, dont le général Dellenbach, et les bérets rouges du 1<sup>er</sup> RPIMa chargés de nous fouiller. On nous aligna, puis nous devions nous présenter deux par deux, bras levés ou écartés sous la surveillance de deux tireurs d'élite du GIGN, postés sur une hauteur dominant l'entrée, juste au-dessous de l'infirmerie. À ce moment-là, deux soldats comoriens sortirent de ce bâtiment sanitaire avec leurs armes et, le plus tranquillement du monde, donnèrent deux coups de sécurité, canons dirigés vers le sol, sans que les deux gendarmes, le regard braqué sur nous qui ne représentions plus de danger, ne s'en aperçoivent. Quand mon tour arriva, un des paras arracha la casquette camouflée que je portais et la jeta à terre, certainement pour montrer son autorité. C'était un acte gratuit qui n'en valait vraiment pas la peine. En tant qu'ancien de ce régiment, cela me fit tout drôle. Mes poches furent retournées, je fus palpé, puis mis de côté. Une fois tous les Européens contrôlés, ce fut au tour des 400 soldats comoriens qui arrivaient par groupes de dix, avant d'être embarqués dans des véhicules. Nous fûmes filmés et photographiés aussi bien par les journalistes que par les gens des services. Devant la caméra, Michel déclara en souriant :

— On reviendra.

— Tu oublies pas ma gueule ! lança rageusement Didier à l'objectif.

— Vaya Con Dios ! « Que Dieu soit avec vous », déclara Georges toujours un peu mystique.

Nous fûmes rassemblés, puis en colonnes par trois, dirigés vers des véhicules sous la surveillance des paras du 1<sup>er</sup> RPIMa. Ce défilé d'une centaine de mètres sous les crépitements des flashes et devant les caméras du monde entier se fit, pour chacun d'entre nous, le cœur lourd. Je pensais en marchant aux prisonniers français de la bataille de Dien Bien Phu, obligés de défiler devant les caméras d'un cinéaste russe après la défaite. Ce n'était qu'une image, car nous n'avions pas vécu les horribles conditions de l'enfer de la bataille. Nous fûmes emmenés au camp de Voidjou, le camp de la gendarmerie, confiés à la garde du 2<sup>e</sup> RPIMa et parqués dans une pièce vide. Certains d'entre nous qui avaient eu un rôle prépondérant furent appelés pour des interrogatoires. À un moment donné, on appela le responsable du débarquement. Je me présentai et fus dirigé dans une pièce où se trouvaient des militaires et des civils. Un militaire me demanda ce que j'avais comme appareil pour préparer le débarquement. Je lui répondis :

— Tout simplement un GPS, un talkie-walkie pour correspondre avec le bateau et une longue perche pour y fixer deux lampes en respectant un intervalle d'un mètre et demi, c'est tout. Ah, encore, un minimum de bon sens !

L'auditoire parut étonné. Un civil me demanda ce que je pensais de cette affaire.

— Ce que j'en pense ? Je pense que cette affaire a été brillamment menée. Nous avons réussi la mission qui nous a été confiée, mais je pense aussi que le gouvernement, après nous avoir envoyé faire le travail, nous renie à présent. Notez que cela ne m'étonne guère ; c'est un régime gaulliste et j'ai déjà vécu la trahison gaulliste. Cela ne fait qu'une fois de plus.

Le civil se contenta de sourire, sans dire un mot.

Après ces premiers interrogatoires, la tension retombait, la fatigue finissait par nous gagner ; nous nous allongeâmes

tous par terre, les habits humides, sur la dalle de ciment.

\*\*\*

Le lendemain, nous fûmes rassemblés dans une grande pièce meublée de lits métalliques superposés, de deux ou trois armoires également métalliques et d'un réfrigérateur. Fx, Charles, Grand Dan, Pascal, et l'équipage du Vulcain nous avaient rejoints. Je m'installai dans mon coin et plaçai des cartons pliés en guise de matelas sur les cordes qui faisaient office de sommier. Une vie d'attente commença, rythmée par les discussions, les jeux de cartes pour certains et la lecture. Nous avions récupéré nos affaires et, dans ma valise, si le poignard au manche de nacre avait évidemment disparu, je retrouvai les SAS que j'avais apportés avec moi. Nombre de camarades vinrent me les emprunter. Des fuites arrivèrent jusqu'aux oreilles des journalistes dont certains allèrent interviewer Gérard de Villiers, leur auteur. Celui-ci se montra agréablement surpris, puis quand on lui demanda son avis, il répondit :

— Dans cette affaire, ce qui me frappe, c'est que Bob Denard n'a jamais travaillé qu'en accord avec les services français. Pourtant, je ne vois pas la DGSE s'amuser à cela sans avoir reçu le feu vert au plus haut niveau...

Les paras du 2<sup>e</sup> RPIMA, qui avaient la charge de nous garder, se montrèrent très corrects. Une sympathie certaine se créait entre eux et nous à tel point que certains vinrent nous demander comment il fallait faire pour devenir mercenaires. Un rapport fit remarquer qu'ils ne nous considéraient pas comme des ennemis, mais des camarades malchanceux. Des ordres furent certainement donnés pour tempérer ces liens amicaux, car un commandant vint nous trouver pour nous dire gentiment de ne pas trop « copiner » avec ses hommes. Malko eut même la grosse surprise de voir son frère, sergent-chef au 2<sup>e</sup> RPIMA, lui servir de géôlier. Comme ils s'étaient perdus de vue depuis pas mal de temps, ils ne savaient ni l'un ni l'autre ce qu'ils étaient devenus. De temps en temps, certains étaient appelés pour complément d'information. Ainsi, un officier du COS déclara que des photos avec des annotations sur chacun de nous existaient avant l'intervention française. Le colonel Kister semblait assez « remonté » par toute cette affaire. À plusieurs d'entre nous il fit sans rire cette déclaration :

— Nous travaillons pour le même patron, mais vous sans filet. Alors, vous allez payer...

Dans le même temps, un officier français de haut rang affirmait à la presse :

— Soit on a aidé Bob Denard, soit on est des nuls.

Marlène et Charlotte furent conduites à Voidjou le lendemain. Elles avaient été cachées par des journalistes, mais cette situation ne pouvait durer. Le matin, branle-bas de combat devant la chambre de François Luizet. Trois gendarmes comoriens et un para français venaient chercher Marlène. Comme cette dernière était en boubou, Luizet protesta :

— Laissez-la s'habiller !

Sans perdre de temps, elle fut emmenée et Luizet fut quitte pour rapporter à la gendarmerie ses affaires de toilette et son sac de voyage. Avec Charlotte, elle fut placée dans une pièce dont la porte était bloquée par un gros caillou. Marlène griffonnait des dessins, mais pleurait beaucoup. Puis, elle décréta commencer une grève de la faim. Le commandant Foch, ennuyé par cette situation, vint me trouver pour me demander si j'acceptais de lui parler, peut-être pour la raisonner. Deux tabourets furent placés au beau milieu de la cour du camp et installés face à face sous la surveillance d'un para. Marlène me livra ses états d'âme qui étaient, il est vrai, au plus bas. Je l'écoutai et sentis que cela lui faisait du bien de parler. Elle avait fait un dessin qu'elle avait intitulé « Liberté », représentant un homme brisant ses chaînes en hurlant. Elle me le donna après y avoir inscrit la dédicace suivante : « Pour Jean-Claude, enfoiré, à cause de lui je connais la taule ! On s'expliquera ! Courage quand même. » Comme son état dépressif se poursuivait, les deux femmes furent amenées à l'hôtel Tiboulen, consignées dans une chambre gardée par le GIGN. Le commandant Foch s'était insurgé :

— Nous, on n'est pas des gardiens de prison, on est des militaires !

Les journées passaient lentement. Nous étions confinés dans notre grand dortoir et les heures s'égrenaient. J'avais décidé de me laisser pousser la barbe tant que nous ne serions pas libres. Certains purent dire qu'ainsi le titre de quelques journaux nous présentant comme des « affreux », terme péjoratif employé au Congo dans les années 60 pour parler des volontaires qui rentraient de brousse sales et pas rasés, n'était pas usurpé. Nous nous occupions comme nous le pouvions. La lecture, l'écriture pour certains, les discussions pour tous, aidaient à « tuer le temps ». Riquet, en bon Suisse partisan absolu de l'ordre et de la propreté, s'occupait quotidiennement de passer le balai dans la pièce. Nous chantions aussi des chants guerriers, mais aussi des chants populaires ou des chansons de corps de garde.

— C'est le trou ba ba, c'est le troubadour/Qui baise la nuit et qui baise le jour...

Nous avons donné de l'argent aux paras pour qu'ils fassent des commissions. Ainsi le réfrigérateur se garnit de cannettes de bière et de quelques victuailles fraîches achetées à Moroni. La nuit, nous étions enfermés dans ce dortoir, mais dans la journée nous pouvions prendre l'air et le soleil juste devant, dans un petit espace délimité par des barrières où avaient été installés un banc et une barre d'haltères que certains utilisaient de temps en temps pour se « déroutiller les

muscles ». Le 9 octobre, nous fûmes tous, à tour de rôle, convoqués dans une salle annexe où nous devions, après avoir décliné notre identité pour la énième fois, répondre à des questions relevant de l'établissement d'un curriculum vitae et nous voir signifier le décret d'interdiction de séjour signé par Mohamed Caambi el Yachroutu, le premier ministre « autoproclamé par le gouvernement français », et la notification d'expulsion signée par l'adjudant Moingarié Voyage, commandant de la Brigade de recherches de Moroni.

Plusieurs gendarmes comoriens étaient installés à des tables de travail devant de vieilles machines à écrire dans lesquelles ils avaient glissé deux feuilles de papier séparées par un vieux papier carbone, sous la surveillance d'un adjudant-chef de la gendarmerie française en mission de coopération. Celui-ci s'arrachait les cheveux, secouant la tête d'un air navré. Quand vint mon tour, je m'assis en face d'un brave gendarme qui avait l'air bien inspiré. Jean-Phi avait pris place à côté, face à un autre qui avait l'air encore plus inspiré que le mien. Tandis que mon vis-à-vis se débattait avec le rouleau de la machine à écrire, j'écoutais le déroulement de l'interrogatoire de Jean-Phi. Après avoir noté son identité en tapant d'un doigt, le gendarme lui demanda son état civil.

— Je suis célibataire, répondit Jean-Phi.

Le gendarme nota scrupuleusement la réponse, tapant lettre après lettre sur le clavier.

— Vous n'avez pas d'enfant ? dit-il ensuite après avoir relu ce qu'il avait tapé et s'être humecté les lèvres.

— Si, j'ai un enfant, une fille.

C'en était trop pour le brave pandore qui s'arrêta, se gratta la tête.

— Mais vous m'avez dit que vous n'étiez pas marié...

— J'ai dit que je n'étais pas marié, mais cela ne m'empêche pas d'avoir un enfant, répondit Jean-Phi, le regard malicieux perçant à travers ses lunettes.

Le gendarme était bien ennuyé ; il regardait Jean-Phi d'un air ébahi.

— Eh, oui, vous savez comment on fait un enfant ? enchaîna Jean-Phi, hilare.

Et, joignant les gestes à la parole, il se leva de sa chaise et mima l'acte sexuel.

L'adjudant-chef, qui allait d'un gendarme à l'autre, accourut pour mettre fin à cette mascarade. Il houspilla en passant mon gendarme qui semblait terminer avec peine l'installation de son papier. Jean-Phi avait fini d'être interrogé alors que je commençais à peine mon entretien. En partant, il prit le képi du gendarme, s'en coiffa, et s'apprêtait à quitter la pièce quand l'autre s'écria subitement :

— Mon képi, mon képi !

L'avant-veille, le samedi 7 octobre, Jacques Godfrain, le ministre de la Coopération, pouvait être heureux car le traité entre la France et les Comores avait repris son cours normal. Le 8 octobre, un Boeing d'Air France se posait à Hahaya, rétablissant ainsi la régularité du trafic aérien. Et puis, les forces françaises commencèrent à quitter l'île. Officiellement, il ne restait que deux cents soldats attachés « à la sécurité » des citoyens français. Fx et quelques autres gars demandèrent à voir une autorité de l'ambassade de France. Contacté, le vice-consul refusa de nous rendre visite ; pour quel motif ? Sans doute pour un carriériste, la peur de se commettre avec des gens jugés peu recommandables.

Pourtant, à Voidjou, nombre de coopérants entraient et sortaient, nous regardant de loin tout en discutant entre eux. Je les soupçonnais de venir au camp sous n'importe quel prétexte, uniquement pour voir la tête que nous avions. L'adjudant-chef Marani, qui avait été victime d'une crise de tétanie, alla trouver Gilles pour le remercier de s'être occupé de lui et d'avoir appelé le médecin. Cela tombait bien, Gilles commençait à manquer de tabac pour sa pipe et son visiteur lui promit de lui en apporter. Il tint parole. La nourriture à base de rations de l'armée n'était guère variée ; elle commençait à devenir lassante. J'avais pour ma part déjà ouvert une parenthèse d'une journée, en ne mangeant que des tomates et des fruits achetés pour moi par un de nos paras géoliers. Une cure de produits frais, en somme ! Les paras, décidément très gentils, acceptèrent d'aller nous acheter des langoustes chez Moïse, le restaurant dont j'ai déjà parlé. Quel régal ! Quelle saveur ! Chaque bouchée était un délice. Chacun d'entre nous goûta ce moment de pure magie. Il nous semblait qu'il y avait des années que nous n'avions pas dégusté un plat aussi bon.

\*\*\*

Durant cette période de réclusion, tout notre groupe resta soudé. Un esprit de solidarité régnait ; pas une dispute n'éclata. Cela faisait neuf jours que nous étions enfermés dans ce camp de Voidjou. Le vendredi 13, nous fûmes rassemblés pour être embarqués dans un car à destination de l'aéroport de Hahaya, première étape de notre évacuation vers la France. Nous passâmes devant le Trou Charmant que je regardai intensément et montrai à ceux qui étaient assis près de moi. Ils ne reconnurent pas l'endroit, ne l'ayant vu que de nuit. Arrivés à l'aéroport, nous fûmes confiés à la garde du GIGN.

— Au revoir et bonne chance ! nous dit gentiment le lieutenant-colonel Soum, chef de corps du 2<sup>e</sup> RPIMa, avec un

bon sourire.

En ce vendredi 13, cet encouragement était involontairement de circonstance. Dans le grand hall de l'aéroport, nous dûmes nous déshabiller et, nus comme des vers, regarder les gendarmes inspecter consciencieusement nos habits et nos affaires. Une fois rhabillés, ils nous envoyèrent un par un escalader la passerelle pour embarquer dans l'Airbus A310 du Commandement du Transport Aérien Militaire (COTAM). Sitôt à bord, nous fûmes pris en charge par d'autres gendarmes qui nous indiquèrent nos places respectives et nous menottèrent à notre siège. J'eus la chance d'être placé près d'un hublot et quand l'avion décolla, à 13 heures, je regardai avec intensité le paysage verdoyant qui s'éloignait ; ce paysage que je ne reverrais sans doute jamais plus. Je fermai les yeux. Charlotte et Marlène se trouvaient aussi à bord, ainsi que Dédé, notre grand blessé, enchaîné à sa civière. Sans doute avait-on peur qu'il ne s'évade... Deux gendarmes comoriens étaient aussi du voyage, pour que notre expulsion, paraît-il, soit faite dans les règles. Les pauvres avaient l'air complètement dépassés par les événements. Pourtant, ils n'avaient pas le mauvais rôle ; on leur donnait l'occasion de voyager gratuitement et d'aller s'encanailler un ou deux jours à Paris aux frais de la République.

Le vol se déroula sans histoire. Nous somnolions ou discussions à voix basse avec notre voisin. À la demande de certains d'entre nous, on nous donna quelques journaux qui aidèrent à « tuer le temps ». Un repas nous fut même servi. Le seul inconvénient était de devoir appeler ou lever la main pour demander à satisfaire un besoin naturel. Un gendarme du GIGN venait détacher le demandeur qui se rendait aux toilettes sous haute surveillance ; il était ordonné de pousser la porte sans la fermer. Ce fut ainsi que le gars assis devant Gilles appela un gendarme. Ce dernier se penchant sur lui pour défaire les menottes avait son arme à la ceinture, à portée de main de Gilles qui aurait pu tenter de la lui prendre. Était-ce de l'imprudence ou tout simplement ce gendarme se sentait-il malgré tout en confiance avec nous ? Je remarquai d'ailleurs que l'attitude des gars du GIGN ne nous était ni hostile ni favorable. Ils agissaient en professionnels, sans état d'âme, comme seul sait le faire un bon soldat. La nuit était tombée depuis un bon moment quand nous vîmes les lumières de la capitale. Nous atterrîmes à l'aéroport du Bourget ; il était environ 23 heures. L'avion roula longtemps sur la piste, se dirigeant certainement vers un coin isolé, puis il s'immobilisa. Qu'allait-il se passer à présent ?

\*\*\*

Nous attendîmes un peu, puis un colonel de gendarmerie monta à bord et discuta avec nos geôliers. L'un après l'autre, nous fûmes appelés. Un gendarme détachait celui dont le nom venait d'être prononcé. Il se levait et partait en direction de la porte.

— Ça y est, c'est fini ! pensais-je.

Quand mon tour arriva, je fus détaché, puis je m'avançai vers la porte. Et là, surprise ! J'eus presque un mouvement de recul. Le tarmac était noir de monde. Des CRS, des gendarmes mobiles, des civils, sans doute des policiers ; des officiers, des sous-officiers, des militaires du rang. Sur la plate-forme de la passerelle, un jeune gendarme mobile m'attendait. Il me dit de mettre les mains derrière le dos et me menotta. Dans le fond, je n'avais profité que de quelques secondes de liberté, sans entraves. Je descendis les marches précautionneusement, le gendarme me tenant fermement à l'arrière. Je m'aperçus à ce moment qu'il est peu aisé de descendre un escalier les mains liées dans le dos ; on se sent gauche ; on a un peu peur de tomber, car il est impossible de se rattraper. Je fus conduit dans une grande cage en fer où je rejoignis les copains qui m'avaient précédé, chacun flanqué de son cerbère. Je demandai au mien de bien vouloir desserrer les menottes, car elles me faisaient mal au poignet. Je dois admettre qu'il s'exécuta de bonne grâce.

Les formalités administratives commencèrent ; on nous avait déjà tellement interrogés sur notre identité et tout le reste que je me demandais à quoi bon cela pouvait servir. Il n'y avait qu'à se reporter aux documents déjà enregistrés. Ah, la lourdeur bureaucratique ! Je compris à ce moment qu'après avoir volé avec les aigles, il me faudrait maintenant côtoyer les cafards. Je ne vis ni Marques ni Siam. J'appris qu'ils avaient, sitôt débarqués, été emmenés en prison pour avoir « contrevenu au contrôle judiciaire » auquel ils étaient soumis avant de partir, à cause de l'affaire Abdallah. Le fait qu'ils eussent envoyé une carte postale des Comores à la juge n'avait sans doute pas plaidé en leur faveur. Elle ne dut guère apprécier cette forme d'humour. Riquet et Pierre le Belge avaient aussi disparu. Je me demandais où ils avaient bien pu passer. J'appris par la suite qu'étant étrangers, ils n'étaient pas poursuivis par la France dans cette affaire et qu'ils pouvaient de ce fait rentrer chez eux. Il y a des moments où il ne fait pas bon d'être français...

Pierre le Belge ne s'attarda pas plus longtemps, et après avoir récupéré ses affaires, il rentra chez lui, en Belgique, en auto-stop. Riquet, à cette heure-là, n'avait plus de moyen pour rentrer à Genève. Il fut accompagné par des policiers à un hôtel de Roissy et prit le lendemain matin l'avion pour Genève. En arrivant, il eut un petit pincement au cœur. Y aurait-il un comité d'accueil à l'aéroport ? Non, il franchit les contrôles douaniers comme une lettre à la poste et rentra chez lui le plus tranquillement du monde. Pour notre part, nous étions toujours au Bourget au milieu d'une myriade de fonctionnaires en uniforme ou en civil. À un moment donné, je croisai le regard de Charlotte qui venait de répondre à

diverses questions.

— Ca va, Charlotte ?

— Oui, pas de problème, me répondit-elle en souriant, levant les yeux au ciel tout en dodelinant de la tête.

Nous fûmes embarqués dans des camions cellulaires, enfermés chacun dans sa petite cellule, assis, les mains toujours menottées dans le dos. Un ou deux gendarmes se tenaient dans le couloir central. On ne pouvait pas dire que la situation était confortable. Je songeai à la séquence du film *Le clan des Siciliens* où Alain Delon, enfermé dans une même cellule mobile, arrivait à s'évader. Pour nous, cela n'était pas envisageable. Le convoi s'ébranla à toute allure, toutes sirènes hurlantes et gyrophares bleus tourbillonnant. Il devait vraiment être impressionnant pour les Parisiens qui se préparaient pour le week-end de voir passer un tel nombre de fourgons cellulaires, escortés de motards, de véhicules de la gendarmerie et de voitures banalisées. Ils devaient vraiment se demander de quoi il s'agissait.

\*\*\*

Nous roulions depuis un bon moment, toujours à vive allure, quand notre véhicule dut mordre un trottoir, ce qui provoqua un choc. Je pensai aussitôt que si, par malheur, il nous arrivait un accident, nous serions vraiment en mauvaise posture, assis dans ce minuscule cagibi, les mains liées dans le dos, sans possibilité de se retenir à quelque chose. Nous arrivâmes enfin à la Brigade de recherche de la gendarmerie et fûmes tous séparés pour les interrogatoires. Le sergent-chef qui s'occupait de moi était un brave homme prénommé Bernard, qui avait tout de suite compris que cette histoire nous dépassait tous, que nous étions sur le même bateau, à la seule différence qu'il possédait des assurances que je n'avais pas et qu'il y avait dans ce dossier un nombre impressionnant de vices de procédure qui les étonnaient et les indisposaient fortement, lui et ses collègues. Après m'avoir fait enlever les menottes, Bernard se montra d'emblée sympathique, ce qui détendit considérablement l'atmosphère. Ces braves gendarmes auraient pu avoir quelques raisons de nous en vouloir, car notre arrivée avait mobilisé du monde et supprimé leur congé du week-end pour certains. Ma garde à vue notifiée, l'interrogatoire commença.

En fait, c'était très simple, je racontai ce que j'avais vécu, sans plus. Et mon brave enquêteur nota scrupuleusement mes propos, sans me poser d'autres questions. Il m'offrit du café, me demanda si je voulais voir un médecin, proposition que je déclinai car je me sentais en pleine forme, puis nous parlâmes de choses et d'autres. Comme j'avais faim, il me fit commander un repas que je dégustai avec avidité. Les émotions creusent... Il me faut préciser que les finances de l'État ne furent pas entamées, car nous dûmes payer les trois repas qui nous furent servis pendant la durée de notre garde à vue. La nuit passa vite ; il était 8 h 30 quand on nous réembarqua à bord des fourgons cellulaires pour nous emmener prendre un peu de repos à la caserne de la Garde Républicaine, place de la République. Nous nous allongeâmes sur des lits de camp, menottés à leur armature métallique, sous la surveillance de nombreux gendarmes mobiles. Bien sûr, il était difficile de trouver le sommeil, car nous étions encore sous le coup de l'excitation et chacun devisait à voix basse avec son voisin. Les gendarmes mobiles semblaient bien disposés à notre égard. Gilles m'interpella doucement :

— Regarde, Jean-Claude.

Je constatai qu'il pouvait dégager facilement sa main de l'emprise des menottes ; le gendarme préposé à cette tâche l'avait vraiment gâté. Quelle chance pour lui !

Quelques minutes plus tard, un mouvement parmi nos gardiens attira notre attention. Un aréopage d'officiers supérieurs surgit. Les gendarmes rectifièrent la position. Et, au milieu de ce groupe, le colonel, le Vieux, souriant. Il avait rasé sa moustache blanche, portait lunettes, costume cravate ; on aurait dit un cadre supérieur. Nous le regardions, ébahis. Il s'enquit de notre état, s'adressa à quelques-uns d'entre nous et embrassa Jean-Pierre, son fils spirituel. Il me demanda si tout allait quand même à peu près bien, puis il nous dit :

— Écoutez-moi bien. Vous ne m'avez jamais vu. Vous avez bien compris. Personne d'entre vous ne m'a vu maintenant. À bientôt. Ne vous faites pas de souci. Tout ira bien, c'est bientôt fini.

Puis il disparut avec toute la cohorte de gradés. Cela nous gonfla le moral et nous conforta dans l'idée que toute cette affaire était un scénario monté de toutes pièces, dont nous n'étions que les acteurs involontaires. Si les gendarmes avaient pris sur eux la responsabilité d'extraire le Vieux de sa geôle pour l'amener nous rendre visite, c'était qu'ils avaient pour nous des sentiments d'estime et de solidarité et que cette affaire était pour eux aussi montée de toutes pièces. Après trois heures de repos, on nous reconduisit à la Brigade de recherche. Bernard, mon sergent-chef, était là aussi ; lui non plus n'avait pas beaucoup dormi. Il m'offrit du café, puis me demanda si j'avais quelque chose à ajouter à mes déclarations. Ma réponse négative ne l'étonna pas. Nous nous mîmes à deviser de choses et d'autres.

En fin de journée, on nous ramena de nouveau à la caserne de la Garde Républicaine. Cette fois, sans les menottes pour le trajet en fourgon cellulaire ! Le lendemain, dimanche matin, nous étions de retour pour une nouvelle journée d'interrogatoire... sans interrogatoire. Cela commençait à faire long. Bernard était toujours aussi sympa. Fort de nos

rapports cordiaux, je lui demandai subitement si je pouvais téléphoner chez moi. Il hésita à peine, me demanda le numéro pour le composer lui-même et mit le haut-parleur. J'eus ma petite Auda en ligne qui me dit que Mimi était allée faire des courses. Anxieuse, elle me demanda où j'étais et quand je reviendrais. Après l'avoir rassurée, je lui dis être de retour d'ici quelques jours et l'embrassai. Cela ne dura que quelques instants, mais je garderai toute ma vie une éternelle reconnaissance à ce brave sous-officier de la gendarmerie qui sut faire preuve de cœur et d'intelligence. La journée se passa tranquillement. Le gendarme qui interrogeait le Bosco n'en revenait pas de l'entendre narrer toutes ses aventures.

— Mon gars, c'est Robinson Crusoe ! dit-il à ses collègues.

Les deux filles étaient interrogées tout comme nous. Elles n'étaient cependant pas transportées à la place de la République, mais dormaient dans une cellule de la Brigade. Charlotte avait été prise en charge par une gendarmette qui se montra gentille. Quant à Marlène, elle garda un mauvais souvenir de ces deux jours ; la sienne, ayant peut-être perçu chez elle une sensibilité à fleur de peau ou voulant peut-être, par manque d'intelligence, asseoir son autorité provisoire, menaça même de la battre. Cela ne resta qu'une menace. Les deux filles purent partir après la garde à vue. Pour elles, l'aventure se terminait.

De notre côté, mon gendarme et moi n'ayant plus rien à faire, nous allâmes dire bonjour à Gilles et à son gendarme qui se trouvaient dans le bureau proche. Didier et son geôlier nous rejoignirent peu après ; cela tournait à la réunion amicale. Un autre agent des forces de l'ordre vint nous rejoindre en possession de plusieurs exemplaires du dernier Paris-Match où nous figurions en bonne place. Nous dûmes sacrifier aux demandes d'autographes et de dédicaces. Disons-nous que l'ambiance était festive ? Nous étions avachis sur nos sièges, devisant tranquillement avec nos gardiens, l'un d'eux étant assis sur le bureau, écoutant en même temps la retransmission d'un match de football à la radio, quand la porte s'ouvrit brusquement sur une dame imposante, portant de grosses lunettes, l'air très sévère : la substitut du procureur. Immédiatement, les gendarmes rectifièrent leur tenue et éteignirent la radio. Pour notre part, nous n'avions rien à faire de cette intruse. La dame ne fit aucune remarque. Elle s'assit au bureau, regarda les interrogatoires et demanda si nous avions quelque chose à dire.

— Oui, nous ne savons pas ce que nous faisons ici ! m'exclamai-je. Cette affaire est une affaire d'État ! Ce dossier comporte de nombreux vices de procédure ! C'est une véritable parodie de justice<sup>[7]</sup> !

La dame, imperturbable, nota mes propos sans rien dire, l'air fermé. Quand elle eut terminé, elle se leva et sortit, toujours sans prononcer un mot. La journée du dimanche touchait à sa fin. On nous embarqua à nouveau dans les fourgons cellulaires pour nous remettre cette fois au dépôt. Sinistre endroit que ce lieu, situé sous le Palais de Justice. Des locaux sales, une lumière blafarde ; du personnel à l'image des locaux, pâle, blasé. Comment peut-on travailler dans un lieu aussi sordide et repoussant ? À l'arrivée, on nous parqua tous dans une grande cellule puis, à l'appel de nos noms, nous subîmes une fouille corporelle en règle. Je me retrouvai en cellule avec Gilles. Décidément, nous ne pouvions pas nous quitter ! Notre cellule ? On devrait dire ce repoussoir tant la saleté était présente...

Des murs suintant la crasse, deux lits superposés, une table tout aussi repoussante que la pièce, des w-c à la turque dans un coin, sans possibilité de s'isoler. Quand on a vécu de telles situations, on est capable de s'adapter partout sans problème. Des cris, des hurlements toute la nuit ; des coups de poing et de pied frappés violemment contre les portes des cellules. Je comprenais pourquoi le personnel pénitentiaire avait l'air « ailleurs ». Ils devaient se fermer comme des huîtres pour ne pas entendre les insultes qui leur étaient adressées et s'extraire complètement pour pouvoir supporter jour après jour l'ambiance malsaine qui régnait. Notre arrivée fut pour eux, outre la surprise, un bol d'air frais. Pour une fois, ils avaient affaire à « des clients » polis, qui ne les agressaient pas à longueur de temps. Et puis, ils nous dirent que, d'un seul coup, nous faisions remonter les statistiques.

En effet, d'après eux, la population carcérale était « plutôt colorée ». Gilles et moi, nous parlâmes de tout et de rien, mais aussi de l'avenir. Nous espérions surtout ne pas rester longtemps en ces lieux infects. La fatigue gagna Gilles qui s'allongea sur le lit du bas. Pour ma part, je repoussai l'échéance au maximum tant la vue du matelas me dégoûtait. Il n'avait plus de couleur ; des cartes de France, d'Europe, du monde s'étaient en auréoles plus ou moins larges, plus ou moins foncées... Il n'y avait ni draps ni couvertures ; heureusement d'ailleurs, car ils auraient été dans le même état. Je finis par m'allonger moi aussi, le col de mon petit blouson relevé, les mains dans les poches pour n'avoir aucun contact avec ma couche. Au-dessus de moi, une toute petite lucarne envoyait des jets d'air frais juste sur mon cou. Je dormis par intermittence, somnolai la plupart du temps, mais ce petit courant d'air finit par me donner mal à la gorge.

Le lendemain matin, on nous servit du café, plutôt une eau sale, sans pain et sans rien d'autre. Dans la matinée, nous fûmes tous conduits dans une pièce où des hommes en blouses blanches captèrent les empreintes de nos dix doigts. Nous fûmes également pris en photo, de face, de profil. Comme des criminels, nous étions ainsi fichés pour la vie. Aux environs de midi, nous reçûmes un morceau de pain caoutchouteux, un fromage ressemblant à une « vache qui rit » et une orange. Nous étions dans l'incertitude sur le sort qui nous était réservé ; nous tournions en rond dans cet espace limité. Vers la fin de l'après-midi, certains de nos collègues furent extraits de leur cellule et emmenés sans doute chez le juge. À

leur retour, ils paraissaient joyeux et à nos interrogations lancées au travers des portes de nos cagibis, ils répondirent :

— Libres !

Les uns après les autres virent leur porte s'ouvrir. Notre tour arriva. Sous la surveillance de deux gendarmes, nous dûmes nous déshabiller encore une fois pour un ultime contrôle corporel, avant d'arpenter de sinistres couloirs sombres et des escaliers tortueux qui nous menèrent jusque devant le bureau du juge. Je lui fus, à mon tour, présenté. Madame Perdrix, car il s'agissait d'une femme, me signifia comme à tous les autres ma mise en examen. Peu m'importait à vrai dire en ce moment. Je n'aspirais qu'à une chose : sortir et respirer de l'air frais. Celui de la liberté, deuxième des richesses après la santé. Nous reprîmes en sens inverse le chemin sordide jusqu'au dépôt afin de récupérer nos affaires. Le gendarme chargé de m'escorter semblait content de ma libération et je crus même discerner un air de satisfaction sur les visages fermés du personnel pénitentiaire. Ils devaient penser eux aussi que notre place n'était pas en ces lieux. La porte s'ouvrit sur Gilles et moi. Sans nous retourner, nous sortîmes d'un pas rapide. Apercevant quelques copains attablés dans un bistrot voisin, nous les rejoignîmes et prîmes une bière ensemble avant de nous séparer.

Quelques journalistes de FR3, informés de notre libération, tentèrent en vain de nous soutirer quelques mots. Ce fut gentiment mais avec fermeté que nous les éconduisîmes. Après ces aventures, chacun reprenait sa route pour recommencer sa vie quotidienne. Gilles et moi retînmes une chambre d'hôtel dans le quartier de la Bastille. Notre premier souci fut de nous séparer de la puanteur qui semblait accrochée à notre personne. Une douche chaude et des vêtements propres nous redonnèrent une apparence normale. La soirée se poursuivit devant un bon steak frites, dégusté avec délectation. Le lendemain, nous prîmes le chemin du retour à la maison. Mimi et Riquet nous attendaient sur le quai de la gare. L'aventure aux Comores prenait fin. Il fallait maintenant replonger dans le train-train avec ses petits soucis et ses petits tracasseries.

<sup>1</sup>. On sait que cette référence à la sécurité des ressortissants français ne fut qu'une excuse, un grossier mensonge, car jamais la communauté française, pas plus que les civils comoriens, ne furent mis en danger. Nous prîmes toutes les mesures en ce sens. L'ambassade de France de Moroni qui avait ses antennes et ses sources de renseignement le savait bien et l'avait signalé à Paris.

<sup>2</sup>. Quant à la restauration de la souveraineté comorienne, on verra comment elle fut bafouée et le sort qui fut réservé au président Djohar.

<sup>3</sup>. Déclaration du blessé.

<sup>4</sup>. Déclaration du blessé.

<sup>5</sup>. Dans Le Figaro du 6 octobre 1995, François Luizet rapporte la déclaration de Bob Denard : « Monsieur de Charette ne devrait pas oublier que son frère fut un de mes hommes au Bénin. » Le journal Minute du 11 octobre 1995 précise : « Un dénommé Mickaël de Charette de La Contrie a effectivement participé au putsch raté de Cotonou, en 1978. Il officiait sous le pseudonyme de Michel de Kermarec. Renseignement pris, il s'agirait simplement d'un cousin du ministre. »

<sup>6</sup>. Jean-Philippe Ceppi est à l'heure actuelle le producteur de « Temps présent », une émission de la Télévision Suisse Romande. J'ai gardé un bon contact avec lui.

<sup>7</sup>. Ces propos seront ressortis par le président du tribunal, plus de dix ans plus tard, lors de notre procès. La justice n'a pas la mémoire courte.

# RENDEZ-VOUS DANS DIX ANS

Ce titre fait immédiatement penser à la chanson de Patrick Bruel. Lundi 20 février 2006, s'ouvrait à 13 h 30, à la 14<sup>e</sup> Chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris, le procès des Comores prévu jusqu'au 15 mars, soit dix ans et cinq mois après les faits. Je n'avais pas revu certains de mes « complices » depuis notre aventure et j'en éprouvais une drôle d'impression. Les traits s'étaient quelque peu burinés, les rides avaient fait leur apparition. Les cheveux avaient blanchi ou s'étaient clairsemés. Chacun d'entre nous avait suivi sa route, plus ou moins bien, et il était évident que cette affaire n'avait servi personne.

Bob Denard, Marques et Siam, après neuf mois de prison à la Santé, avaient été libérés à la surprise générale par la chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris, le mardi 23 juillet 1996, peu après 17 heures. Pendant son incarcération, le Vieux était dans le quartier VIP où il côtoyait Botton, Boubilil, Traboulsi, Loïk Le Floch-Prigent qui lui apprit à jouer au bridge, Maurice Bidermann. Il semblait d'après la presse que la juge en charge de l'affaire s'était opposée à sa libération et que Foccart, malgré sa maladie, était intervenu en sa faveur. Je me demandais comment allaient se dérouler les journées qui nous attendaient et d'abord comment nous allions pouvoir être tous installés. Nous nous demandions aussi si le Vieux, affligé de la maladie d'Alzheimer et de faiblesse cardiaque, se présenterait. Les réponses ne se firent pas attendre. Un affolement parmi les journalistes et cameramen nous annonça l'arrivée de Bob Denard, encadré de son avocat et de deux amis chargés d'assurer sa protection.

Au milieu de cette effervescence, il m'apparut les yeux fixés droit devant lui, le teint pâle, les traits tirés. Je ne l'avais pas revu ni ne m'étais entretenu au téléphone avec lui depuis quelque temps et je lui trouvais l'air fatigué. Le président du tribunal procéda à l'appel des prévenus qui furent placés partie dans le box, partie aux premiers rangs de la salle avec pour consigne de toujours garder la même place afin de faciliter notre identification lors des débats. Au cours d'une interruption de séance, je m'approchai du Vieux. Dès qu'il me vit, son visage s'éclaira d'un large sourire et il me tapota la joue affectueusement ; nous échangeâmes quelques mots. Il n'assista qu'à la première journée du procès. Son état de santé déficient lui permit de se retirer. Il rentra pour toujours dans l'ombre de la nuit. Je ne le revis plus.

\*\*\*

Le président du tribunal, un homme grand, mince, les cheveux blanchis, le visage énergique laissant remarquer d'emblée ses yeux bleus francs et perçants, mais aussi une certaine douceur des traits, avait une allure vieille France digne et droite. On nous l'avait décrit comme un homme redoutable, mais il m'apparut qu'il ne semblait pas à première vue nous être hostile. Il sourit à plusieurs reprises, s'adressant fermement aux prévenus mais toujours avec la plus extrême courtoisie. Gilles me raconta l'avoir un jour croisé dans les couloirs du Palais et avoir été salué par lui avec un petit sourire ; ce qu'il n'était bien entendu en rien obligé de faire. D'autres à sa place se seraient empressés de tourner la tête.

L'une des deux juges assistantes devait avoir des problèmes de digestion, car les séances commençant toujours en début d'après-midi, juste après le déjeuner, elle bâillait et avait de la peine à garder les yeux ouverts. Je ne suis pas sûr qu'elle ait tout suivi. La deuxième juge, plus jeune, avait l'air de ne rien comprendre à l'affaire et de s'y ennuyer. Elle passait une partie de son temps à noircir ses feuilles de notes de petits dessins. De temps en temps, pour montrer certainement qu'elle n'était pas totalement étrangère aux débats, elle posait une question, pas toujours appropriée. L'attitude de ces deux dames faisait sourire, même franchement rire, certains d'entre nous à un point tel que nous dûmes lors d'une interruption de séance rappeler qu'il ne s'agissait pas de simples secrétaires mais de juges et qu'il ne valait mieux pas « se les mettre à dos » dès le début. Le quatrième personnage, le substitut du procureur de la République, qui avait en charge l'accusation, me frappa par son jeune âge apparent. Il devait encore être en culottes courtes au moment du coup d'État. Il se montra d'emblée agressif. À plusieurs reprises, il clama haut et fort ce qui semblait être pour lui une formule adaptée : « Quand on voit ce qu'on voit, qu'on entend ce qu'on entend, on se dit qu'on a bien raison de penser ce qu'on pense. » Je le surnommaï Tiproc.

Dépeint auparavant par certains avocats comme quelqu'un connaissant bien son métier et a priori « pas forcément hostile à notre action », il nous déconcerta par ses interventions et son agressivité démesurée envers certains des prévenus, pourtant considérés par lui comme de simples exécutants. L'antagonisme, voire l'hostilité, qui l'opposait au président était manifeste. À plusieurs reprises, devant nous, ils s'affrontèrent. Nos avocats demandèrent plusieurs fois la projection de la cassette vidéo intitulée « Bob Denard, le corsaire de la République<sup>[1]</sup> » qui aurait permis à la cour de mieux découvrir l'aura qui se dégageait du Vieux et de comprendre notre engagement à ses côtés ; mais le tribunal ne le jugea pas opportun. Tiproc voulait absolument voir les armes qui avaient servi au débarquement et le président, après

quelques hésitations, accéda à sa demande.

Ainsi, un beau jour, nous vîmes de nombreuses armes alignées sur une table au sein du prétoire, étiquetées « DGSE ». Si j'en reconnus certaines, d'autres me semblaient inconnues. Peut-être n'avaient-elles pas toutes voyagé sur le bateau, mais faisaient-elles partie de la dotation de l'armée comorienne, saisies lors de notre reddition. Peu importe. Pendant un moment, la salle du tribunal ressembla à une bourse aux armes où chacun – juges, avocats et accusés – manipulait, soupesait, comparait d'un air entendu. Je doute fortement que cette séance ait servi à grand-chose dans la compréhension de l'affaire, mais elle servit au moins à égayer quelque peu les débats.

On a beaucoup parlé durant ce procès du mystérieux Transall de l'armée française qui avait survolé les Comores, sans plan de vol, le 27 septembre, jour du coup d'État, qui confortait la thèse de l'implication publique. On a aussi beaucoup parlé du téléphone satellitaire « Immersat », « disparu » après la fouille du Vulcain par les services secrets, dont les enquêteurs avaient quand même pu reconstituer les appels sortants, mais non rentrants : deux fois pour Maurice Robert et deux autres fois deux numéros bien précis au ministère de l'Intérieur sans toutefois que soient recherchés les destinataires. À plusieurs reprises, nos regards s'accrochèrent, Tiproc et moi, et je me préparai, au vu de son attitude envers d'autres camarades, à un duel très animé quand mon tour viendrait d'être interrogé.

Quelle ne fut pas ma surprise quand, après avoir été questionné par le président, ce dernier se tourna vers lui pour lui demander s'il avait à son tour des questions à formuler : il répondit par la négative. Le duel n'eut donc pas lieu. En revanche, il se lança dans une violente diatribe contre moi lors de son réquisitoire ; je ne pouvais hélas pas l'interrompre. Il parla quatre heures sans discontinuer, épuisant son auditoire et s'épuisant lui-même, reprochant à un moment donné au président « de l'avoir humilié tout le long du procès ». Ce dernier, surpris, lui rétorqua sans se départir de son attitude digne : « Je n'aurai pas le mauvais goût de vous répondre. »

Tiproc requit enfin à l'encontre de certains prévenus, en oublia certains dont moi-même. Mon avocat, Maître Morain, demanda d'ailleurs de faire acter le fait qu'il n'avait pas requis contre moi. Du tragi-comique ! Mais comment en était-on arrivé là alors que tout le monde s'accordait à dire que cette affaire étant une affaire d'État, elle finirait oubliée et empoussiérée dans un tiroir ? C'est ce que nous allons expliquer au lecteur dans ce chapitre, compte tenu des éléments en notre possession.

\*\*\*

Avant d'aborder le cœur de l'affaire, je tiens à faire part de mon étonnement et surtout de mon ressentiment vis-à-vis de certains de mes soi-disant défenseurs et de leur attitude. Suis-je particulièrement mal tombé ? Je veux croire que tous les membres de la corporation des avocats n'ont pas la conduite inqualifiable que j'ai pu, à mes dépens, constater. Pour moi, l'avocat reste le défenseur « du faible, de la veuve et de l'orphelin », le personnage qui met sa magie du verbe au service de celui qui n'a ni son éloquence ni sa connaissance des textes de loi. Je dois avouer à mon plus grand regret que je suis revenu de ces considérations dithyrambiques.

Sitôt libéré de la garde à vue et du séjour au dépôt, je pris contact avec une jeune avocate parisienne, bien en vue dans le paysage judiciaire. Après notre entrevue et son accord pour assurer ma défense, je lui versai une provision, à valoir sur le montant de ses honoraires. « Cela suffira largement pour l'instant, me dit-elle. S'il y a un procès, nous verrons à ce moment ce qu'il y aura à compléter. » Cette jeune avocate m'assista deux heures dans le bureau de la juge lors d'une première convocation et lui écrivit une lettre pour demander la levée de mon contrôle judiciaire.

Un beau jour, je reçus de sa part une lettre me réclamant une rallonge, ce à quoi je lui répondis que je viendrais la voir pour en discuter et éventuellement, si cela se justifiait, satisfaire à sa demande. Le jour du rendez-vous à son étude, j'attendis en vain un bon moment jusqu'à ce que sa secrétaire, désolée, m'informât d'une part qu'elle n'était pas là et d'autre part qu'elle laissait tomber la pratique du barreau pour se consacrer à la politique. Première douche froide.

Je choisis donc un autre avocat, vieux pénaliste, spécialiste des affaires criminelles. Lors de notre première rencontre, en janvier 1998, je lui demandai s'il fallait lui verser une commission. « Non, je n'ai rien à faire. Votre affaire est une affaire d'État et ce dossier à mon avis prendra la poussière au fil des ans. Continuez votre vie normalement, sans vous faire remarquer. » En mars, je reçus une nouvelle convocation de la juge pour complément d'informations et, dans la foulée, une lettre du maître me demandant de le couvrir d'une somme totalement disproportionnée au service rendu pour m'assister lors de cette audience. Je lui demandai aussitôt de ne pas se déplacer et l'informai de ma décision de renoncer à ses services. Deuxième douche froide.

En me présentant à la juge, je lui expliquai mon intention de ne pas solliciter le concours d'un avocat, car pour moi l'affaire étant déjà jugée en haut lieu, je ne tenais pas à engager de gros frais pour une défense qui me semblait inutile. Elle me rétorqua qu'il était obligatoire que ma défense soit assurée et me proposa de commettre un avocat d'office. Le temps passa. Le 13 avril 1999, je fus contacté par une avocate qui m'informa qu'elle avait été désignée par le Bâtonnier

pour assurer ma défense. Cela ne l'enchantait pas du tout et elle se contenta pendant une vingtaine de minutes de se lamenter sur son sort et d'essayer de savoir si je pourrais la rétribuer par une rallonge, car « la vie est dure quand on a une étude à faire tourner et être commis d'office, ça ne paie pas ». Devant mon refus, les choses en restèrent là.

La juge fut appelée à d'autres missions et notre affaire fut confiée à un nouveau juge qui reprit à zéro tout le dossier. Il me convoqua en juin 2002, certainement pour voir ma tête, car il avait déjà toutes mes dépositions. Les questions qu'il me posa ne débouchèrent sur rien de nouveau. Cependant, je me retrouvai seul dans son bureau. Mon avocate n'avait même pas daigné répondre à sa convocation, ce qui l'irrita fortement. Troisième douche froide.

Après m'avoir entendu lui expliquer son attitude curieuse, le juge me proposa d'écrire au Bâtonnier pour lui demander le remplacement de mon défenseur. Quelque temps plus tard, je reçus un courrier d'une nouvelle jeune avocate, me demandant de prendre contact avec elle ; ce que je fis. Mais comme il n'y avait, selon elle, rien à faire pour le moment, elle me dit qu'il était inutile de nous rencontrer. En septembre 2003, je reçus de sa part la copie d'un courrier qu'elle avait envoyé au Bâtonnier, où elle déclarait souhaiter être déchargée de mon dossier relatif à un coup d'État au profit d'un confrère plus expérimenté. Elle disait se rendre compte qu'il s'agissait d'un dossier criminel dépassant le champ de ses compétences, qui devait être confié à un pénaliste confirmé. Elle racontait en outre avoir été commise d'office pour assurer la défense d'un prévenu et avoir eu les plus grandes difficultés à le faire, compte tenu du peu de temps dont elle avait disposé pour prendre connaissance du dossier. Le prévenu en question le lui avait d'ailleurs vertement reproché par courrier. La pauvre en était toute « retournée ». Je n'ai plus jamais eu de ses nouvelles. Quatrième douche froide.

Quelques mois plus tard, je fus contacté par un nouvel avocat parisien connu pour avoir une belle clientèle, commis lui aussi d'office, maître Éric Morain. Je le rencontrai longuement à son étude et il m'assista lors du procès. Je ne pus que me louer de ses services, même si je persiste à croire qu'avec ou sans avocat, dans ce cas précis, le résultat aurait été le même.

\*\*\*

Dans toute affaire criminelle, car notre affaire l'était aux yeux de la justice, l'intervention d'un psychiatre est obligatoire. Je reçus donc un beau jour de mars 1997 une convocation d'un médecin, m'enjoignant de me présenter à l'hôpital psychiatrique Sainte-Anne, à Paris. Le rendez-vous était fixé à 14 heures, mais j'attendis vingt bonnes minutes avant de voir apparaître un homme qui se présenta comme l'homme de science chargé de m'analyser. Après avoir pris place, il me posa les questions habituelles, auxquelles je m'attendais, à savoir si j'aimais ma maman et mon papa ; puis nous parlâmes de choses et d'autres et pas spécialement de l'affaire qui m'amenait là. Notre entretien dura environ un quart d'heure, ponctué de bâillements. À un moment donné, après un bâillement susceptible de lui décrocher la mâchoire, il me dit : « Ah, j'ai des pertes de mémoire ces temps-ci ! » Je regrettai aussitôt mon long déplacement en train et les heures perdues pour un entretien qui m'apparaissait si futile.

Aussi fus-je très surpris d'entendre au procès le rapport qu'il avait « pondu » à mon intention, qui me présentait comme : « étant d'un niveau intellectuel normal, raisonnant de façon saine. Son jugement n'est pas troublé. Bagage culturel de bonne qualité. Il est mature et sa sensibilité est bien contrôlée et parfaitement adaptée. Il ne souffre d'aucune anomalie mentale ou psychique. Il ne présente pas d'état dangereux au sens psychiatrique du terme. Il est parfaitement accessible à une sanction pénale. Il est réadaptable. Il n'était pas atteint, au moment des faits, d'un trouble psychique ou neuro-psychique ayant aboli ou altéré son discernement ou le contrôle de ses actes ». Aujourd'hui encore, je reste ébahi devant cette « science du comportement » qui, en quelques minutes, dresse votre portrait mental et psychique et peut vous « sauver de l'arène » ou « prononcer votre mise à mort ».

\*\*\*

L'instruction du coup d'État des Comores dura plus de dix ans et les nombreuses investigations diligentées en Afrique du Sud, au Maroc, en Côte d'Ivoire, ou encore à Hong Kong, au Japon et à Taïwan, si elles ne permirent pas d'élucider l'hypothétique financement obscur d'un État étranger, permirent cependant aux deux ou trois enquêteurs de faire du tourisme et quelques bons gueuletons aux quatre coins du monde aux frais du contribuable. Les greffes de l'instruction, 17 000 pages, furent rassemblés en 95 tomes, c'est dire l'étendue de la place nécessaire à son dépôt et le temps consacré. Il était manifeste que les politiques n'avaient rien fait pour fermer le livre et qu'ils avaient donc voulu laisser l'affaire arriver à son terme. Quelques coups de téléphone auraient pu stopper l'opération ou la mise en marche du processus judiciaire. Il faut dire qu'en France, le Parquet est soumis au ministère de la Justice et, en fin de compte, au président de la République lui-même. Cela signifie que si le Parquet s'oppose à une instruction, c'est que l'État l'a décidé. Mais si le Parquet ne s'y oppose pas, c'est que le président a décidé de tourner la page de l'ancienne

« Françafrique » pour en adopter une autre, peut-être plus hypocrite.

Durant la préparation de l'opération, nous ne reçûmes aucun signe négatif des services français. On confia ou on laissa faire le travail à Denard pour mieux s'en débarrasser ensuite. Le président Djohar ne cachait pas ses sympathies islamiques, et on l'accusait de fermer les yeux sur le blanchiment dans les banques locales de virements iraniens ou pakistanais destinés aux islamistes. Il faut savoir que les Saoudiens et tous les Arabes du Golfe Persique, mais aussi les Iraniens, les Soudanais, en bref tous les musulmans, avaient le regard tourné vers l'Afrique et appréciaient les îles de l'océan Indien. Dès 1991, l'ambassadeur de France à Moroni, Monsieur Sherrer, avait attiré l'attention de Djohar sur les dangers d'une relation trop poussée avec l'Iran. Malgré ou à cause de ces remontrances, le Congrès mondial sur la Culture Islamique fut organisé en juillet 1992 à Moroni. Djohar avait menacé la France de s'allier avec l'Iran et avec la Libye si elle n'augmentait pas sa contribution au budget comorien<sup>[2]</sup>.

Jacques Foccart s'en était aperçu et pensait qu'une partie de la faute en incombait à la France : « Une menace qui vise plus spécifiquement les Comores vient de milieux islamistes, notamment d'un groupe basé au Kenya. Or l'absence de réaction française ne se justifie pas par un manque de moyens. Les bacheliers comoriens qui veulent faire des études supérieures souhaitent tous, ou presque, aller à l'université de la Réunion. Ils sont deux cents ou deux cent cinquante par an. On leur offre quarante bourses. Résultat : les autres vont en Iran, en Arabie Saoudite ou dans les Émirats, où ils sont accueillis à bras ouverts. C'est du moins ainsi que je vois la situation<sup>[3]</sup>. »

J'avais constaté moi-même à Moroni la présence près de Radio Comores d'un Centre Culturel Libyen et d'un certain nombre de Moyen-Orientaux Arabes ou Iraniens aux abords de la mosquée. Pour ces raisons, Chirac voulait évincer Djohar. Patrick Ollivier, un ancien commandant de compagnie de la Garde présidentielle comorienne dans les années 1982, avait projeté un coup d'État aux Comores, en mars-avril 1995, avec des mercenaires croates partant de Split à bord d'un avion loué pour l'occasion<sup>[4]</sup>. Ce qu'il ignorait, c'est que le Vieux avait infiltré auprès de lui un informateur en la personne de Gérard. Pour cette opération, Patrick Ollivier semblait disposer de fonds conséquents, être en relation avec plusieurs délégués d'une officine d'État qu'il rencontrait à l'hôtel Trémoille et avoir des contacts avec plusieurs opposants comoriens installés à Paris. L'opération était vraisemblablement commanditée ou couverte par la DGSE, car cet organisme d'État lui demanda subitement de tout annuler, une partie des fonds semblant avoir été détournée et l'opération allant à la catastrophe. Un responsable des services avait dû finir par comprendre que l'envoi de Croates aux Comores ne pouvait se terminer que dans un bain de sang et que seul Bob Denard avait tous les atouts pour réussir cette opération.

Cela démontrait, s'il en était encore besoin, que les services secrets avaient connaissance de l'agitation régnant autour des Comores et pouvaient agir à leur guise pour pousser ou annuler une action, comme ils l'avaient fait en 1995, quand un coup d'État au Qatar, organisé par le capitaine Barril, avait été stoppé avant son exécution, et au début 2002, quand l'opération au profit de Didier Ratsiraka à Madagascar fut arrêtée brusquement, alors que des « mercenaires » étaient déjà arrivés en Tanzanie. Et puis, la France s'était également mêlée par le passé des affaires des autres en renversant Bokassa en Centrafrique. Après la reprise des essais nucléaires français dans le Pacifique, le 5 septembre 1995, une énorme campagne internationale de critiques, d'insultes envers la France et d'appels au boycott des produits français fut lancée. Dans ce contexte exécrationnel, la France ne pouvait se permettre une action ouverte contre un « pays ami ». Il lui fallait soigner son image de marque.

On sait que les services sous-traitent quelquefois leurs opérations « délicates » à des privés ; cela leur permet de se laver les mains en cas d'échec ou de réussite non conformes à leurs vœux. Bob Denard était tout désigné. Lui seul était capable de mener au succès une action dans ce pays. Il connaissait les lieux, il y avait de très bons réseaux d'amis et il avait la double nationalité franco-comorienne. Il était entouré des anciens de la GP qui, eux aussi, avaient leurs appuis locaux.

Le recrutement d'Olivier et de François, qui avaient, tous les deux, servi au 11<sup>e</sup> Choc, le bras séculier de la DGSE, sous les ordres du capitaine Ruby, alias « Stanislas », laisse supposer que cela pouvait permettre de s'assurer de son comportement coopératif, sans avoir besoin de l'informer officiellement avant l'opération. Avec le Vieux, toutes les chances de réussite étaient réunies. Les services savaient qu'il estimait avoir une dette d'honneur et un engagement moral vis-à-vis des Comores et de ses amis qui, depuis le putsch de 1992, avaient été condamnés à mort, peines commuées en réclusion à perpétuité.

En outre, Ahmed Salim Abdallah avait demandé son aide pour faire libérer ses frères jumeaux. En contrepartie, il garantissait le retrait par sa famille de la plainte avec constitution de partie civile déposée contre lui dans le dossier sur l'assassinat de son père, le président Abdallah, en 1989. Ahmed Salim Abdallah n'en avait pas pour autant oublié d'informer la cellule « Afrique » de l'Élysée et le ministère de la Coopération des fréquents contacts entre le Vieux et les leaders politiques comoriens. Et puis, un directeur de société prénommé aussi Jean-Claude affirmait que Bob Denard lui avait confié fin 1994 vouloir acheter un avion-cargo et s'était renseigné sur des tarifs de munitions diverses. Il avait

immédiatement répercuté cette information auprès de la DST dont il était un informateur.

Michel Roussin, ancien chef de cabinet d'Alexandre de Marenches, patron du SDECE, et ancien ministre, avait indiqué qu'on avait laissé « pour le moins » faire Bob Denard<sup>[5]</sup>. On sait que les réseaux de renseignements étaient en concurrence, que les « peaux de bananes » étaient fréquemment jetées sous les semelles et que les coups tordus ne manquaient pas. Au n° 2 de la rue de l'Élysée siégeait la cellule africaine avec Michel Dupuch, ancien ambassadeur en Côte d'Ivoire, assisté de Bernard Diguët et de Xavier Patier, les technocrates de Juppé qui détestait les « réseaux Foccart » depuis son passage au Quai d'Orsay. Au numéro 14 de la rue de l'Élysée se trouvait la cellule de Jacques Foccart et Fernand Wibaux, les anciens qui avaient encore l'oreille de Chirac. À la Coopération, le ministre Jacques Godfrain était aussi le président de l'Amicale France-Gabon ; c'était également un ami de Charles Pasqua.

L'idée fit son chemin en haut lieu et dans les services. On suggéra à Bob Denard de préparer une opération comme en 1975 et en 1978 – il ne demandait que ça, mais ne s'embarquait jamais à la légère. On lui donna le « feu orange ». Comme d'habitude, si l'opération réussissait, la France en retirait les avantages ; si elle échouait, le responsable était tout trouvé. Ce que le Vieux ne savait pas, et nous-mêmes a fortiori, c'est qu'il n'y avait pas concordance d'intérêts dans les services. Si une partie, vraisemblablement les plus anciens, joua le jeu, l'autre profita de cette action pour réaliser deux coups de maître. Le premier était de se débarrasser du président Djohar à moindres frais, et on a pu constater que leur souhait fut magistralement réalisé. Le deuxième était de tourner la page Denard, de se débarrasser de ce serviteur de l'État qui devenait encombrant et qui représentait la vieille garde des hommes de main de l'époque Foccart et Robert. Il suffisait alors que la France intervînt pour redorer un peu son blason et se donner aux yeux de l'opinion internationale l'image d'un pays qui respectait ses accords de défense.

Le scénario de cette comédie était écrit dès le début. La presse dans son ensemble ne fut pas dupe et s'aperçut que le pouvoir était mêlé jusqu'au cou. Ses titres furent explicites : « Dans le couple Denard-DGSE, la seconde a doublé le premier<sup>[6]</sup> » ; « La "Piscine" a ferré son brochet<sup>[7]</sup> ». Le bruit courut que Nelson Mandela avait téléphoné à Chirac pour lui dire que si la France n'intervenait pas, ce serait l'Afrique du Sud qui le ferait. Il n'y eut jamais de confirmation sur ce point et l'idée apparaît comme saugrenue. L'Afrique du Sud devait plutôt se réjouir du renversement de Djohar à cause de ses intérêts touristiques et de ses casinos aux Comores.

\*\*\*

Nous nous sommes donc retrouvés au tribunal plus de dix ans après les faits alors que tout le monde pensait que l'affaire n'aboutirait pas. La première juge d'instruction en charge de notre affaire n'avait-elle pas déclaré à l'avocate de l'un d'entre nous, qui cita ses propos au tribunal, que l'affaire n'irait pas à son terme ? Cette longue instruction fut donc un monument de manipulation qui nous laissait croire que nous ne serions pas inquiétés alors que l'action judiciaire suivait son cours. Les poursuites d'après des sources sûres avaient été demandées par le ministre des Affaires étrangères au ministre de la Justice de l'époque ; ils étaient nécessairement solidaires.

Les chefs de mise en examen : Arrestation et séquestration arbitraires en bande organisée ; association de malfaiteurs, étaient passibles de la cour d'assises. Or, après intervention – peut-on parler impunément de manipulation ? – du Parquet, elle aboutit à un jugement par un tribunal correctionnel. Sans doute pour éviter qu'un jury populaire, après avoir pris connaissance des faits, prononce un acquittement pur et simple. Il était préférable de laisser « gérer » le jugement de cette affaire par des professionnels. De nombreuses personnalités de haut rang avaient accepté de témoigner en ma faveur ; mais je m'aperçus vite que dans ce procès cela ne servait à rien. Malgré tout, parlant des sanctions, il était dit dans les attendus du jugement : « qu'elles devront manifestement tenir compte de leur ancienneté, du fait que les actes ont été commis sans préméditation de violence caractérisée, du fait qu'il est incontestable qu'ils avaient reçu sur place une large approbation des responsables politiques de l'opposition et d'une partie importante de la population, du fait que les autorités françaises les avaient entérinés, du fait qu'ils avaient été amnistiés par la loi comorienne, encore aujourd'hui en vigueur, du fait que les poursuites engagées en France faisaient suite à de multiples et graves irrégularités de procédure qui auraient pu en faire mériter l'annulation, du fait que les prévenus n'avaient pas obéi à des mobiles crapuleux, du fait enfin que les enquêtes de moralité les concernant ont toutes été excellentes, hormis Michel X qui avait déjà été condamné ».

Effectivement, une loi d'amnistie générale du gouvernement comorien, toujours en vigueur, avait été votée aux Comores le 2 novembre 1995, couvrant quelle que soit leur nationalité les auteurs du coup d'État du 28 septembre, et pourtant... Alors, comment se faisait-il que nous nous trouvions tous réunis sur le banc des accusés ? Le jugement du 20 juin 2006 reconnaissait explicitement que : « Les poursuites engagées en France faisaient suite à de multiples et graves irrégularités de procédure qui auraient pu en faire mériter l'annulation. » Citons d'abord le vide juridique qui entoura nos onze jours de séquestration au camp de Voidjou, depuis notre arrestation jusqu'à l'ouverture de l'information judiciaire.

Il s'agit là d'une « garde à vue sauvage ». Interrogés à de multiples reprises par les services de renseignements, il n'y eut pas de procès-verbal de saisie. Nos armes qui avaient été saisies le 5 octobre 1995 n'avaient été remises à la justice que le 12 janvier 1996. Une demande d'assistance formulée par certains d'entre nous d'un avocat du barreau de Mayotte, pourtant prêt, n'avait pas été entendue.

Pour la petite histoire, bien que cela ne pût être retenu, si nos affaires personnelles furent fouillées, ce qui était légitime, ce qui le fut moins, ce fut que certaines d'entre elles disparurent. J'en fus personnellement l'une des victimes. Et puis, je l'ai déjà dit, le vice-consul de France à Moroni, sollicité, refusa de nous visiter. Le jugement du tribunal précisait encore : « [...] il est donc évident que les services secrets français avaient eu connaissance du projet de coup d'État conçu par Robert Denard, de ses préparatifs et de son exécution. Il est tout aussi manifeste qu'au moins ils n'avaient rien fait pour l'entraver et qu'ils l'avaient donc laissé arriver à son terme. En conséquence, c'est que les responsables politiques l'avaient nécessairement voulu ainsi ; ce qui est à rapprocher du fait que, comme vu ci-dessus, Mohamed Djohar, après l'opération Azalée, n'avait nullement été rétabli dans ses fonctions présidentielles. »

Le tribunal admettait donc son trouble dans cette affaire mais, malgré ces « graves irrégularités de procédure qui auraient pu en faire mériter l'annulation », il ne prononça pas la nullité de la procédure. Et comme l'a si bien expliqué Fx : « Au contraire, le tribunal prononça des peines en contradiction avec les motivations du jugement. Et comme pour s'en excuser, il assortit ces peines d'une non-inscription au bulletin numéro 2 du casier judiciaire. Le message de toutes ces contradictions était clair : il fallait des coupables pour protéger l'État. Curieuse République qui instrumentalise et manipule sans vergogne ceux qui sont prêts à la servir. Au-delà de ces condamnations pour le moins surprenantes, ce jugement était un chef-d'œuvre et probablement une première dans l'histoire de la justice française. Il dévoila au grand jour une des plus incroyables manipulations de la V<sup>e</sup> République. Curieuse justice qui, tout en dévoilant le mécanisme de la manipulation, en condamne les victimes sans poursuivre ses auteurs. Curieuse époque où le fait de servir son pays conduit devant les tribunaux. »

La justice nous condamnait pour avoir destitué Djohar au motif que nous restions – et pour cause –, je cite : « dans l'incapacité de démontrer qu'ils auraient reçu l'ordre explicite d'agir comme ils l'ont fait, la simple conviction que l'opération était implicitement couverte n'étant pas suffisante à réunir les conditions exonératoires prévues par l'article 122-4 du Code pénal ». Il fallait y songer ! Comme l'a dit fort justement un des inculpés, relayé par la presse : « Sur le terrain de la justice française, les dés sont pipés. C'est la même caisse de l'État qui paye les juges et ceux qui nous ont envoyés faire cette opération. Comment peut-on sérieusement leur demander d'être juge et partie ? » Et il enchaîna : « Les juges assesseurs et le procureur nous ont offert pendant tout ce procès le spectacle de la justice telle qu'elle est aujourd'hui, largement composée de gens structurellement incapables de comprendre qu'il puisse exister un monde libre en dehors de leur prison idéologique. Seul le président semblait comprendre. »

\*\*\*

Un des gros points d'interrogation de ce procès fut le financement du coup d'État. Il semblait même qu'il n'y avait que cela qui intéressât la cour car, pour le reste, les faits étaient incontestables. Les « coupables » ne niaient en rien leur participation, si ce n'est qu'ils insistaient pour qu'on reconnût qu'ils ne s'étaient pas lancés dans un « braquage de pays », comme le prétendait Tiproc dans son accusation, mais qu'on les avait envoyés réaliser une mission pour le compte de la France.

L'instruction échelonnée sur plus de dix ans fut la conséquence de la lenteur légendaire de la justice mais aussi des innombrables voyages aux quatre coins du monde, officiellement appelés « investigations diligentées sur commission rogatoire », consacrés essentiellement à la recherche de l'origine des fonds. Sans résultat probant. Les recherches, dont on ne connaît pas le budget, ont dû coûter très cher aux contribuables. Celui de notre opération tourna autour des 10 millions de francs, soit 1 527 000 euros. Je l'ai toujours dit, même si j'étais à la genèse de l'affaire, même si j'avais la signature du compte qui alimentait l'opération, je n'ai pour autant jamais été au courant de l'origine des fonds. Je répète encore une fois que je ne l'ai jamais demandé à Bob Denard qui, de toute façon, ne m'aurait sûrement pas répondu.

Comme toujours en pareilles circonstances, plusieurs versions plus farfelues les unes que les autres ont circulé. On a suggéré que l'opération avait pu être financée par un « clan corse », spécialisé dans le jeu en Afrique et titulaire du monopole des casinos et du PMU sur le continent africain. On a prétendu également qu'une partie du financement avait pu se faire par l'intermédiaire de sociétés de philatélie. Enfin, on a tenté de dire qu'Éric, le fils naturel de Bob Denard, avait pu participer au financement en « injectant » de l'argent issu d'un trafic de drogue. Éric a toujours nié les faits et Bob Denard l'a totalement mis hors de cause. Enfin, même si Éric avait des comptes en Suisse et s'était rendu aux Comores en 1996-1997, c'est-à-dire après les faits, l'instruction mit, elle aussi, hors de cause sa participation. Alors, d'où venaient ces fonds ?

Il apparut que le prince Saïd-Ali Kemal reconnaissait parfaitement avoir été l'un des commanditaires du coup d'État. Très bien. Il semblait aussi que la famille Abdallah par l'intermédiaire d'Ahmed Salim eut pu collaborer au financement pour faire libérer ses frères jumeaux emprisonnés à Moroni. Parfait. Et le reste ? J'ai déjà dit que les « services » ont toute faculté de créer des « caisses noires ». Certains services se sont livrés à des trafics pour alimenter ces caisses. On sait ainsi que la CIA, par sociétés interposées, s'était livrée au trafic de drogue pendant la guerre du Vietnam. On se rappelle du trafic de piastres durant la guerre d'Indochine qui a servi entre autres à renflouer certains partis politiques moralistes.

On se souvient aussi de « l'opération X », toujours pendant la guerre d'Indochine, où les services furent impliqués dans un trafic d'opium pour financer l'attachement d'ethnies à la France. Tout ce qui vient d'être cité est ce qui est connu<sup>[8]</sup>... Et puis, on oublie de dire que, pour la seule année 1995, la DGSE a disposé d'un total de 230 millions de francs de fonds secrets destinés à financer des opérations clandestines dont elle n'avait pas à justifier l'emploi auprès de la représentation nationale. Il est donc inutile d'épiloguer à l'infini sur ce sujet qu'une longue action judiciaire n'a pas réussi à mettre à jour.

\*\*\*

S'il y avait une autre attitude du gouvernement français qui fut une preuve flagrante de sa complicité, de son intérêt et de son implication dans le coup d'État, ce fut la manière dont fut traité le président Djohar, sitôt remis entre les mains des forces françaises. La logique eût voulu qu'il fût rétabli dans ses fonctions, lui qui avait été élu démocratiquement, même si les élections n'avaient pas été un modèle de transparence. Or, la France entérina la destitution de Djohar en le transportant sur l'île de la Réunion « pour raison de santé ». Comprenant qu'il avait été écarté du pouvoir, il put déclarer aux journalistes : « Je suis en bonne santé. Rien ne cloche. Mon retour dépend de ceux qui m'ont amené ici (...) Je ne sais pas si je suis en exil ou si je suis déporté. Il y a eu une mise en scène, un jeu que je n'arrive pas à comprendre<sup>[9]</sup>. » Son gendre, Mohamed M'Changama, président de l'Assemblée fédérale (le Parlement), assura que l'ambassadeur de France avait déclaré que la France ne pouvait assurer sa sécurité aux Comores.

Pendant l'absence de Djohar, c'est le premier ministre, celui qui s'était réfugié à l'ambassade de France lors du coup d'État, qui assura l'intérim de la présidence. Depuis la Réunion, Djohar le destitua le 31 octobre. On se doute que cette décision ne fut pas suivie d'effet. « Le retour du président Djohar n'est pas souhaitable à court terme, car cela pourrait casser la dynamique de rassemblement des forces démocratiques », déclara le nouveau ministre des Affaires étrangères, monsieur Abdallah Mouzawar<sup>[10]</sup>. Placé en résidence surveillée à la Réunion, un gendarme attaché en permanence à ses basques, disposant des services d'un cuisinier, Djohar était donc contraint de se « reposer » et de profiter pour cela de « l'hospitalité » de la France. Il ne put regagner son pays qu'aux termes des accords de Tananarive, le 26 janvier 1996, avec le gouvernement d'union nationale, juste avant l'organisation des élections du 16 mars 1996 ayant conduit Mohamed Taki à la présidence de la République Fédérale Islamique des Comores. Il dut pour cela accepter de ne plus être président qu'à titre honorifique. Mohamed Taki fut donc élu président avec 64 % des suffrages. Il donna des gages à la France en se prononçant « pour un islam de tolérance et de liberté ».

\*\*\*

J'ai évoqué dans un précédent chapitre notre élimination possible. Il va sans dire que cette hypothèse, reprise aussi par certains médias, n'a pu, ne peut et ne sera sans doute jamais vérifiable. Rien n'empêche cependant d'en parler, car le machiavélisme de certains « cerveaux » la rend tout à fait plausible. Il est certain et maintenant admis que le gouvernement français avait commandité ou suggéré indirectement l'action à Bob Denard. Dans cette affaire, on voit que nous avons été manipulés. Le seul « hic » était l'attitude de Bob Denard, qui devenait encombrant pour certains. En effet, le Vieux, non content de simplement exécuter les directives, tenait à se réinstaller aux Comores comme auparavant et à y finir ses jours. Et cette attitude gênait le pouvoir. Les commanditaires l'avaient-ils prévu avant de l'envoyer en mission ? Ou ont-ils été surpris par un déroulement inattendu du scénario ? Selon certaines sources : « Tout était réglé et semblait se dérouler comme prévu. Tout aurait capoté avec la création d'un comité militaire de transition qui ne respectait pas le scénario. Le coup d'État n'était pas destiné à installer une junte au pouvoir mais à restaurer la démocratie<sup>[11]</sup>. »

Personnellement, cette version ne me convient pas, car le but était, de toute façon, de rétablir la démocratie. J'ai déjà expliqué que l'objectif était de remettre le pouvoir à un conseil provisoire (civil) chargé de constituer un gouvernement de transition et d'organiser des élections démocratiques dans un délai de six mois, sous l'égide de l'ONU. Ce conseil provisoire n'a-t-il pas été maintenu en place après notre reddition ? Cela n'accrédite-t-il pas l'idée que Bob Denard agissait avec l'accord tacite de Paris<sup>[12]</sup> ? Le comité militaire de transition présidé par le capitaine Combo n'était

pas fait pour durer, mais il était inévitable dans un pays propice aux soubresauts – les Comores avaient déjà eu 17 coups d’État depuis leur indépendance – d’assurer une sécurité et une stabilité permettant le passage en douceur.

Le plan était de se servir de Bob Denard avant de le neutraliser définitivement, c’est-à-dire de tirer un trait sur son passé au service de la « vieille garde » en charge de l’Afrique. Mais le Vieux n’était pas non plus décidé à se laisser pousser hors de ce qu’il considérait un peu comme son pré carré. Restait alors l’élimination physique qu’il serait facile d’expliquer ensuite par un règlement de compte entre mercenaires ou par l’attitude nerveuse d’un intervenant, quitte à traduire en justice un pauvre diable choisi comme le coupable idéal. Mais nous étions là, nous aussi, témoins gênants d’une affaire scabreuse. Notre élimination pouvait dès lors être aussi envisagée.

On a dit que le Vieux avait été sauvé par un ancien de la DGSE. Il est possible qu’il y ait eu effectivement une ou plusieurs interventions en sa faveur, en regard de tous les services rendus. Personnellement, je penche plutôt pour le coup de génie de Bob Denard, utilisant la presse internationale qui pencha rapidement, une fois n’est pas coutume, de notre côté. Pour nous, il était exclu de combattre nos camarades de l’armée française. La réciproque n’était pourtant pas certaine. Des fusils mitrailleurs avaient été postés près de l’entrée du camp. L’assaut du camp de Kandani avait été programmé et, dans la charge, notre élimination allait de soi. Les soldats de l’opération Azalée étaient tout autant manipulés que les mercenaires. Cette opération reposait sur un énorme mensonge. Certains officiers s’en sont rendu compte par la suite. « Nous avons été manipulés au moins autant que les mercenaires<sup>[13]</sup> », avoua l’un d’eux.

Il faut bien se souvenir des déclarations du commandement des forces françaises : « La qualité de l’intervention militaire française a été en grande partie occultée par la quarantaine de journalistes de la presse nationale et internationale qui avaient pris position autour du chef des mercenaires<sup>[14]</sup>. »

Effectivement, il y avait trop de témoins et le risque était trop grand. On a vu le comportement de certains éléments des forces d’intervention sur les civils et sur les prisonniers. On se rappelle de la conduite inqualifiable du commando-marine Jaubert vis-à-vis de ses prisonniers et particulièrement de Dédé, grièvement blessé, fouillé, délesté d’une somme de cinq mille francs qu’il avait sur lui. La Marine a fermé les yeux et a couvert ces actions. Quelque temps après cette opération, dans une conversation téléphonique, le capitaine de corvette Pellegrin, patron du commando, après une première déclaration « à chaud », déjà citée, déclara : « Et surtout qu’il (Dédé) remercie le toubib parce que je peux dire que j’ai eu pas mal de difficultés à maîtriser mes hommes pour ne pas qu’ils l’achèvent, pour m’entendre maintenant reprocher qu’on lui a fait les poches, c’est quand même douloureux<sup>[15]</sup>. » Dédé souffre désormais de graves troubles auditifs : surdité 100 % de l’oreille gauche et 50 % de l’oreille droite.

\*\*\*

Tout est maintenant terminé. Ne restent que les souvenirs et l’amertume. Si certains veulent continuer à nous taxer de mercenaires, nous pouvons leur rétorquer que dans la vie chacun se bat pour ce qu’il n’a pas : pour certains c’est l’honneur, pour nous c’est l’argent. Plus sérieusement, j’espère à travers ce récit avoir fait comprendre au lecteur les motivations qui furent les nôtres. J’espère lui avoir fait vivre à son tour notre belle expédition digne d’un roman d’aventures. Je pense enfin lui avoir démontré la machination dont nous fûmes victimes.

Quand on dîne avec le diable, il faut de grandes fourchettes. Le lecteur aura bien compris l’implication de la France dans cette affaire. Il fallait se débarrasser de Djohar qui devenait encombrant. Mais l’heure n’était plus à une intervention directe comme l’opération « Barracuda » qui avait déposé « l’empereur » Bokassa. Il fallait agir par personne interposée ; il fallait agir à travers un écran protecteur. Pour cela, comme nous l’avons démontré, Bob Denard était tout trouvé. Jacques Foccart déclara dans le deuxième tome de ses Mémoires : « J’ai appris le coup d’État par la radio et j’ai pensé à une révolution de palais dont le bénéficiaire serait M’Changama. Là-dessus, Denard m’a appelé des Comores ; ce devait être le 30 septembre. La communication était mauvaise. Il semblait ressortir de ses explications que “des engagements avaient été pris, qui devaient être tenus”, mais je n’ai pas compris par qui ni à l’égard de qui... De mon côté, j’ai été très clair. Je lui ai dit que la France avait des accords avec les Comores et qu’elle s’y conformerait. J’ai alors téléphoné à Jacques Chirac pour lui rendre compte de cet entretien. Je lui ai fait observer qu’à mon avis cette affaire dépassait le cadre des Comores et que nous devions réagir, faute de quoi nous perdriions la confiance des chefs d’État africains avec lesquels nous avons des accords semblables. L’intervention a eu lieu et Denard s’est rendu sans coup férir<sup>[16]</sup>. »

Je mets personnellement sur le compte du grand âge et de l’état de santé de Jacques Foccart la première partie de cette déclaration. Il occulta totalement les entrevues avec le Vieux. En revanche, le fait qu’il eût suggéré à Chirac de réagir est plausible ; mais, là aussi, il dut prendre des libertés avec la chronologie des événements, car il dut le faire avant le coup d’État. La France gagnait ainsi sur tous les tableaux. Le Vieux était peut-être au courant de certaines phases du scénario. Ce qu’il ne savait sûrement pas, c’est qu’« on » était prêt à sacrifier sa vie, et la nôtre par la même occasion,

pour raison d'État. Puis, comme ces plans furent brouillés, « on » remit les exécutants aux mains de la justice.

Nous-mêmes étions prêts à accepter une partie du scénario. Nous aurions admis d'être payés pour notre travail, rapatriés par les forces françaises pour conserver à la France sa bonne réputation au niveau international, puis d'être oubliés. Ce que nous n'avons pas du tout apprécié, c'est d'être abandonnés par l'État aux mains d'une justice qui elle-même admettait que l'affaire n'était pas claire et que les nombreux vices de procédure étaient de nature à arrêter l'instruction. Dirai-je le regret d'avoir servi un État qui ne le méritait pas ? Oui et non. Je m'efforce à ne pas confondre la France, notre mère patrie, avec les politiques, souvent lâches et hypocrites, qui la dirigent. Dans cette affaire, ils ont perdu une fois de plus leur honneur. Pas nous.

[1.](#) Il s'agit du film documentaire réalisé par Agnès et Jean-Claude Bartoll que j'avais été invité à voir à l'hôtel Lutétia à Paris quelques mois avant notre opération.

[2.](#) Minute du 4 octobre 1995 de Lionel Humbert. L'événement du Jeudi des 5-11 octobre 1995 de Pascal Krop. VSD des 5-11 octobre 1995 de Christophe Gautier. Le Figaro du 14 octobre 1995 de François Luizet. Minute du 27 mars 1996 de J.-L. T. Compte rendu de l'audience du Procès des Comores du 20 février 2006.

[3.](#) Foccart parle, tome 2 des Entretiens avec Philippe Gaillard, Éditions Fayard/Jeune Afrique, p. 440.

[4.](#) Minute du 25 octobre 1995 de Jean-Paul Le Perlier. Le Point du 6 janvier 1996 de Paul Guéret. Procès des Comores, Jugement n° 1, p. 30.

[5.](#) Cf. P.V. D 3216 p. 6 et 7, reproduit dans le Jugement du Procès des Comores, p. 29.

[6.](#) Billets d'Afrique, n° 28, novembre 1995. « Bob Denard demandé aux Assises », par Alain Léauthier, Libération du 11 juillet 1996.

[7.](#) La Françafrique de François-Xavier Vershave, éditions Stock, p. 324.

[8.](#) Pour plus d'explications, se reporter au livre de Roger Faligot et Pascal Krop, La Piscine, aux éditions du Seuil.

[9.](#) L'Humanité du 10 octobre 1995. AFP 060913, AFP 061504. Humanité.presse.fr.

[10.](#) Le Monde du 10 octobre 1995, Jean Hélène.

[11.](#) Comores : « Paris était au parfum », article de François Luizet dans Le Figaro, 14 octobre 1995.

[12.](#) Geostrategie.net le forum de la géopolitique et de la géostratégie. Liberation.fr du 14 octobre 2007.

[13.](#) Citation tirée de Autopsie d'une manipulation, www.comores 95.info.

[14.](#) Opération Azalée par le colonel R. Kuntzmann, revue L'Épaulette N° 126, 1<sup>er</sup> trimestre 1997, p. 30.

[15.](#) Minute du 10 janvier 1996 de J.-LT. Reproduction intégrale des propos tenus par le capitaine de corvette Pellegrin, dans une conversation téléphonique enregistrée sur une cassette, présentée au Tribunal, lors de l'audience du 28 février 2006.

[16.](#) Foccart parle, tome 2 des Entretiens avec Philippe Gaillard, Éditions Fayard/Jeune Afrique, p. 438.

---

Flammari on